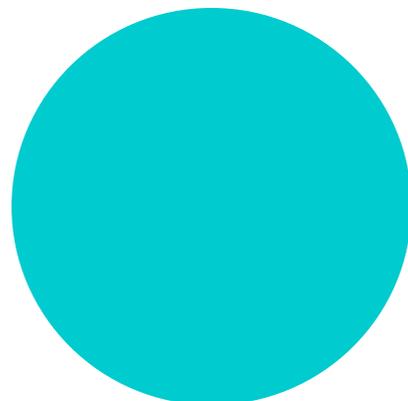
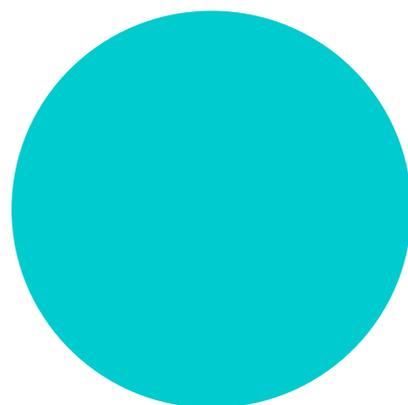


Rapport annuel 2023



Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande : **1 à 11**.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS ; ils sont au nombre de trois.

Les **degrés** d'enseignement sont :

- le **degré primaire** dure huit ans et se compose de deux cycles : cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8) ;
- le **degré secondaire I** succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11) ;
- le **degré secondaire II** couvre le postobligatoire, général et professionnel.

RAPPORT ANNUEL
CIIP 2023

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2023

| | |
|-------------------------------------|---|
| Généralités et priorités politiques | 4 |
|-------------------------------------|---|

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

Espace romand de la formation

| | |
|--|----|
| Assemblée plénière de la conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin, AP-CIIP | 8 |
| Assemblée plénière conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin, AP-Culture | 10 |
| Conférence des secrétaires généraux, CSG | 11 |
| Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP | 13 |
| Commission de gestion, COGEST | 14 |
| Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR | 15 |
| Conseil « Média-formation », CMF | 16 |
| Commission consultative des associations partenaires, COPAR | 17 |

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2020 – 2023

| | |
|---|----|
| Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP et acronymes | 19 |
|---|----|

Scolarité obligatoire

| | |
|--|----|
| Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO | 21 |
| Commission pédagogique, COPED | 24 |
| Commission des ressources didactiques numériques, CORES | 26 |
| Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS | 28 |
| Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO | 29 |
| Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire, UMER-SO | 31 |
| - Langues | 32 |
| - Français | 32 |
| - Allemand | 32 |
| - Anglais | 32 |
| - Mathématiques | 33 |
| - Sciences de la nature | 33 |
| - Formation générale | 34 |

Degré secondaire II

| | |
|--|----|
| Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO | 35 |
| Commissions de coordination relevant de la CLPO | 38 |
| Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP | 45 |
| Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle, CREME | 46 |
| Commission des responsables des économats de la formation professionnelle, CREFP | 47 |

Pédagogie spécialisée

| | |
|---|----|
| Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS | 48 |
|---|----|

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

| | |
|--|----|
| Conférence latine de l'orientation, CLOR | 50 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| Formation des enseignant.es et des cadres | |
| Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres, CLFE | 52 |
| Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF | 54 |
| Éducation numérique et éducation aux médias | |
| Commission pour l'éducation numérique, CONUM | 56 |
| Site e-media et collaborations interinstitutionnelles | 58 |
| Semaine des médias à l'école en Suisse romande | 59 |
| Plan d'études romand et Plateformes numériques | 60 |
| Politique des langues | |
| Commission langues et échanges, COLANG | 62 |
| - Délégation à la langue française, DLF | 62 |
| - Semaine de la langue française et de la francophonie, SLFF | 64 |
| Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR | 66 |
| Espace culturel romand | |
| Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC | 67 |
| Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires | |
| Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP | 70 |
| Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP | 76 |
| QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES | |
| Comptes SG-CIIP, IRDP, UMER | |
| Bilan | 79 |
| Compte de résultats | 80 |
| Compte des investissements et budget 2023 UMER-SO | 81 |
| Budget 2023 | 82 |
| Composition des organes permanents de la CIIP en 2023 | 83 |



Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2023

Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière de la CIIP a adopté le 21 novembre 2019 pour la période administrative 2020-2023 :

| | |
|---|--------|
| 1. Espace romand de la formation | page 8 |
| 2. Scolarité obligatoire | 21 |
| 3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle) | 35 |
| 4. Pédagogie spécialisée | 48 |
| 5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière | 50 |
| 6. Formation des enseignant.es et des cadres | 52 |
| 7. Éducation numérique et éducation aux médias | 56 |
| 8. Politique des langues | 62 |
| 9. Espace culturel romand | 67 |
| 10. Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires | 70 |

Priorités politiques : suivi des réalisations

Au cœur de ce programme d'activité, huit priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont présentées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2023 :

1. Mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR)

La CIIP poursuit, au cours de la période 2020-2023, la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, en réalisant les derniers projets éditoriaux de moyens d'enseignement (MER) fondés sur le Plan d'études romand (PER) et adoptés lors de la période 2016-2019. Elle poursuit le développement d'une banque d'items, permettant la mise à disposition de matériaux d'évaluation pour les enseignant.es et/ou les cantons.

Dans le cadre du projet de constitution d'une banque d'items (art. 15 de la CSR), les enseignant.es trouvent sur les plateformes numériques de la CIIP, des pistes théoriques et pratiques pour préparer leurs évaluations. Les travaux se poursuivent pour de nouvelles disciplines. En 2023, un test pilote a été réalisé auprès d'élèves de 8^e année, en Mathématiques et en Allemand. Une partie de ce test pilote se réalise sur un support numérique et permet d'expérimenter, en particulier, l'évaluation de la compréhension et de la production de l'oral. L'outil de définition des profils de compétences et de connaissance (art. 16 de la CSR) a été mis à disposition des cantons en 2023. Il sera repris au niveau national par les cantons intéressés. Enfin, les travaux se poursuivent dans le domaine des moyens d'enseignement : poursuite de l'élaboration des secondes éditions des moyens d'allemand et d'anglais, fin de la rédaction des moyens de Mathématiques 1-8 et poursuite pour les niveaux 9-11. La rédaction des moyens d'enseignement du Français 1-8 se poursuit avec une mise à disposition dans les classes, à la rentrée 2023-2024, des moyens 1^{re}-2^e et 5^e. Les travaux de rédaction pour le Français 9-11 peuvent débuter avec la validation du projet éditorial en décembre 2023.

2. Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique

À la suite à l'adoption par la CIIP, le 22 novembre 2018, d'un Plan d'action en faveur de l'éducation numérique, celle-ci constitue l'un des axes transversaux et prioritaires de ces prochaines années. La préoccupation et le rôle essentiel de la CIIP portent sur le soutien à la généralisation de l'éducation numérique. La finalité essentielle du plan d'action étant qu'aucun élève n'atteigne le secondaire II sans avoir bénéficié d'une formation intégrant à la fois la science informatique, l'usage des outils numériques et l'éducation aux médias. Elle se traduira en particulier par une révision du PER et l'élaboration de ressources visant à soutenir ce nouvel enseignement.

Dans le contexte de la mise en œuvre de Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (PAN), la CIIP a enrichi le PER d'un nouveau domaine disciplinaire. Ce nouveau domaine *Éducation numérique*, comprend trois apprentissages : la *Science informatique*, les *Médias* et les *Usages*. Les travaux d'intégration de ce domaine dans le PER ont débuté en 2022 et se poursuivent selon la planification prévue pour une mise à disposition des cantons à la rentrée 2024-2025. À la suite des publications des référentiels de compétences pour la formation des enseignant.es de la scolarité obligatoire et postobligatoire, générale et professionnelle, les travaux se poursuivent afin de définir les niveaux d'exigence pour chaque degré de scolarité. Le glossaire commun a été publié et les travaux se poursuivent dans l'établissement d'un tableau de bord permettant d'assurer le pilotage de la mise en œuvre du PAN. Une veille scientifique a démarré afin d'analyser les enjeux de l'intelligence artificielle dans le domaine de la formation. Les travaux se poursuivent, sous la responsabilité de la CONUM (commission permanente du numérique) dans les cinq axes du plan d'action.

3. Éducation en matière de durabilité

La CIIP poursuit son action et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser l'éducation en matière de durabilité.

Afin de consolider la coordination dans ce domaine, la CIIP avait constitué un réseau prospectif en vue de poursuivre l'intégration de l'éducation en matière de durabilité dans l'enseignement (2021). Ce réseau a réuni les référent.es cantonaux en matière de durabilité. Il avait livré, en 2022, un premier rapport intermédiaire qui décrit un panorama des actions prises dans les cantons et à la CIIP et définit les modalités d'un renforcement de la coordination intercantonale. Les résultats de ce rapport ont servi de base à l'établissement du prochain programme d'activité de la CIIP. Par ailleurs, la CIIP poursuit ses travaux de publication de ressources numériques complémentaires et poursuit sa collaboration avec éducation21. Elle a participé à la préparation de la journée romande en éducation au développement durable, journée qui a eu lieu en automne 2023.

4. Inclusion scolaire et gestion de la diversité

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, la CIIP poursuit la mise à profit des possibilités des nouvelles technologies pour que les enseignant.es puissent accéder aux objectifs du PER et, avec leurs élèves, aux moyens d'enseignement officiels adaptés en fonction de certains handicaps. Elle porte une attention particulière à la prise en compte des élèves allophones et soutient les projets qui développent des moyens valorisant la gestion de la diversité socio-culturelle.

L'essor de l'école à visée inclusive rend indispensables des liens forts entre les responsables de la pédagogie spécialisée et les responsables de l'école régulière. Les critères d'accessibilité (versions papier et numérique) des moyens d'enseignement ont été établis et une formation a été proposée aux personnes impliquées dans leur rédaction (graphistes, rédacteurs et rédactrices, éditeurs numériques). La collaboration avec le Centre Suisse de Pédagogie Spécialisée (CSPS) s'est renforcée dans ce domaine.

5. Langues

La CIIP poursuit la mise en œuvre et le soutien, conformément à l'article 4 du concordat HarmoS, d'un enseignement obligatoire de l'allemand et de l'anglais et une offre facultative d'introduction à l'italien. Elle favorise les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes Suisses et le respect des langues et des cultures nationales et s'engage en faveur des échanges d'apprenant.es et d'enseignant.es entre les régions linguistiques du pays. Elle soutient également les initiatives favorisant la prise en compte des langues d'origine des élèves allophones et du plurilinguisme à l'intérieur des classes.

Dans le cadre des travaux de la COLANG, la CIIP poursuit son action pour le traitement coordonné et cohérent des questions relevant de politique linguistique, de plurilinguisme et des usages pédagogiques, sociaux et culturels du français dans l'espace romand comme dans l'espace national de la formation, ainsi que sur le plan de la francophonie.

6. Transitions

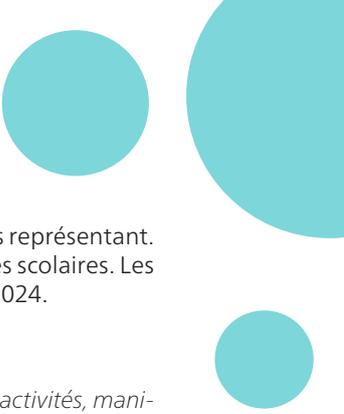
Dans le contexte national et la Loi fédérale sur la formation professionnelle, la CIIP renforce les mesures de transition en vue d'une augmentation de la certification au secondaire II et d'une meilleure intégration socio-professionnelle. Elle veille au développement de conditions similaires de perméabilité pour les élèves issus des filières de formation professionnelle ou de formation générale. Elle soutient les jeunes issus de l'enseignement spécialisé et l'offre des mesures de compensation des désavantages, ainsi que les jeunes issus de l'immigration.

La CIIP poursuit sa participation aux travaux de la CDIP dans le projet [Profilsd'exigences.ch](https://www.profilsexigences.ch) : instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à la formation initiale qui prépare des instruments qui relient les compétences scolaires des élèves aux exigences scolaires des programmes de formation professionnelle. Au plan romand, un catalogue de ressources complémentaires pour l'orientation au choix professionnel a été publié sur la plateforme PER-MER.

7. Formation des enseignant.es

La CIIP anticipe les risques de pénurie d'enseignant.es et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser la relève et la mobilité dans ce champ professionnel. Elle suit l'évolution de la formation des enseignant.es et des cadres sur le plan national et international ainsi que celle des règlements de reconnaissance de la CDIP, respectivement des critères de reconnaissance définis par le SEFRI dans le domaine de la formation professionnelle.

À partir des résultats des travaux de la CLFE dans le domaine du développement et l'articulation des diverses phases de la formation continue des enseignant.es, la CIIP a défini une stratégie commune de développement, d'articulation et de reconnaissance du curriculum professionnel des enseignant.es de la scolarité obligatoire. Le



concept de mise en œuvre de cette stratégie se prépare au sein d'un groupe de travail réunissant des représentant.es des Hautes écoles chargées de la formation des enseignant.es et des représentant.es des autorités scolaires. Les résultats de ce groupe de travail seront présentés aux membres de l'Assemblée plénière en mars 2024.

8. Médiation culturelle pour le jeune public

La CIIP soutient les interactions entre une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'accès des jeunes aux activités, manifestations et institutions culturelles prônées par le Plan d'études romand (PER). Elle encourage le développement d'un volet « médiation culturelle » dans la formation initiale et continue des enseignant.es et dans les approches didactiques du domaine Arts du PER.

Les travaux se poursuivent dans les domaines de la médiation culturelle et du renforcement de l'espace romand de la culture (plusieurs programmes de soutien à divers projets culturels dont *Livre+*). La thématique de la médiation culturelle a fait l'objet de la conférence de l'enseignement de décembre 2023, conférence qui réunit les chef.fes de service de l'enseignement des différents degrés de la scolarité et de l'enseignement spécialisé.



Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

Assemblée plénière de la conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin, AP-CIIP

Mandat

La Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011 révisés le 26 novembre 2015. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'état en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.



Christophe Darbellay
président

Travaux

Fonctionnement

Dès 2022, la présidence de la Conférence est confiée à M. le Conseiller d'État Christophe Darbellay, Chef du Département de l'Économie et de la formation du canton du Valais. La vice-présidence a été assumée par Mme la Conseillère d'État Anne Emery-Torracinta, Cheffe du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Genève jusqu'en mai 2023, puis reprise par M. le Ministre Martial Courtet, Chef du Département de la formation, de la culture et des sports du canton du Jura.

En 2023, les ministres romands au sein du Comité de la CDIP étaient M. Christophe Darbellay (VS) assurant également la vice-présidence de la CDIP, Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens (FR) et M. Martial Courtet (JU). Mme Sylvie Bonvin Sansonnens (FR) est également la vice-présidente du Conseil suisse des Hautes Écoles (CSHE). Mme Christine Haesler (BE) et M. Manuele Bertoli (TI) en sont membres de droit.

Finances

L'Assemblée plénière a adopté au début du printemps les comptes 2022 et le budget 2024 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, dans le respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 (révisé le 26 novembre 2015).

Mise en œuvre de la CSR

En mars, l'Assemblée plénière a adopté et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la quatorzième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, illustré de divers indicateurs statistiques préparés par l'IRDP.

Dossiers nationaux (CDIP)

Les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur des positions communes face à certaines questions ou propositions présentées par la CDIP, dont notamment les enjeux liés à la réforme de l'ordonnance pour les formations professionnelles dans les domaines du commerce et de la vente, la révision du règlement des certificats de maturité (RRM/ORM), l'avenir des tests pour compétences fondamentales et le prochain message FRI de la Confédération.

Accueil des élèves ukrainien.nes, économie d'énergie et violence à l'école

Les membres de l'Assemblée plénière se sont coordonnés sur les mesures à prendre dans ces trois dossiers. Ils ont donné mandat à la COPAR d'analyser la question de la violence à l'école et du climat scolaire en général.

Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique

À la suite de la publication du PER Éducation numérique et de l'adoption d'une feuille de route des projets inter-cantonaux retenant 6 projets prioritaires, l'Assemblée plénière a adopté le mandat et la composition d'une *Task force* chargée d'étudier la possibilité de mutualiser les moyens d'enseignement pour l'éducation numérique déjà en vigueur dans différents cantons membres de la CIIP. Elle a également chargé la CONUM de mettre en place une veille active dans le domaine de l'intelligence artificielle et de ses implications dans les domaines de la formation. Elle a validé le projet de réalisation d'une plateforme unique de mise à disposition des moyens d'enseignement et ressources complémentaires à la suite de la procédure d'adjudication d'un appel d'offres public.

Accord offre scolaire en milieu hospitalier

Les membres de l'Assemblée plénière ont pris connaissance de la proposition du canton de Vaud. Les cantons membres de la CIIP intéressés par l'accord vaudois pourront signer une convention bilatérale avec celui-ci.

Formation des enseignant.es

Les membres de l'Assemblée plénière se sont coordonnés sur les mesures à prendre dans les domaines de la pénurie et de la valorisation de la profession enseignante. Les résultats du groupe de travail de la CLFE chargé de proposer un dispositif de requalification de la profession, attendus pour le début de l'année 2024, devront permettre à l'Assemblée plénière de prendre de nouvelles mesures.

Moyens d'enseignement

Les membres de l'Assemblée plénière ont adopté le projet éditorial des MER *Français 9-11*.

Adoption du programme d'activité 2024-2027

À la suite des réflexions menées par la Conférence des secrétaires généraux (CSG) et le Secrétariat général et au terme des consultations menées auprès des six conférences des chef.fes de service, l'Assemblée plénière a entériné les priorités politiques et les thèmes phares de son prochain programme d'activité quadriennal, ceci dans le but de poursuivre et favoriser la cohésion intercantonale dans l'Espace romand de la formation durant ces quatre prochaines années. Les membres de l'Assemblée plénière ont également adopté le mandat de prestations attribué à l'IRD.

Relations avec le Syndicat des enseignant.es romand.es

En septembre, les membres de l'Assemblée plénière ont reçu une délégation Syndicat des enseignant.es romand.es (SER), conduite par son président, en vue d'échanger sur divers sujets d'actualité, notamment sur la pénurie d'enseignant.es, sur la question de la violence dans le contexte scolaire, ainsi que sur les implications de l'intelligence artificielle dans l'enseignement.

Données factuelles

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2023, les 16 mars, 25 mai, 21 septembre et 30 novembre.

Présidence : Christophe Darbellay (VS).

Secrétariat général : Pascale Marro, secrétaire générale.

Secrétariat : Pascale Lamarre, assistante de direction.

Mutation : Anne Emery-Torracinta (GE) est remplacée par Anne Hiltbold dès juin.

Assemblée plénière de la conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin, AP-Culture

Mandat

La Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011 révisés le 26 novembre 2015. L'Assemblée plénière-Culture réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de la culture des cantons membres.



*Sylvie Bonvin-Sansonnens
présidente*

Travaux

Fonctionnement

Dès 2023, la CIIP a décidé de réunir les Conseillères et Conseillers d'État dans une Assemblée plénière spécifique. En effet, la culture n'étant plus forcément intégrée aux départements de la formation et de l'éducation, il a paru nécessaire de réunir les directions en charge de la culture afin de favoriser les échanges au plan latin. Dès lors et afin de remédier à une perte possible de contacts, d'informations et à une gouvernance politique affaiblie sur les thématiques culturelles, l'Assemblée plénière-Culture (AP-Culture) a été créée le 24 novembre 2022.

Son rôle est d'avoir un pouvoir de décision sur les thématiques culturelles, tout en conservant un lien étroit et indispensable avec l'AP-CIIP pour les questions budgétaires et de planification et les thématiques éducatives. Sa mise en place, offrant une vision politique intercantonale et favorisant un dialogue précieux entre cantons, a été jugée très utile par ses membres.

La présidence de la Conférence est confiée à Mme la Conseillère d'État Sylvie Bonvin-Sansonnens, Cheffe de la Direction de la formation et des affaires culturelles du canton de Fribourg. La vice-présidence est assumée par M. le Ministre Martial Courtet, Chef du Département de la formation, de la culture et des sports du canton du Jura. Les autres membres sont Mmes les Conseillères d'État Christine Häsler (BE), Nuria Gorrite (VD) et Mme la Conseillère d'État Marina Carrobio (TI) et MM. les Conseillers d'État Mathias Reynard (VS), Alain Ribaux (NE) et Thierry Apothéloz (GE).

Observatoire romand de la culture (ORC)

Les membres de l'AP-Culture ont pris connaissance des travaux de l'ORC, fruit d'une collaboration entre le milieu universitaire, les HES, les cantons et les villes et créé en septembre 2022 pour une phase pilote de trois ans.

Message culture 2025-2028

Les membres de l'AP-Culture ont pris la décision de répondre de manière concertée à la consultation de la Confédération. La prise de position latine a été transmise au Conseil fédéral en septembre.

Collaboration intercantonale

Les membres de l'AP-Culture ont débuté une réflexion sur une stratégie pour un développement convergent des politiques cantonales en faveur du secteur culturel.

Données factuelles

L'AP-Culture s'est réunie à trois reprises en 2023, les 31 mars, 22 août et 10 novembre.

Présidence : Sylvie Bonvin-Sansonnens (FR).

Secrétariat : Virginie Beyeler.

Conférence des secrétaires généraux, CSG

Mandat

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux ou les délégués aux affaires intercantionales des départements de l'instruction publique des cantons membres. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.



Jean-Philippe Lonfat
président

Travaux

Hormis les thèmes qu'elle a préalablement approfondis et préparés pour l'Assemblée plénière, la CSG a notamment traité des objets suivants :

Adoption des comptes 2022 de la CIIP

Par délégation de compétences de l'Assemblée plénière et se fondant sur le préavis positif de la COGEST, la CSG a adopté à l'unanimité les comptes 2022 du Secrétariat général, de l'IRDIP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, après leur vérification par le Contrôle des finances de la République et Canton du Jura.

Accueil des élèves Ukrainien.nes, économie d'énergie et violence à l'école

Les membres de la CSG ont assuré le suivi de la coordination intercantonale dans ces trois dossiers.

Chantier des MER Français 1-11

La CSG a assuré le suivi de la mise en place du nouveau dispositif de publication des MER Français et de l'avancée des travaux pour ce moyen d'enseignement. Le projet éditorial du *Français 9-11* a été analysé et préavisé.

Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique

La CSG a assuré le suivi des travaux de la feuille de route pour la suite de la mise en œuvre du plan d'action en collaboration avec la CONUM. Elle a validé le cahier des charges pour l'appel d'offres public dans le cadre de la réalisation d'un portail unique de mise à disposition des produits numériques de la CIIP.

Préparation du programme d'activité 2024-2027

La CSG a assuré la préparation du programme d'activité en collaboration avec les conférences de chef.fes de service.

Rencontre avec la CLEO

La CSG a rencontré la CLEO à deux reprises afin d'assurer une coordination optimale du suivi de l'élaboration des MER, des travaux d'intégration de l'éducation numérique dans le PER et dans les MER et de la révision des mandats des commissions permanentes dans le cadre de l'élaboration du programme d'activité 2024-2027.

Conférence annuelle de l'enseignement

En concertation avec les conférences de l'enseignement et la CDAC, la CSG a organisé la Conférence annuelle de l'enseignement qui a réuni les cheffes et chefs de service de l'enseignement les 30 novembre et 1^{er} décembre 2023 à Bienne sur le thème *La culture à l'école*.

Vérifications des compétences fondamentales (COFO)

Les membres de la CSG ont pris connaissance des informations relatives à la réorganisation des travaux COFO et ont échangé afin de convenir d'une position latine qui a ensuite été présentée à la CDIP.

Rapport suisse de l'éducation du CSRE

La CSG a pris acte des différentes mesures possibles à faire valoir auprès du CSRE pour permettre aux recherches et informations latines d'être mieux prises en compte dans le rapport suisse de l'éducation.

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions

La CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP ou de prestations proposées par certaines agences de la CDIP.

Consultations et échanges d'informations

Les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions ou sollicitations diverses parvenues au Secrétariat général.

Données factuelles

La CSG s'est réunie à six reprises en 2023, les 8 février, 29 mars, 26 avril, 29 et 30 août, 25 octobre et 1^{er} décembre.

Présidence : Jean-Philippe Lonfat, Chef du Service de l'enseignement (VS).

Secrétariat général : Pascale Marro, secrétaire générale.

Secrétariat : Pascale Lamarre, assistante de direction.

Mutation: Christophe Cattin (JU) est remplacé par Manuel Donzé dès septembre.

Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP

Mandat

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien opérationnel, scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'expert.es et de la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il assure l'information sur les travaux de la CIIP et entretient les sites Internet correspondants.



Pascale Marro
secrétaire générale

Travaux

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2020-2023 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site Internet et des documents administratifs.

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) et la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique restent pour quelques années encore un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes.

Données factuelles

Mutations :

- Collaborateur, collaboratrice scientifiques : Simon Glassey, jusqu'en juin ; Caroline de Rham, jusqu'en septembre ;
- Apprenti.e : Behar Aziri remplacé par Chiara Budin dès août ;
- Changement de fonction : Virginie Beyeler, assistante de la présidence AP-Culture et CDAC dès septembre ;
- Administratrice, responsable financier et de gestion : Florence Gillet remplacée par Daniel Garcia en octobre ;
- Iconographe : Laura Pierini remplacée par Debora Orlando dès février.

Engagements :

- Médiamatique/Numérique : Shana Almeida, apprentie dès août ; Oriane Simonet, dès avril ; Ramce Zekir ; Daniel Palumbo, ingénieur ;
- Collaborateurs scientifiques : Virgil Brügger, dès novembre ; Tristan Tièche, dès septembre ;
- Collaborateur technique : Steve Richard, dès février.

Secrétaire générale : Pascale Marro.

Assistante de direction : Pascale Lamarre.

Commission de gestion, COGEST

Mandat

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavis les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.



*Pierre-Etienne Zürcher
président*

Travaux

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2023 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2024. Le budget de fonctionnement du Secrétariat général est pratiquement équilibré. Pour l'Unité des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire, le budget pour le volet numérique de la mise à disposition des moyens d'enseignement a été précisé au travers de nouveaux investissements pour trois projets spécifiques (Portail unique, Corporate et Espace Élève) et de l'établissement d'une licence. Pour la formation professionnelle, la réserve propre à cette unité est utilisée pour la révision complète de la collection du Commerce et la création d'un nouveau portail numérique.
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2022 révisés par le canton du Jura.
- Suivi de la procédure d'appel d'offres public pour le développement d'une nouvelle plateforme numérique REPERIO (portail unique) destinée à l'unité des moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire.
- Présentation par Yves Cretton du modèle de gestion des MER *De la prise de décision à la mise à disposition du moyen d'enseignement dans la classe*.

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 19 janvier, 5 avril et 7 septembre 2023.

Présidence : Pierre-Etienne Zürcher (BE).

Mutation Responsable financier et de gestion : Florence Gillet (SG-CIIP) est remplacée par Daniel Garcia dès octobre.

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

Mandat

La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions intercantionales, généralisé en Suisse romande sur la base de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

Travaux

En 2023, la commission interparlementaire s'est réunie en présence du président, de la secrétaire générale de la CIIP, le 1^{er} juin, à Lausanne et en présence du vice-président et de la secrétaire générale, le 6 novembre, à Fribourg sous la présidence du député fribourgeois **Gaëtan Emonet**. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR avec la participation de la secrétaire générale. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la composent l'opportunité de questionner la CIIP sur de très nombreuses questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance, lors de sa séance de printemps, du rapport 2022 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2022 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a pour chacun préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2023, qu'elle transmettra en 2024 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de son assemblée du 1^{er} juin, la CIP-CSR a assisté à une présentation des moyens d'enseignement du français par David Bürki, directeur de publication, ainsi qu'à une présentation du projet *Profil de Compétences Transversales* par Viridiana Marc, secrétaire générale adjointe et directrice de l'IRD.

Lors de son assemblée du 6 novembre, la CIP-CSR a échangé avec M. Eric Vanoncini, professeur au Service écoles-médias (SEM) de Genève sur le thème de *ChatGPT et l'IA : un bouleversement dans l'enseignement ?*

Conseil « Média-formation », CMF

Mandat

Le Conseil Média-formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. À la suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010. Le CMF réunit des délégués de la RTS et de la CIIP, ainsi que du SER et de la FAPERT.



*Pascal Crittin
président*

Travaux

Le Conseil s'est réuni le 17 novembre 2023 à Lausanne, sous la présidence du directeur général de la RTS, M. Pascal Crittin, et la vice-présidence de M. Martial Courtet, Ministre jurassien du Département de la Formation, de la Culture et des Sports. Cette séance annuelle a d'abord permis de présenter les initiatives de la CIIP liées à l'introduction de l'éducation numérique et à l'ouverture d'une nouvelle période quadriennale. En marge d'un point de situation sur les collaborations avec le Forum des médias romands, le projet d'un site consacré au traitement médiatique de l'information a été débattu. Le Conseil a pris connaissance du bilan des collaborations concrètes avec la RTS. Le fait que les actions d'éducation aux médias se déploient dans l'ensemble des cantons francophones a été salué. Les statuts et les objectifs d'une fondation pour l'éducation aux médias ont été présentés aux secrétaires généraux en décembre. Les modalités d'une possible implication des cantons dans une telle fondation seront examinées au sein d'un groupe de travail, courant 2024.

Données factuelles

Présidence : Pascal Crittin, directeur RTS.

Délégation CIIP et vice-présidence : Martial Courtet (JU).

Secrétariat : Christian Georges (SG-CIIP).

Commission consultative des associations partenaires, COPAR

Mandat

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'Espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignant.es (SER), des chef.fes d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs et rectrices de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).



*Jean-Philippe Lonfat
président*

Travaux

La COPAR s'est réunie à deux reprises en 2023, les 2 mai et 14 septembre, afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes, ainsi que sur diverses questions d'actualité dans le domaine de la formation.

Le 2 mai, les membres ont pris connaissance des moyens d'enseignement du français par David Bürki et Alexandre Regad, directeurs de publication, ainsi que du projet PCT (Profil de Compétences Transversales) par Viridiana Marc, secrétaire générale adjointe et directrice de l'IRDP. Les membres ont également poursuivi les travaux concernant la thématique des relations *famille-école* et de la *violence dans le milieu scolaire*.

Lors de la séance du 14 septembre, les membres ont pu prendre connaissance des résultats d'une recherche sur le thème des relations *famille-école* par Mme la Professeure Tania Ogay, de l'Université de Fribourg. La question de la violence et du climat scolaire a également été reprise.

Données factuelles

Présidence : Jean-Philippe Lonfat (CSG-VS).

Vice-présidence : Fred-Henri Schnegg (CLEO-BE).

Secrétariat : Doris Penot (IRDP).

Mutation : Jean-Claude Marguet (CLEO-NE) est remplacé par Fred-Henri Schnegg (CLEO-BE) dès octobre.



Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ
2020 – 2023

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : www.ciip.ch.

| CIIP | Organes directeurs | Organes partenaires | Scolarité obligatoire | Secondaire II post-obligatoire | Tertiaire B & Formation adultes | Tertiaire A Hautes Ecoles | Culture & Langues | Recherche & documentation |
|------------------------------------|---|---|---|--|--|--|-------------------------------------|----------------------------------|
| CONFERENCES | Assemblée plénière | | | | | | | |
| | CSG Secrétaires généraux | | | | | | | |
| | | | CLEO scol.obligatoire | CLPO post-obligatoire | | | CDAC affaires culturelles | |
| | | | CLPS pédagogie spécialisée | | CLFE formation enseignants et cadres | | | |
| | | | CLOR orientation scolaire et professionnelle | | | | | |
| Commissions permanentes | CIP-CSR Commission interparlementaire | COPAR comm. consultative des assoc. partenaires | COPED PER – MER-SO + groupes d'appui domaines disc. + groupes validation moyens ens. | CREME MER-FP + GLIMI (Tessin) | | | COLANG langues & échanges | Conseil scientifique IRDP |
| | COGEST Gestion et contrôle | Conseil Media – Formation CIIP & RTS | CORES ressources didactiques numériques | CONUM Éducation numérique : concertation et veille technologiques et pédagogiques (tous degrés et formations) | | | | |
| Commissions de coordination | | | COMOS distribution MER-SO | CAI Classes et accords CCIE Cours interentreprises CECG Ens. culture générale CFQA Form./qualific. adultes CME Mobilité et échanges CMP Matus professionnelles CMS Matus spécialisées CREFP économ. form. prof. | | | | |
| | | | COPEPRO épreuves comm. | COPES procédure d'éval. standardisée en pédagogie spécialisée | COFORDIF coordination et surveillance du mandat FORDIF | | | |
| Services centraux | SG-CIIP Secrétariat général | | UMER Unité des moyens d'enseignement romands | | | IRDP Institut de recherche et de documentation pédagogique | | |

Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes :

| | |
|----------|--|
| AP-CIIP | Assemblée plénière |
| CSG | Conférence des secrétaires généraux |
| CLEO | Conférence latine de l'enseignement obligatoire |
| CLPO | Conférence latine de l'enseignement postobligatoire |
| CLPS | Conférence latine de la pédagogie spécialisée |
| CLFE | Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres |
| CLOR | Conférence latine de l'orientation |
| CDAC | Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles |
| CIP-CSR | Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande |
| COGEST | Commission de gestion |
| COPAR | Commission consultative des partenaires |
| CMF | Conseil Média-formation |
| COPED | Commission pédagogique |
| CORES | Commission des ressources didactiques et numériques |
| CONUM | Commission pour l'éducation numérique |
| CREME | Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle |
| COLANG | Commission langues et échanges |
| CS-IRDP | Conseil scientifique de l'IRDP |
| COMOS | Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires |
| COMEPRO | Commission des épreuves romandes communes |
| COPES | Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée (PES) |
| COFORDIF | Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF |
| CAI | Commission de coordination Classes et accords intercantonaux de la CLPO |
| CCIE | Commission de coordination Cours interentreprises de la CLPO |
| CeCG | Commission de coordination Enseignement de la culture générale de la CLPO |
| CFQA | Commission de coordination Formation et qualification des adultes de la CLPO |
| CME | Commission de coordination Mobilité et échanges de la CLPO |
| CMP | Commission de coordination Maturités professionnelles de la CLPO |
| CMS | Commission de coordination Maturités spécialisées de la CLPO |
| CREFP | Commission des responsables des économats de la formation professionnelle |
| SG-CIIP | Secrétariat général de la CIIP |
| UMER | Unité des moyens d'enseignement romands (Scolarité obligatoire et Formation professionnelle) |
| IRDP | Institut de recherche et de documentation pédagogique |

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme d'activité 2020-2023

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO

Mandat

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.



Fred-Henri Schnegg
président

Travaux

Plan d'études romand (PER) – Moyens d'enseignement romands (MER)

Dans le respect de l'art. 9 de la Convention scolaire romande (CSR), la CLEO suit avec attention les différentes étapes de réalisation ou d'adaptation des MER en vue de soutenir la mise en œuvre du PER. La CLEO donne son aval à leur édition et coordonne leur introduction dans les classes de Suisse romande.

En 2023, la CLEO a suivi et accompagné la migration de la plateforme plandetudes.ch contenant les moyens d'enseignement romands (MER) vers www.per-mer.ch qui a été effectuée le 1^{er} juillet 2023.

Par ailleurs, la réalisation des MER étant bien avancée, la CLEO a débuté une réflexion sur une stratégie intercantonale pour la réactualisation progressive des moyens d'enseignement romands (SIRMER).

Domaine Langues (L)

La CLEO a été régulièrement informée des travaux liés aux MER *Français 1-8*, que ce soit par la rédaction, le Comité de pilotage, la commission qualité ou le GT F3.

L'introduction des MER *Français 3^e et 6^e* est prévue pour tous les cantons dès la rentrée 2024.

L'élaboration des MER *Français 9-11* a été menée en 2023 selon le nouveau dispositif. La CLEO a préavisé positivement le projet éditorial présenté en septembre 2023.

Sur proposition de l'UMER-SO, la CLEO a stabilisé la constitution et le fonctionnement des groupes de travail visant la reprise des MER Allemand et Anglais (2^{ndes} éditions). La CLEO a été informée des travaux de reprise des MER *Allemand 7^e et 8^e* ainsi que *Anglais 9^e-11^e*, suite à la validation du cahier des charges.

En 2023, la CLEO a débuté une réflexion concernant l'évolution des MER Allemand et Anglais à l'horizon 2031 (fin des contrats avec les maisons d'édition pour les ouvrages actuels).

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)

Concernant les MER *Mathématiques 9-11*, la CLEO a validé les travaux de reprise du chapitre *Recherche et Stratégies* en vue de l'intégration d'*Aide à la résolution de problèmes*. L'introduction de la collection revue est prévue dans la plupart des cantons pour la rentrée 2024 en 9^e année.

En ce qui concerne les Sciences de la nature, la CLEO a pris connaissance de l'étude de faisabilité concernant l'élaboration d'une collection de MER Sciences de la nature pour le cycle 2, basée sur les séquences cantonales existantes, et l'a préavisée favorablement.

Domaine Arts

La CLEO s'est dite favorable à la constitution d'un groupe de réflexion Arts pour l'ensemble des trois cycles en vue de faire un état des lieux des pratiques, ressources et besoins cantonaux en la matière. Au vu des différents autres travaux et forces à disposition, ce groupe de réflexion n'a pas encore pu être institué.

Domaine Éducation numérique (EN)

La CLEO a validé les travaux menés par le GT Intégration de l'EN dans le PER pour l'intégration de l'EN dans le PER comme domaine disciplinaire (sans reprise globale du PER). La mise à disposition des cantons se fera à la rentrée 2024.

La CLEO a participé à la Task force « Moyens d'enseignement en éducation numérique » (TF MEÉN) chargée de faire des recommandations à l'Assemblée plénière quant à la possibilité de mutualiser les moyens d'enseignement pour l'éducation numérique déjà en vigueur dans différents cantons membres de la CIIP.

Domaine Formation générale

La CLEO a validé la finalisation des travaux concernant le catalogue des ressources complémentaires FG 33 ainsi que la structure des catalogues et la sélection des ressources pour la mise en œuvre de la thématique FG *Choix et projets personnels* et plus particulièrement l'orientation scolaire et professionnelle.

Instrument Profil de compétences transversales (PCT)

En réalisation de l'article 16 de la CRS, la CIIP a développé un instrument romand *Profils de compétences transversales* (PCT) que la CLEO a validé. En 2023, elle a organisé la phase d'implémentation de cet instrument dans les dispositifs d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) des cantons en vue d'une généralisation de l'instrument pour 2028-2029.

Épreuves romandes communes (EpRoCom) – Banque d'items

La CLEO a été tenue au courant de l'avancée des travaux relatifs au projet EpRoCom/Banque romande d'items et au projet *PistEval* en découlant (ressources évaluatives mises à disposition des enseignant.es sur la plateforme PER-MER dans le but de soutenir une culture commune de l'évaluation, en proposant aux enseignant.es des critères d'analyse des tâches évaluatives).

Formation des enseignant.es

Conjointement avec la CLFE, la CLEO a participé au groupe de travail du projet Calliope concernant l'évolution de la formation des enseignant.es du degré primaire. Un premier rapport visant un dispositif romand d'accompagnement à l'entrée en profession pour les enseignant.es du primaire a été présenté aux conférences (CLFE et CLEO). Celui-ci a été validé et sera présenté en CSG en 2024.

Fonctionnement CIIP – CDIP

La Conférence suisse des services de la scolarité obligatoire (CSSO) a poursuivi ses travaux en 2023 et s'est réunie à deux reprises les 16 mars et 22 novembre 2023 afin de discuter de divers projets au niveau national, notamment du monitoring des compétences fondamentales, du projet de la CDIP : « profilsexigences.ch : instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à l'apprentissage ; de l'évolution de la formation des enseignant.es du primaire et de la protection des données relatives à l'utilisation des outils numériques à l'école ».

Différents membres de la CLEO participent à divers groupes de travail de la CDIP.

Bilan d'activités 2020-2023 et programme d'activité CIIP 2024-2027

La CLEO a effectué un bilan de ses activités au cours de la période 2020-2023 et s'est positionnée sur les perspectives de travail qu'elle souhaite conduire pendant la période 2024-2027 au regard des priorités politiques émises par l'AP-CIIP. Au vu du nombre et de la diversité des questions à traiter, la CLEO établira une feuille de route pour les travaux de ces quatre prochaines années. Elle prévoit également une collaboration plus étroite avec la Conférence latine pour la pédagogie spécialisée (CLPS) concernant des thématiques communes.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à six reprises durant l'année 2023, soit le 26 janvier, le 16 mars, le 4 mai, le 22 juin, le 28 septembre et le 1^{er} décembre.

Présidence : Giancarlo Valceschini (VD), puis dès juin Fred-Henri Schnegg (JU).

Collaboratrice scientifique : remplacement de Caroline de Rham (SG-CIIP) par Eva Leuenberger dès octobre.

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutation : remplacement de Giancarlo Valceschini (VD) par Cédric Blanc dès juillet.

Commission pédagogique, COPED

Mandat

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.



Christophe Germanier
président

Travaux

Domaine Langues (L)

Les MER *Français 1-8* : la COPED a été régulièrement informée de l'avancée des travaux via les échos de la rédaction, du Comité de pilotage, de la commission qualité, ainsi que du GT F3.

La COPED a pu suivre, apprécier et préavisier le projet éditorial MER *Français 9-11* tout au long de l'année 2023 avant sa validation par les instances décisionnelles.

La COPED a été informée des secondes éditions des MER *Allemand 7-8* et *Anglais 9-11*.

Le Groupe d'appui (GApp) *Langues étrangères* a poursuivi ses travaux en vue d'assurer une veille de l'enseignement-apprentissage des disciplines qu'il représente et rapporte régulièrement de l'avancée de ses réflexions à la COPED.

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)

La rédaction des MER Mathématiques s'est centrée sur des aspects transversaux pour le MER *Mathématiques 8^e* et des corrections ont été intégrées dans les MER *Mathématiques 7^e* et *8^e*. La COPED a suivi ces travaux.

La COPED a suivi, apprécié et préavisé les travaux de reprise du chapitre *Recherche et Stratégies* des MER *Mathématiques 9-11*.

La COPED a apprécié et préavisé l'étude de faisabilité pour un MER Sciences de la nature cycle 2.

Domaine Éducation numérique (EN)

La COPED, en collaboration avec la CORES, a pu apprécier et préavisier les travaux menés par le GT PER EdNum concernant l'intégration de l'EN dans le PER.

La COPED est régulièrement informée des travaux menés par la CONUM et des groupes associés (Tableau de bord EN, Copil StratNum, Glossaire EN), ainsi que des travaux relatifs à l'intégration de l'EN dans le PER comme domaine disciplinaire.

Formation générale (FG)

Ressources numériques (RN) : La COPED a été informée de la fin des travaux du GT-RN FG 33 et un lot de quatre catalogues thématiques de ressources concernant FG 33 *Choix et projets personnels*, qui se traduit communément par le *processus d'orientation scolaire et professionnelle*, a pu être apprécié.

Stratégie intercantonale pour la réactualisation des moyens d'enseignement romands (SIRMER)

Un projet pour un processus de réactualisation des MER a été présenté à la COPED qui a pu l'analyser et faire des propositions quant à son implication dans ces démarches.

Colloque pédagogique

La COPED a organisé une journée d'étude le 10 novembre 2023 sur la thématique *Différenciation pédagogique dans les classes régulières. Entre intention et réalité*. Les 90 participant.es (services cantonaux, enseignant.es, directions

d'établissement et instituts de formation des enseignant.es) ont travaillé sur des pistes intercantionales possibles permettant d'améliorer l'implémentation de la différenciation dans les classes.

Données factuelles

La commission s'est réunie à huit reprises durant l'année 2023, soit le 27 janvier, les 9-10 mars, les 11-12 mai, les 1^{er}, 6 et 29 septembre, les 9-10 novembre et le 15 décembre.

Présidence : Christophe Germanier (VS).

Collaboratrice scientifique : Caroline de Rham (SG-CIIP) jusqu'en septembre, puis Eva Leuenberger dès octobre.

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations : Ségolène Eberlin (JU) remplace Dominique Inglada (JU) dès janvier. Maud Macho Gerber représente le canton de Berne dès janvier. Marc Andrey (SER Cycle 2) remplace Charlotte Wirz dès mai. Rosanna Margonis-Pasinetti (HEP VD) quitte la COPED en mai. Catherine Couchepin Tobola (HEP VS) quitte la COPED dès novembre. Vesna Wicht (SG-CDIP) et Nicole Gaillard (FR) quittent la COPED en mai. Serge Ramel (NE) remplace Alain Ramelet (NE) dès août.

Commission des ressources didactiques numériques, CORES

Mandat

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission des ressources didactiques numériques (ci-après CORES), en qualité d'instrument d'analyse et de conseil pour la CIIP dans le domaine des moyens d'enseignement romands et ressources didactiques pour la scolarité obligatoire. Elle est chargée de travaux d'analyse et d'évaluation des ressources à même de compléter les moyens d'enseignement romands ou de pallier dans certains cas leur absence, ainsi que de consultation et de conseil, en particulier pour la mise à disposition des ressources numériques sur ou par l'intermédiaire de la plateforme électronique PER-MER ou par l'intermédiaire de la Bibliothèque scolaire numérique d'Educa.



Elvio Fisler
président

Travaux

Mise à disposition des moyens d'enseignement et accès aux ressources complémentaires

La CORES a accompagné les travaux de développement de la plateforme ESPER qui portaient notamment sur sa refonte technique et la publication de *Mathématiques 8^e*.

En vue de l'élaboration de règles pour le tri et l'actualisation des ressources numériques, la commission a poursuivi ses échanges autour de cette thématique et a fait état de pratiques pertinentes utilisées dans les cantons.

La commission s'est questionnée sur les obstacles rencontrés par les cantons pour intégrer la fédération Edulog et a proposé quelques pistes d'actions, en coordonnant le suivi par les spécialistes du SG-CIIP et d'Educa.

Dans le cadre de la consultation du projet éditorial Français cycle 3, la CORES a transmis son appréciation sous forme de préavis et apporté des conseils sur demande de la direction du projet autour de la question de l'intégration de l'Éducation numérique dans les futures séquences d'enseignement-apprentissage.

Sélection et mise à disposition de ressources d'enseignement numériques complémentaires aux MER, notamment pour soutenir le domaine de la Formation générale (FG)

Dans le cadre du processus d'évaluation des ressources numériques défini par la CORES, les membres ont validé plusieurs ressources complémentaires qui leur ont été soumises. Celles-ci relèvent de thématiques comme le droit de vote des femmes, la violence, le cinéma, la gestion du budget, et s'inscrivent principalement dans les axes *Vivre ensemble et exercice de la démocratie* et *Interdépendances* de FG, *Citoyenneté* de SHS, Sciences de la nature, Arts visuels et Économie familiale. Ces ressources ont été référencées sur la plateforme [PER-MER](#).

Plus particulièrement, la CORES a accompagné les travaux du Groupe de travail pour la sélection de ressources didactiques numériques autour de l'objectif FG33 *Choix et projets personnels* du PER (GT-RN FG33), notamment relatif à l'orientation scolaire et professionnelle. Elle a évalué la structure des catalogues proposés, la sélection des ressources qui s'y trouvent, ainsi que le dispositif de mutualisation mis en place pour réaliser ces travaux. Elle a enfin pu apprécier la mise en valeur de ces catalogues sur un espace dédié sur la plateforme [PER-MER](#).

En vue d'assurer une communication et concertation entre les partenaires CIIP (éducation21, e-media, RTS Découverte) dans la production de ressources pédagogiques, la CORES a régulièrement diffusé une veille des nouveautés.

Accessibilité aux objectifs du Plan d'études et moyens d'enseignement romands pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

La CORES a échangé autour de la question de l'usage des technologies d'aide dans les cantons et de leurs possibles restrictions en lien avec l'exposition aux écrans.

La commission a soutenu et échangé sur le rapport d'expertise de la cellCIPS (Centre de compétences pour l'éducation numérique, outil d'aide et d'accessibilité), réalisé dans le cadre de la Convention avec la CIIP pour une bonne intégration de l'accessibilité dès la conception des futurs MER.

L'accessibilité des Moyens d'Enseignement Romands (MER) : consignes et propositions

Dans le cadre d'une Convention entre la cellCIPS – Centre de compétences pour l'éducation numérique, outil d'aide et d'accessibilité (VD) – avec la CIIP et au terme d'un processus de huit années, il a été possible de mettre à disposition un corpus de propositions afin d'améliorer significativement l'accessibilité des MER. Ces démarches visant à prévoir une *Conception universelle de l'apprentissage* (CUA) étaient centrales dans les débats des sessions de la CORES.

Éducation numérique et éducation aux médias

En collaboration avec la COPED, la CORES a examiné les travaux relatifs à l'intégration de l'Éducation numérique dans le PER comme nouveau domaine disciplinaire.

Données factuelles

La CORES a tenu cinq séances plénières en 2023, les 3 février, 31 mars, 12 mai, 1^{er} septembre et 24 novembre.

Présidence : Elvio Fisler (CLPS).

Collaborateur et collaboratrice scientifiques : Jacques Déboeuf et Shanoor Kassam (SG-CIIP).

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS

Mandat

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.



Nicolas Aebischer
président

Travaux

La COMOS a traité des thèmes suivants en 2023 :

- conseil technique en vue de la réalisation des MER *Mathématiques 1^{re}-8^e* et *Français 1^{re}-8^e* ;
- réalisation des MER *Mathématiques 8^e*, *Français 3^e* et *Français 6^e* ;
- préavis sur le projet éditorial des moyens d'enseignement romands *Français 9^e-11^e* ;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- modalités de dépannage entre économats ;
- participation active, par le biais du directeur de l'Office cantonal du matériel scolaire (OCMS), Fribourg, aux travaux de la commission de gestion (COGEST), chargée d'examiner et de préavis à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Données factuelles

La COMOS s'est réunie à huit reprises, les 19 janvier, 30 mars, 4 mai, 15 juin, 24 août, 14 septembre, 9 novembre et 7 décembre.

Présidence : Nicolas Aebischer (FR).

Secrétariat : Séverine Erard.

Mutation : Philipp Häusler (BE) a remplacé Franziska Wiedmer dès septembre.

Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO

Mandat

La commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO) est chargée de la mise en commun ainsi que du développement d'items et d'évaluations fondés sur les objectifs du PER. En parallèle, sous la conduite de la CLEO et sous la coordination et la gestion de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), la COMEPRO élabore une banque d'items à partir de laquelle pourront être construites des évaluations cantonales et des épreuves romandes communes. Concernant ces dernières, le calendrier et les priorités seront définies par l'Assemblée plénière de la CIIP ultérieurement.



Philippe Linder
président

Travaux

Orientés depuis 2021 vers le développement de pistes pour l'évaluation (PistEval) à l'attention du corps enseignant, les travaux liés à la sélection et à l'adaptation de tâches issues d'épreuves cantonales se sont poursuivis en 2023. Destinées à accompagner les enseignantes et enseignants dans leurs réflexions sur leurs pratiques évaluatives, ces *PistEval* ont été complétées d'autres exemples de tâches et de réalisations d'élèves de 8^e année, pour la résolution de problèmes en Mathématiques, ainsi que pour la *compréhension de l'écrit* et la *production de l'écrit* en Français, suite à un dispositif de validation qualitatif développé en 2022.

En 2023, dans l'intention de pouvoir compléter les *PistEval*, un test-pilote a été réalisé dans huit classes de 8^e année de chacun des sept cantons de Suisse romande, en particulier pour vérifier l'adéquation des tâches aux différents contextes. Ce test-pilote comportait une partie papier-crayon pour les Mathématiques et une partie informatisée. Cette dernière se prêtait en effet particulièrement bien à l'évaluation visée, puisqu'il avait été décidé par la CLEO de traiter de la *compréhension de l'oral* en Allemand et, dans une perspective très expérimentale, de la possibilité même de réaliser une *production de l'oral* dans cette discipline. Dans une optique également exploratoire, quelques tâches de résolution de problèmes en Mathématiques ont été conçues. En effet, la partie informatisée dans son ensemble a été considérée comme cohérente avec l'avènement de l'Éducation numérique, qui plus est prospective en vue de définir, à plus long terme, des outils pertinents pour les cantons et le corps enseignant. Durant la seconde partie de l'année, la COMEPRO a pu bénéficier de présentations des premières analyses réalisées par l'IRDP. Celles-ci se prolongeront en 2024 et permettront notamment de calibrer les informations pertinentes pour le traitement des données issues de la passation des tâches informatisées.

Un des défis pour réaliser ce test-pilote a été la question de l'équipement des classes et de l'infrastructure. Constatant un manque à ce sujet dans certains cantons, la COMEPRO a cherché une solution homogène, en faveur d'une bonne comparabilité des résultats. Le canton de Vaud, qui est doté d'un centre de compétences informatiques suffisamment robuste, a mis à disposition le matériel utile au test-pilote (tablettes rassemblées dans des mallettes de transport, écouteurs et bornes wifi 4G). Pour réaliser la partie informatisée du test-pilote, une société genevoise a été mandatée pour développer une application dédiée, calibrée pour une passation sur tablettes. Cette application comporte différentes parties permettant d'inscrire les classes, d'assurer la gestion des passations par les personnes administrant le test-pilote et, enfin, d'accueillir des tâches évaluatives, avec des variations possibles entre élèves, également selon les réponses fournies. Elle a été conçue pour autoriser des développements ultérieurs et insérer des tâches évaluatives complémentaires, qu'il s'agira de définir en 2024.

Par ailleurs, au fil des séances, les membres de la COMEPRO se sont mutuellement présentés leurs dispositifs respectifs d'élaboration et de passation de leurs épreuves cantonales, ainsi que de traitement, de communication ou encore d'exploitation des résultats. Les réflexions sont en cours quant à une possible synthèse susceptible de dégager des pratiques inspirantes pour les cantons, voire pour la création de tâches évaluatives romandes, également dans des disciplines autres que celles généralement objet d'épreuves cantonales, voire encore pour des épreuves romandes.

Enfin, dans la perspective d'une meilleure compréhension mutuelle et d'une harmonisation dans les textes romands – voire cantonaux – produits, un partage a été initié quant aux termes en usage dans les cantons en lien avec l'évaluation.

Dispositif de travail

La COMEPRO s'appuie sur différents groupes de travail : des groupes de conseil didactique, un par discipline, associés au groupe de conception de l'IRD, ainsi qu'un groupe de résonance (GRés), composé d'un.e ou deux enseignants de 8^e année pour chaque canton, rattaché directement à la COMEPRO. Ce dispositif permet, d'une part, d'étayer les réflexions didactiques et, d'autre part, d'obtenir une appréciation du terrain. La COMEPRO accompagne la mise en place des dispositifs de test et priorise les travaux, qu'elle soumet à la CLEO.

Le GRés s'est réuni deux fois en 2023 pour analyser des tâches de *production de l'écrit* en Français.

Données factuelles

La COMEPRO s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2023, les 30 janvier, 29 mars, 24 mai, 5 septembre et 8 novembre.

Le GRés a tenu deux séances, les 7 février et 7 novembre 2023.

Présidence : Philippe Linder (VD).

Suivi scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP – IRDP).

Secrétariat : Maria-José Martinez (IRD).

Mutation : Maud Macho-Gerber (BE) a rejoint la COMEPRO début 2023.

Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Durant l'année 2023, l'UMER-SO s'est appuyée sur le travail de plusieurs commissions, en particulier la COMOS et la COPED.

L'UMER-SO a assuré la coordination des approvisionnements et des réimpressions pour les économats cantonaux. La supervision de projets éditoriaux en cours a constitué une autre partie de son activité. Le projet Mathématiques 1-8 a nécessité un investissement particulier afin d'assurer la rédaction et la mise à disposition des cantons, à la rentrée 2023-2024, du matériel de *Mathématiques 8^e*. Ce projet est ainsi arrivé à son terme.

Le projet *Français 1-8* suit son cours. Les équipes de rédaction et l'encadrement du projet ont poursuivi leurs activités selon le planning défini. De son côté, l'UMER-SO a perpétué son soutien à l'élaboration du matériel accompagnant ces nouveaux moyens d'enseignement.

Le projet éditorial *Français 9-11* a été validé. Une équipe de rédaction a pu être engagée et s'est mise au travail à l'automne. Les travaux devraient durer jusqu'en 2028.

Les travaux des secondes éditions des MER Allemand 5-11 et Anglais 7-11 avancent en collaboration avec les éditeurs concernés, dans le respect des dispositions contractuelles et du planning défini.

L'étude de faisabilité pour le lancement d'un projet éditorial pour la mise à disposition de moyens d'enseignement romands en Sciences de la nature 5-8 a été finalisée et présentée à la CLEO puis à la CSG à l'automne. L'AP-CIIP se prononcera sur ce rapport et sur l'opportunité de la mise en œuvre de ces travaux en début d'année 2024.

L'UMER-SO et le Secrétariat général poursuivent le développement des plateformes interactives en ligne qui accueillent les versions numériques des MER, au service du corps enseignant. En 2023, d'importants travaux de migration en lien avec l'obsolescence de l'une des plateformes ont été finalisés. Ainsi, la nouvelle plateforme [PER-MER](#) a été mise en production. Durant cette année, un appel d'offres public a été mené afin d'attribuer les travaux d'élaboration d'un *portail unique*.

Enfin, l'UMER-SO a poursuivi ses travaux quant à la stratégie à mener pour la réactualisation des collections de MER (SIRMER). Les premiers résultats de ces réflexions ont été présentés à la CLEO en début d'année 2023. L'objectif consiste à faire valider en 2024 des processus visant à stabiliser la conduite de ces travaux d'actualisation et de révision des MER, en déterminant notamment leur mode de financement.

| | Responsables | Assistance administrative |
|----------------------------------|--|---------------------------|
| Responsable UMER-SO : | Yves Cretton | |
| Soutien au responsable UMER-SO : | Nancy Favre, dès septembre | |
| Administration : | Séverine Erard | |
| Iconographe : | Laura Pierini → févr. Debora Orlando, dès février | |
| MER Français 1-8 : | Gaël Blanchet, David Bürki, Caroline Ducrey Evéquo, Joram Vuille, Claire Detcheverry → juillet Philippe Roduit → juin | Magali Buehler |
| MER Français 9-11 : | Gaël Blanchet, Caroline Ducrey Evéquo, Alexandre Regad, Steve Richard, dès février Fabrice Bertrand, mars à mai | Magali Buehler |
| MER Allemand et Anglais : | Andreas Dutoit Marthy | Karin Seiler |
| MER Mathématiques 1-8 : | Yolande Berga, Simon Glassey → juin Myriam Hulmann | Karin Seiler |
| MER Mathématiques 9-11 : | Yolande Berga Myriam Hulmann | Karin Seiler |

| | Responsables | Assistance administrative |
|-------------------------------------|--------------------|---------------------------|
| MER Sciences de la nature : | Yolande Berga | Karin Seiler |
| MER Sciences humaines et sociales : | Nancy Favre Zeiser | Karin Seiler |
| Formation générale : | Shanoor Kassam | Jessica Sauser |
| Plateforme numérique PER-MER : | Gaël Teguia | |
| Plateforme numérique ESPER : | Jacques Déboeuf | |

Langues

Français 1-11

L'année 2023 a été marquée par l'introduction des MER *Français 1^{re}-2^e et 5^e* conjointement dans tous les cantons romands. Les premiers retours des enseignant.es sont positifs et cette importante étape du projet peut être considérée comme un succès majeur de la coordination romande.

La phase d'édition des MER *Français 3^e et 6^e* est à présent terminée. Les cantons poursuivent l'introduction des MER Français en coordonnant la conception de la formation continue des enseignant.es.

En ce qui concerne le cycle 3, l'année 2023 a permis de finaliser et valider le projet éditorial. La rédaction des MER *Français 9^e-11^e* a dès à présent comme objectif de livrer le moyen *Français 9^e* en 2027 dans la continuité de 8^e.

Allemand 5-11

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des travaux en vue de l'élaboration des 2^{ndes} éditions de l'ensemble des collections des moyens d'enseignement de l'allemand. Les travaux pour la collection *Der grüne Max 5^e et 6^e* ont vu l'introduction de la 2nde édition pour la 5^e année et les autres années suivront de rentrée en rentrée scolaire. Si la 2nde édition comporte avant tout un rafraîchissement de la maquette, des illustrations et des textes, un accent a également été mis sur une lisibilité améliorée. Il est à noter que l'un des composants a été revu de fond en comble, n'ayant jusque-là jamais donné entière satisfaction ; il s'agit du vocabulaire. Les travaux sont suivis de près par l'UMER-SO, ainsi que par trois expertes rattachées à l'UMER-SO qui travaillent en étroite interaction avec l'éditeur. La suite des travaux, portant sur *Junior 7^e et 8^e* ainsi que *geni@I klick 9^e à 11^e*, repose sur le même dispositif d'élaboration que celui mis en place pour *Der grüne Max*. Il est à noter que les composants numériques sont aussi mis à jour, entre autres dans la perspective d'un accès futur via Edulog.

Anglais 7-11

A l'instar des travaux menés pour l'élaboration des 2^{ndes} éditions des moyens d'enseignement pour l'allemand, et avec un dispositif en tous points équivalent, 2023 a permis d'introduire la 2nde édition de *More I* pour la 7^e année et cela se poursuivra d'année en année pour tout le programme des moyens dédiés à l'anglais. Pour les composants numériques, l'accent est également mis sur un rafraîchissement envisagé dans la perspective du futur accès via Edulog.

Mathématiques

Mathématiques 7-8

Le guide didactique en ligne de *Mathématiques 8^e* a été publié en avril 2023 sur la plateforme ESPER. L'ensemble du MER (livre et fichier de l'élève) ainsi que le matériel d'accompagnement a été mis à disposition des cantons pour la rentrée 2023.

La finalisation de la rédaction du MER *Mathématiques 8^e* s'est déroulée principalement durant l'année 2022.

L'ensemble du MER *Mathématiques 8^e* (guide didactique en ligne, livre, fichier et matériel) ont été mis à disposition des cantons à la rentrée 2023.

Mathématiques 9-11

Les travaux d'adaptation de la partie *Recherche et stratégies* (RS), pour assurer la continuité et la verticalité avec les MER *Mathématiques 1-8*, ont débuté en automne 2020 et se sont achevés fin 2023. Durant l'année 2023, des développements de la plateforme en ligne de la CIIP ont été réalisés pour permettre la migration des contenus de la collection dès 2024.

La mise à disposition de l'adaptation de la collection *Mathématiques 9-10-11* est prévue à la suite de l'introduction du nouveau MER *Mathématiques 8^e* en 2023, soit en 2024 pour *Mathématiques 9^e* et *Aide-mémoire 9-10-11*, en 2025 pour *Mathématiques 10^e* et en 2026 pour *Mathématiques 11^e*.

Sciences de la nature

Sciences de la nature 5 à 8

La collection française *Odysséo* était prévue comme solution transitoire pour quelques années. Le 28 janvier 2021, la CLEO s'est positionnée en faveur de l'arrêt à moyen terme de l'usage des ouvrages *Odysséo* pour l'enseignement des Sciences de la nature au cycle 2 et de son réapprovisionnement (*Odysséo 5-6* jusqu'en 2022 et *7-8* jusqu'en 2023).

Afin de déterminer la faisabilité de disposer à moyen terme de moyens d'enseignement communs pour les Sciences de la nature au cycle 2, la CLEO, dans sa séance du 5 mai 2022, a donné son aval à la constitution d'un groupe de travail visant à préciser, clarifier et cadrer les conditions de faisabilité et les contenus à aborder. Ce groupe a relancé la question de la mutualisation des séquences cantonales existantes, en remplacement d'*Odysséo*, pour doter les classes du cycle 2 d'un matériel adéquat soutenant l'expérimentation et la démarche scientifique telles que visées dans le PER. Le groupe de travail a remis son rapport à la CLEO qui a donné, le 28 septembre 2023, son aval à l'élaboration d'une collection de MER Sciences de la nature pour le cycle 2, basée sur les séquences cantonales existantes, et préavisé favorablement un lancement des travaux dès 2025.

Lors de sa séance du 1^{er} décembre 2023, la CSG a donné un préavis favorable à la demande d'un budget pour l'élaboration d'un moyen d'enseignement en Sciences de la nature cycle 2.

Sciences de la nature 9 à 11

Depuis 2021, selon les besoins, un groupe de cinq expert.es externes analyse, d'un point de vue scientifique et au regard du Plan d'études romand (PER), les requêtes provenant d'enseignant.es via le formulaire de contact de la plateforme ESPER et des documents élaborés par des prestataires externes (séquences pédagogiques, vidéos, ressources numériques, etc.).

En 2023, le groupe d'expert.es a proposé de nouvelles ressources numériques référencées sur le site Internet pour les enseignant.es afin notamment de remplacer les RN qui utilisaient Adobe Flash Player (plugin utilisant la technologie Flash et dont le développement et le support ont été arrêtés).

Formation générale

Les quatre thématiques de Formation générale du PER (Santé et bien-être, Choix et projets personnels, Vivre ensemble et exercice de la démocratie, Interdépendance) sont principalement prises en charge par les MER disciplinaires, des prestataires externes et des projets au niveau des classes ou des établissements scolaires.

Afin de soutenir ce domaine, le Secrétariat général de la CIIP et la commission des ressources didactiques numériques (CORES) effectuent en outre des sélections de ressources didactiques numériques (RN) complémentaires qui sont progressivement mises à disposition des enseignant.es romand.es par l'intermédiaire de la [Plateforme PER-MER](#).

Ressources numériques complémentaires soutenant la Formation générale (cf. CORES et IRDP)

Au cours de l'année 2023, quelques ressources soumises par des tiers ont été évaluées et des catalogues thématiques existants ont été enrichis et restructurés afin de les valoriser sur un espace dédié de la nouvelle plateforme PER-MER.

Le Groupe de travail pour la sélection de ressources didactiques numériques autour de FG33 Choix et projets personnels du PER (GT-RN FG33) a par ailleurs finalisé un ensemble de quatre catalogues thématiques : *Élargir ses horizons et s'informer de manière active*, *Apprendre à se connaître et choisir son projet professionnel*, *Construire son projet et s'outiller*, *Enjeux de l'orientation en contexte scolaire*. L'ensemble a été contextualisé sur une [page de présentation](#), où le caractère complémentaire des ressources est explicité en regard des moyens et dispositifs cantonaux en matière d'orientation.

Des travaux de structuration et de sélection de ressources pour la thématique *Santé et bien-être* ont par ailleurs été amorcés.

Éducation en vue du développement durable (EDD)

La Fondation éducation21, Centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) et Agence spécialisée de la CDIP pour l'EDD, est liée à la CIIP par une Convention de prestations quadriennale. En 2023, une nouvelle édition des [Rencontres romandes en EDD](#) a réuni 180 participant.es et a été conjointement organisée entre éducation21, Promotion santé Valais, la HEP-Valais et la CIIP, avec pour thématique : [Une culture d'établissement alliant santé, égalité et durabilité – Ça veut dire quoi ? Comment fait-on ?](#) La Fondation a par ailleurs mis son expertise au service de travaux romands, notamment en ce qui concerne le suivi des projets financés dans les cantons latins, les statistiques de consultation des ressources francophones et italophones de leur site, la présentation de leur nouvelle compréhension EDD, ainsi que la présentation de la gouvernance de l'EDD au niveau national. Des échanges entre le SG-CIIP et la direction de la Fondation ont par ailleurs permis de définir les principales lignes de collaboration qui seront inscrites dans la nouvelle convention 2025-2028.

En vue des réflexions sur le prochain programme quadriennal de la CIIP 2024-2027, le *Réseau durabilité CIIP* (regroupant des spécialistes des cantons latins) avait délivré un panorama des dispositifs existants et élaboré des recommandations pour intensifier l'intégration de cette dimension dans les instruments romands. Au cours de l'année 2023, certaines propositions ont été affinées et structurées, en vue des échanges conduits dans les organes CIIP. Le Réseau a en outre collaboré avec la CLPO à laquelle ses conclusions ont été présentées, et une analyse de l'intégration de l'EDD dans le nouveau plan d'étude cadres pour la maturité gymnasiale a été délivrée.

DEGRÉ SECONDAIRE II

Point 3.3 du programme d'activité 2020-2023

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO

Mandat

La conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) traite de l'ensemble des problématiques relevant du degré secondaire II, formations générales et formation professionnelle, ainsi que du degré tertiaire B (hors HES et Universités) et de la formation continue à des fins professionnelles, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.



Lionel Eperon
président

Travaux

Initiative sur les soins infirmiers

La CLPO a thématisé à deux reprises cette initiative. En juin, elle a organisé un large tour de table pour voir, notamment, comment les cantons appréhendaient l'ouverture d'ES, sachant qu'il y aura de la demande au niveau des ES, avec le risque d'une concurrence peu constructive entre cantons. En décembre, elle a renoncé à débattre sur les besoins d'une coordination régionale, suggérée lors de la présentation de deux modèles cantonaux en octobre dans le cadre d'une réunion en ligne organisée pour les cantons par les CDS et CDIP. En effet, il appartient aux Collèges des chef.fes de service (responsables en charge des Hautes écoles dans les différents cantons) de formuler des recommandations susceptibles de permettre aux cantons de coordonner leur politique en matière d'aides financières aux futur.es étudiant.es en soins infirmiers ES (concernent uniquement VS et BE francophone) et HES, selon les décisions prises fin octobre par le Comité gouvernemental de la HES-SO.

Initiative parlementaire de Ruedi Noser « Orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Garantir l'équivalence des prestataires publics et privés »

La CLPO en a discuté lors de sa plénière de septembre, quand bien même elle n'est pas la conférence thématique première pour ce qui a trait à l'orientation, dès lors que cette motion reflète plutôt une vision alémanique de l'orientation et soulève d'importants enjeux politiques et potentiellement financiers. L'origine de cette initiative parlementaire est *viamia* qui a amené le SEFRI à se saisir de cette problématique, jusqu'ici du ressort du secteur privé et/ou des cantons. L'orientation pour les +40 ans a, à cette faveur, connu une plus forte implication du secteur étatique. Certains milieux privés ont considéré anormal que l'État s'en occupe. Dans les cantons latins, il est essentiel de s'assurer qu'à l'avenir, les adultes, et en particulier celles et ceux cherchant à s'insérer ou à se réinsérer sur le marché du travail, bénéficieront toujours d'un soutien fort en matière d'orientation et de formation. La question de la gratuité de ces prestations reste réservée. Il s'agit en effet d'une politique publique d'importance, en particulier en regard des exigences de se « former tout au long de la vie ». Une note commune CLOR-CLPO a été envoyée le 9 octobre 2023 à l'AP-CIIP suite à la plénière CLOR du 5 octobre 2023 pour souligner le danger représenté par cette initiative pour les cantons latins par rapport notamment à leur nécessité de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée.

Évolution de la maturité gymnasiale

La CLPO a mené en mai un échange relatif aux résultats de la consultation nationale. Il en est ressorti que la durée des études constituait le principal enjeu pour plusieurs cantons romands. D'autres discussions ont également eu lieu au sujet de la consultation sur le plan d'études cadre national dont les résultats sont attendus prochainement.

Réforme du commerce

Comme en 2022, la CLPO a fait de cette importante révision un point permanent à chacune de ses réunions, hormis la dernière en décembre. Les principales problématiques abordées ont été :

- Les « Moyens d’enseignement CFC de la CREME/GLIMI » et les « Médias d’apprentissage des connaissances professionnelles CFC et AFP de l’organe responsable ». La CLPO a demandé au président de la conférence suisse des écoles professionnelles commerciales (CSEPC) de s’entourer d’expert.es pour vérifier les cohérence et complémentarité des outils ectaveo et CREME/GLIMI, pour le dual comme pour le plein temps, y compris pour les procédures de qualification. Dans l’ensemble, cela est le cas. Dès lors, l’assemblée a été très majoritairement d’avis que les cantons latins devaient s’engager à acquérir les deux outils pendant trois ans (une volée ad minima), voire pendant quatre ans (deux volées), et que cela se passerait d’autant mieux si à la fois les enseignant.es et les apprenti.es utilisaient les deux moyens d’enseignement, ce également dans le dual. Après quoi, une évaluation devra être faite, à l’échelle nationale ou au niveau de la CLPO. L’avis susmentionné découle de plusieurs considérants : 1) la mise en œuvre étant intervenue à la rentrée scolaire 2023-2024, il était essentiel de prendre en compte le besoin des écoles de recevoir des propos rassurants et la nécessité pour chacun.e de trouver une certaine sérénité dans le système, 2) les enseignant.es ont été formé.es, 3) des solutions ont pu être négociées dans le cadre d’une réforme très complexe.
- Tarification des ouvrages CREME à destination des apprenti.es employé.es de commerce CFC.

Par ailleurs, l’AP-CIIP a souhaité rencontrer le président CLPO lors de sa plénière du 25 mai pour, d’une part, clarifier plusieurs questions en lien avec la réforme du commerce et, d’autre part, questionner le rôle de la conférence et le rôle du politique lors des révisions d’ordonnances de formation, sachant que la réforme du commerce servira d’exemple pour d’autres réformes complexes à venir. Dans une note à l’AP-CIIP transmise avant cet échange, le président CLPO a rappelé que de nombreux intérêts latins ont été défendus dans le cadre de cette réforme, avec des « victoires » d’étapes substantielles. Au terme d’un débat très nourri, l’assemblée a pris conscience de la nécessité, à l’avenir, de davantage tenir au courant les chef.fes de Département sur les dossiers délicats en cours ou à venir dans la formation professionnelle, et de veiller à assurer une coordination renforcée au sein de la CIIP.

Lors de sa plénière de septembre, l’assemblée a procédé à un important tour de table pour disposer d’une synthèse intercantonale aussi exhaustive que possible des premiers échos de la rentrée. Cette dernière s’est bien déroulée, quand bien même les retours au niveau des enseignant.es ainsi qu’entre des établissements urbains ou sis en périphérie étaient contrastés dans certains cantons, et il a par ailleurs été constaté que certaines entreprises formatrices de longue date ont décidé de ne pas engager d’apprenti.es au début de l’année scolaire 2023-2024. L’année en cours sera déterminante pour voir si ces entreprises modifieront leur position l’année suivante.

Mémorandum de la CIIP sur les principaux enjeux politiques de la formation professionnelle

Lors de l’audition de la CLPO par les membres de l’AP-CIIP le 25 mai à propos de la réforme du commerce 2023, plusieurs considérations ont été émises quant à la nécessité de pouvoir disposer d’un panorama des enjeux politiques et de leurs évolutions dans le domaine de la formation professionnelle.

Lors de sa séance de septembre, la CLPO a approuvé la remise non pas d’une note (comme proposé durant sa plénière de juin) mais d’un mémorandum (terme plus proche de la forme et des contenus) à la Secrétaire générale de la CIIP, en vue de sa présentation par le président CLPO aux séances de la CSG et de l’AP-CIIP, organisées respectivement fin octobre et fin novembre.

Ce mémorandum se veut une photographie de l’analyse conduite conjointement par les membres de la CLPO et est appelé à probablement évoluer ces prochaines années. Il ne s’agit pas là d’un bilan global de la formation professionnelle et de son bon fonctionnement : le modèle de formation professionnelle suisse a manifestement fait ses preuves et le présent document part de cet axiome. Parallèlement, son objectif est de mettre en exergue des tendances lourdes ou constats récurrents, qui méritent l’attention particulière des acteurs techniques et politiques de par les enjeux qu’ils soulèvent et qui doivent probablement guider des réflexions sur une adaptation/évolution du système. Dix axes prioritaires sont dégagés qui peuvent être regroupés en trois dimensions structurantes du système de formation professionnelle, soit :

- La gouvernance globale du système de la formation professionnelle et du partenariat tripartite.
- Le positionnement et le contenu des formations professionnelles initiales en regard des publics-cibles concernés.
- Les enjeux pédagogiques.

Compensation des désavantages au secondaire II

Au terme du processus de révision de la recommandation N°7 CSFP « Compensation des désavantages » débuté à l’automne 2021, les cantons romands et alémaniques ne se sont pas entendus lors de l’assemblée CSFP organisée

en mai sur la mise sur pied de modalités identiques s'agissant de la prise en compte de la compensation des désavantages pour les apprenti.es intercantonaux. Dès lors, les cantons romands et bilingues ont adopté des règles applicables dans les parties francophones de leur territoire.

Pour les cantons bilingues, les modalités sont à définir, en cas de besoin, directement avec le canton alémanique concerné.

HEFP

Lors de la plénière de mars, l'assemblée a abordé avec la responsable romande du secteur Formation à la HEFP plusieurs objets d'une acuité particulière pour les cantons et leurs écoles, en particulier :

- L'ouverture des filières de formation à petits effectifs. Les échanges se sont déroulés sur la base des résultats d'une consultation menée en février dans les cantons romands visant à identifier les effectifs des filières.
- La formation continue des enseignant.es. Les cantons ont été invités à transmettre à la HEFP leurs besoins, demandes, propositions, et à répondre à une interrogation de la HEFP, soit de déterminer si un couplage de culture générale (CG) et de maturité professionnelle (MP) satisferait les cantons, sachant qu'il existe une base légale pour la MP contrairement à la CG.
- Le profil de qualification futur exigé par chaque canton pour être engagé.e comme enseignant.e dans les professions du commerce a été synthétisé dans un fichier adressé à la HEFP afin de lui permettre de mettre les informations reçues en face des conditions d'admission puis de revenir vers la CLPO avec des propositions.
- Un projet de concept nouveau de formation avec module à option pour régler la question du Certificat Maturité Professionnelle (CMP) a été présenté par la HEFP ; les cantons ont ensuite répondu à une consultation dont les résultats ont permis d'identifier qu'une majorité des cantons romands adhère au principe que cette formation aurait lieu d'être assurée à l'échelle nationale, notamment pour satisfaire les besoins des cantons bilingues.

Question de la reconnaissance mutuelle des crédits alloués par les HEP et la HEFP pour favoriser la mobilité professionnelle des enseignant.es

Suite à sa plénière de septembre, la CLPO a signalé à la CSG et à l'AP-CIIP que la faible perméabilité des profils HEP et HEFP constitue un problème important pour la mobilité des enseignant.es. La CLPO a demandé à rencontrer la CLFE, conférence thématique première pour ce qui a trait à la formation des enseignant.es. Une discussion ouverte interviendra en 2024.

ChatGPT

La CLPO a mené une réflexion sur les opportunités, limites et risques de ChatGPT pour l'école dans le cadre d'une consultation organisée durant le premier trimestre par la CSG. Elle estime qu'il serait préférable d'accompagner cette évolution tout en partageant progressivement, à l'échelle intercantonale, les meilleures pratiques du terrain, plutôt que d'interdire ChatGPT et ses prochaines déclinaisons ou de l'autoriser sans mesures d'accompagnement. L'étude réalisée par l'EPFL dans le canton de Vaud auprès des enseignant.es de gymnase a été transmise pour information aux membres de la CLPO.

SIERF (Système d'informations sur l'Espace romand de la formation)

Les responsables de l'IRDP en charge du SIERF ont rencontré la CLPO en mai. Une présentation a permis de faire un survol des données existantes sur le site de l'IRDP et de donner des clés de lecture pour certains indicateurs produits par l'OFS. Lors de l'échange qui a suivi, l'assemblée a quasi unanimement déploré que les statistiques présentées par l'OFS, notamment dans le Rapport suisse de l'éducation 2023, souffraient d'un manque de contextualisation, en donnant quelques exemples à l'appui de ces propos. La CLPO a reparlé du SIERF lors de sa plénière de juin et souhaité pouvoir l'activer en fonction des besoins.

EuroSkills 2029 et WorldSkills 2024

La CLPO a fait à chacune de ses plénières un état de situation relatif à ces deux manifestations.

- D'une part, elle a suivi de près l'évolution de la candidature déposée par le canton de Genève pour organiser les EuroSkills 2029. Cette candidature prévoit que les cantons latins disposent d'espaces pour présenter des métiers traditionnels non offerts par le canton de Genève, et elle bénéficie du soutien de l'ensemble des Conseillères et Conseillers d'État latin.es. Cette candidature a gagné les primaires organisées à l'échelle nationale et devra encore l'emporter au cours du premier semestre 2024 face à un concurrent étranger.
- D'autre part, les WorldSkills 2024 organisés à Lyon intéressent tout particulièrement les cantons romands, dès

lors qu'ils auront lieu dans un pays francophone et qu'ils leur permettront de récolter de l'expérience en cas d'organisation des EuroSkills 2029 à Genève.

Données factuelles

La CLPO a siégé cinq fois en 2023, les 9-10 mars, 4 mai, 2 juin, 21 septembre et 1^{er} décembre.

Présidence : Lionel Eperon (VD).

Collaborateur scientifique : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutation : départ de Florent Cosandey (BE) en septembre, remplacé a.i. par Emilie Oberling.

Commission de coordination « Classes et accords intercantonaux – CAI »

Dans les domaines où le nombre d'apprenti.es identifié.es dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concerné.es, en particulier les Associations professionnelles, des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

En 2023, la CAI a siégé à trois reprises : les 7 mars, 15 mai et 12 septembre. Elle a poursuivi sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants, qui ont fait l'objet de réflexions approfondies :

Partie Accords intercantonaux

- *Écoles privées* : analyse de cette thématique par le groupe latin « Affaires juridiques FP ». En mai 2022, avec l'accord de la CLPO, la CAI avait chargé le groupe latin « Affaires juridiques FP » d'analyser l'obligation d'un canton de reconnaître une école privée qui arrive sur le marché pour offrir une formation et qui répond à toutes les exigences au niveau qualité. Le groupe latin a transmis les résultats de son analyse en mars 2023.
- *Convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile (Convention Mobilité CIIP)*. Tenant compte de la validation du RRM/ORM par les autorités en juin 2023 et des possibilités offertes pour les options spécifiques (OS) dans les disciplines proposées en vertu de l'art. 11 ou de l'art. 14 du RRM/ORM, la CAI a prévu de porter une éventuelle adaptation de cette convention, en ce qui concerne en particulier la mobilité en maturité gymnasiale tenant compte des offres cantonales d'OS, à l'ordre du jour d'une séance de 2025. D'ici là, les cantons auront avancé dans leurs réflexions concernant leurs dispositifs de formation en ce qui concerne la maturité gymnasiale.
- *Groupe de travail AES*. L'un des membres CAI faisant partie du groupe de travail AES, la CAI est tenue informée des travaux de celui-ci. Ce fut le cas, par exemple, pour le relevé des coûts ES, le positionnement des ES dans le système suisse de formation, la future appellation des diplômes du tertiaire B.

Partie Classes intercantionales

- *Technologue en matières plastiques CFC*. La reprise de cette formation par un canton a été analysée et a conduit à soulever la problématique des « microprofessions ». Une séance avec la sous-commission *Schulorte* a été organisée pour janvier 2024, pour débattre sur l'idée d'un centre suisse de formation pour chacune d'entre elles. Afin de garantir une formation complète, un canton pourrait en effet prendre en charge l'entier des apprenti.es, avec une traduction des supports de cours et avec des enseignant.es bilingues.
- *Développeuse de business numérique CFC (Digital Business CFC)*. La formation est actuellement offerte par le canton de Vaud pour la Suisse romande. La CAI suit l'évolution de cette thématique, qui est portée à l'ordre du jour de chaque séance, et s'est notamment penchée sur le type d'entreprises susceptibles de former des apprenti.es.
- *Droguiste CFC*. La CAI s'est prononcée en faveur du regroupement de la formation sur le site de Neuchâtel dès la rentrée 2024-2025 et ce, par paliers. Cette décision a été approuvée par la CLPO lors de sa séance de juin. Au-delà des positions premières divergentes, voire négatives, et des impacts émotionnels que ce dossier a suscités, l'excellente collaboration intercantonale et la bonne volonté de chaque intervenant.e ont été largement

soulignées. Le dossier est actuellement dans sa phase d'opérationnalisation.

- *Dessinateur.trice constructeur.trice sur métal CFC*. Après discussions et analyse, la classe du canton de Vaud restera ouverte. Le canton de Fribourg conservera également sa classe à Bulle mais n'en ouvrira pas une seconde à Fribourg comme envisagé. Aucun changement n'a donc été apporté pour la rentrée 2023-2024.
- *Installateur.trice solaire CFC et Monteur.trice solaire AFP*. Le canton de Fribourg prévoit l'ouverture d'une classe en 2024, mais si l'intérêt des jeunes se confirme et si ce domaine de transition énergétique poursuit son développement, les autres cantons romands analyseront l'intérêt d'offrir chacun cette formation. La CAI suit l'évolution de cette thématique, qui est portée à l'ordre du jour de chaque séance.
- *Viticulteur.trice CFC*. Le problème de cours-blocs placés en période de vendange s'est posé une seconde fois - une première fois en 2019. La CAI a réitéré sa demande auprès de l'école alémanique du déplacement de ces cours-blocs.
- *Formations initiales dans le commerce de détail et le commerce – droit applicable dans le cadre de la formation initiale raccourcie*. La formation raccourcie de dix-huit mois rencontre un grand succès pour les porteurs de maturité gymnasiale. Le canton de Neuchâtel souhaite proposer cette formation jusqu'en février 2024. Le canton de Vaud a également décidé d'aller jusqu'au bout de l'orfo pour les employé.es de commerce, soit dix-huit mois pour les détenteurs de maturité académique pour autant qu'ils s'inscrivent au plus tard en janvier 2024 pour une certification en 2025. Cet objet a été remonté en CLPO en mars.
- *Dispositifs cantonaux de formation (hors modes « dual » et « école à plein temps » usuels)*. Lors de la séance de mai, il a été décidé qu'une présentation de ces différents dispositifs serait faite par chaque canton en 2024.
- *Cartographie de la formation professionnelle romande de la CREME*. Le projet de remplacer le fichier des lieux d'enseignement de la CAI par un site internet cartographiant l'ensemble des offres de formation des cantons a été stoppé pour être inclus dans le projet « Registre national des écoles professionnelles ». La CSFP a chargé le CSFO de réaliser ce projet, que les travaux de la CREME déjà effectués permettront de bien construire.

Présidence : Laurence Knoepfler Chevalley (NE).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations : arrivée de Cristina Voutat (BE) en mai ; départ de Stefan Brühlhart (FR) fin décembre ; arrivée de Leticia Boni (NE) en janvier et départ de Julie Mella fin mars.

Commission de coordination « Cours interentreprises – CCIE »

La CCIE est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO. Elle a pour but d'harmoniser les pratiques et de favoriser les échanges entre les cantons et les Fonds cantonaux en matière de surveillance, de gestion informatisée des cours interentreprises (CIE) et de remboursement aux différents prestataires.

La CCIE a traité divers sujets dans le but d'homogénéiser les pratiques cantonales ou de résoudre des problèmes particuliers. Peuvent être notamment cités :

- la prise en charge intercantonale des coûts des CIE dans le cadre des écoles de commerce pour les stages en 4^e année ;
- la mise à jour du tableau de synthèse des pratiques cantonales concernant la prise en charge des CIE ;
- une proposition de mise à jour de la QualCIE ;
- le financement du blended learning.

La CCIE suivra les discussions actuellement en cours au niveau suisse pour modifier le mode de financement des CIE et y participera si nécessaire.

La CCIE a siégé le 28 mars (par visioconférence) et le 5 septembre.

Présidence : Jean-Daniel Zufferey (VD).

Secrétariat : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Mutations : Sylvie Perret (NE) a quitté la commission fin novembre ; David Valterio (VS) a quitté la commission fin février et Laure Moos représente le fonds cantonal a.i. dès mars.

Commission de coordination « Enseignement de la culture générale – CeCG »

La CeCG est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO pour toute question relative à l'enseignement de la culture générale (eCG). Elle a principalement pour tâche de coordonner cet enseignement entre les cantons de la Suisse latine et d'accompagner la mise en application des révisions du plan d'études cadre fédéral relatif à la culture générale.

La CeCG a suivi de près les travaux du projet national de réforme de l'enseignement de la CG, actuellement en cours, en y étant fortement impliquée : plusieurs de ses membres participent activement aux différents groupes de travail mis sur pied au niveau suisse. Ces délégué.es ont transmis les informations sur l'avancée des travaux dans le cadre des rencontres de la commission, laquelle a été en mesure d'échanger sur les enjeux et les points de vigilance à observer. Cette bonne représentation favorise la défense de la position latine au sein du projet national, malgré la difficulté ressentie au niveau de l'organisation du projet, ce qui complique les travaux.

La CeCG aura également pour vocation d'accompagner la mise en œuvre de la réforme fédérale dans les cantons de l'espace CIIP en favorisant les échanges et collaboration au niveau intercantonal, tout en proposant des solutions d'harmonisation.

La CeCG s'est réunie le 13 septembre (par visioconférence) ainsi que le 6 décembre.

Présidence : Sadri Shili (SG-CIIP).

Secrétariat : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Mutation : Jean-Pascal Luthi (JU), a.i. jusqu'en juillet, puis Xavier Beuchat depuis août.

Commission de coordination « Formation et qualification des adultes – CFQA »

La CFQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes. Elle traite notamment des formations prévues dans le cadre de l'article 32 LFP (formation continue à des fins professionnelles) et aboutissant à un CFC ou à une AFP, des procédures de reconnaissance et de validation des acquis, des formations modulaires et des formations initiales basées sur un contrat d'apprentissage.

La CFQA poursuit très activement sa collaboration avec la commission nationale CSFP-CFQA. Cette dernière est notamment chargée de faire entendre la voix des cantons auprès du SEFRI et des OrTra et est responsable de plusieurs projets Formation professionnelle 2030.

La CFQA joue par ailleurs un rôle majeur dans les questions opérationnelles entre cantons, qui s'échangent un nombre croissant de candidat.es, toutes voies confondues. Cette responsabilité va encore s'accroître ces prochaines années avec l'augmentation programmée du nombre d'adultes souhaitant se qualifier. Dans ce contexte, la mission de « veiller à renforcer la coordination intercantonale concernant l'ouverture de filières et de formations modulaires s'adressant aux adultes » a été ajoutée au mandat de la CFQA pour la période administrative 2020-2023. Cette tâche implique une collaboration étroite avec la CAI.

En 2023, la CFQA a siégé à trois reprises, les 25 janvier, 7 juin et 27 septembre. Les sujets suivants ont été débattus :

- *Groupe d'échange opérationnel latin de bonnes pratiques* par visioconférences, ouvert à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs concerné.es au sein des services cantonaux d'orientation et de formation professionnelle. Au vu des excellents retours des participant.es en 2022, ce groupe a poursuivi ses échanges en 2023. Deux séances ont eu lieu : les 19 septembre et 7 décembre. Les cantons de Berne (via le président de la CFQA) et de Genève ont assuré le lien entre le groupe d'échanges et la CFQA depuis sa création, en 2022. Depuis le dernier trimestre 2023, le lien entre le groupe d'échanges et la CFQA est assuré par le canton de Vaud.

- *Attribution des dispenses* : un recensement des pratiques cantonales a été établi et permet aux cantons, dans leurs interactions intercantionales, de se baser sur la pratique des autres cantons. Ce tableau sera actualisé chaque année.
- *Rapport CSFP-BASS sur les coûts directs et indirects de la FPI pour adultes – inventaire des possibilités et des déficits de financement en Suisse* : la thématique de ce rapport élaboré en 2022 est évoquée lors de chaque séance pour information mutuelle des avancées dans chaque canton.
- *Culture générale* : pour l'apprentissage dans son ensemble, des changements vont intervenir en 2026 pour les apprenti.es, avec des effets sur les adultes. La CFQA restera attentive aux futurs travaux de mise à jour voire de refonte d'un certain nombre de concepts cantonaux. Les cantons devront être prêts le moment venu pour continuer à proposer des offres spécifiques en matière de culture générale pour les adultes.
- *VAE ASE CFC* : le groupe de travail a été réactivé pour se pencher sur les grilles d'évaluation cantonales. Sa première séance s'est tenue le 8 mars à Lausanne. Une excellente synergie s'est mise en place, la mutualisation de la documentation a été pertinente et a abouti à une grille préparée par les chef.fes expert.es, délégué.es par les OrTra aux procédures de qualification cantonales.
- *VAE ASSC CFC – contenu des dossiers des preuves* : pratiques cantonales sur les compétences à traiter et ne pas traiter par les candidat.es. L'étude de cette thématique a été poursuivie.

De nombreux autres sujets ont fait l'objet de discussions :

- *VAE Médiaticien.ne CFC – pondération de la culture générale.*
- *VAE Gestionnaire du commerce de détail CFC – arrêt de la procédure.*
- *Installateur.trice solaire CFC* : prévision de l'ouverture d'une classe pour adultes en Suisse romande.
- *Nouvelle ordonnance pour les gestionnaires de commerce de détail CFC à partir de la rentrée 2022, première procédure de qualification art. 32 dès 2025* : dispenses accordées et échange autour de cette thématique.
- *Entretien de prise en compte des acquis dans les professions techniques sans classes spécifiques pour adultes* : analyse des pratiques des écoles professionnelles cantonales.
- *Comptabilisation de la formation des adultes* : pratiques cantonales sur la prise en compte des adultes de plus de 25 ans dans les statistiques d'apprentissage des jeunes ou dans les statistiques des adultes avec la VAE et les art. 32.
- *Procédures de qualification 2023 pour les adultes* : comme en 2022, elles se sont déroulées de manière habituelle, et le retour à la normale après la période Covid-9 semble définitif.
- *Echange sur les plateformes et présentation de l'outil Ivaris.*
- *Dispenses de langues pour les candidat.es avec cursus de formation à l'étranger.*
- *Prise en compte du titre d'auxiliaire de santé CRS pour la VAE ASSC CFC* : position des cantons latins.
- *Projet « Apprentissage à temps partiel pour un public adulte spécifique »* : échange d'expérience, besoins constatés, opportunités et défis.
- *Financement des art. 32 bénéficiaires de l'aide sociale* : prise en charge de la formation art. 32 dans les cantons en l'absence d'une loi fédérale pour ce public.

À souligner le très fort engagement des membres de la CFQA sur les différents sujets et leur taux de présence remarquable aux séances.

Présidence : Florent Cosandey (BE) jusqu'à fin septembre, puis Gilles Miserez (GE).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations : départ de Florent Cosandey (BE) fin septembre et arrivée de Gilles Miserez (GE) début octobre ; départ de Sylvie Christen (BE) fin mai, arrivée de Patricia Capit (BE) début juin et de Myriam Rosselet (BE) début août ; départ de Stefan Brühlhart (FR) fin décembre.

Commission de coordination « Mobilité et échanges – CME »

La CME est instituée en qualité d'instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le but d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

Au cours de l'année 2023, la CME a notamment abordé les problématiques suivantes :

- *Organismes intermédiaires (partenaires) avec lesquels collaborent les cantons dans différents pays :*
 - Lors de la première séance de l'année, la CME a mis à jour le tableau synthétique imaginé en 2021 et répertoriant les adresses et principales données des partenaires étrangers des différents cantons latins. Ce tableau sera désormais actualisé chaque année, lors de la première réunion.
 - Lors de la deuxième séance de l'année, la CME a décidé la création d'une Task force composée de quatre délégué.es cantonaux. Dans le but de simplifier le travail des cantons, elle a reçu la mission, d'une part, d'élargir les organismes partenaires, d'autre part, de définir les flux de communication et les périmètres des rôles dévolus à ces organismes en vue de trouver des organismes similaires. Il est envisagé que la Task force rende compte une fois par année de ses travaux à la CME.
- *Stratégies de mobilité, projets en cours et problèmes rencontrés :* la CME a dressé un état de situation dans les cantons et au niveau de la HEFP. Par ailleurs, les délégué.es cantonaux ont profité de la présence de représentants de Movetia pour être tenu.es au courant et poser diverses questions pratiques en lien avec, d'une part, les campagnes de communication, programmes et projets nouveaux mis en place par l'agence nationale ou auxquels elle est associée, d'autre part, les aspects administratifs à prendre en compte par les dépositaires et/ou bénéficiaires de projets.
- *Projet de mobilité commun à plusieurs cantons romands/latins :* la CME a défini les lignes directrices de ce premier projet de mobilité intercantonal, forte du soutien reçu fin 2022 de la CLPO, pour déposer chaque deux ans auprès de Movetia un tel projet organisé à chaque fois dans un autre pays et auquel participeront les cantons latins qui le souhaitent.
 - Lors de la première séance de l'année, la CME a adhéré à l'idée que les bénéficiaires de ce premier projet de mobilité intercantonal soient non pas des jeunes en formation comme imaginé jusque-là mais des enseignant.es, dès lors que la valeur ajoutée d'un stage suivi par un.e enseignant.e profite également à ses élèves.
 - Lors de la deuxième séance, la CME a confirmé sa volonté de déposer un projet sous la forme d'un consortium et a constitué un groupe de travail composé de quatre délégué.es cantonaux ainsi que d'une personne de la HEFP pour préparer la version 0.1 du projet.
 - Lors de la dernière séance de l'année, l'échange a porté en particulier sur différents points encore à clarifier dans le cadre du projet.

La CME s'est réunie trois fois en 2023, les 11 janvier, 2 mai et 3 novembre. Elle a pu compter sur le précieux concours de représentants de Movetia et d'un délégué de la HEFP.

Présidence : François Piccand (FR).

Secrétariat : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Commission de coordination « Maturités professionnelles – CMP »

La CMP a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO et le SG-CIIP dans la mise en œuvre des maturités professionnelles et, notamment, de superviser l'élaboration et le suivi des référentiels romands d'évaluation pour les examens finaux de MP dans les branches du domaine spécifique et la branche Mathématiques du domaine fondamental. Elle propose des solutions d'harmonisation intercantonale pour les questions relatives à la MP et contribue à la promotion ainsi qu'au maintien de la qualité de la maturité professionnelle.

En 2023, la CMP a siégé à deux reprises : le 12 juin par visioconférence et le 9 novembre en présentiel. Les principaux thèmes abordés et/ou poursuivis ont été :

Travaux des 15 groupes de branches

Pour la session 2024, les groupes ont repris les tâches de leur mandat : actualisation des référentiels et comparaison des épreuves cantonales 2023. L'ensemble des travaux a ensuite été analysé par la CMP lors de sa séance de novembre et les référentiels ont pu être validés et transmis dans les délais impartis aux services cantonaux, aux fins de rédaction de leurs épreuves 2024. Un feedback a été transmis à chaque coordinateur et coordinatrice de groupe de branche. La CMP a constaté que le processus semble à présent maîtrisé par les différents groupes, même si quelques correctifs ou améliorations doivent parfois être demandés.

Projet MP 2030

Groupe d'accompagnement :

- Les membres CMP siégeant dans ce groupe soulignent l'excellente collaboration avec le SEFRI. La collaboration entre les trois membres CMP au sein de ce groupe a permis une défense efficace des intérêts de la Suisse latine.
- Les travaux préparatoires faisaient état de la non-nécessité d'une réforme totale de la MP, le système fonctionnant à satisfaction. Les corrections et points d'amélioration sont néanmoins si nombreux qu'ils ont abouti, sur le plan formel, à une « révision totale ». En outre, même s'il ne s'est agi que d'ajustements et de mise à jour, les travaux ont mobilisé des ressources conséquentes au travers de quatre « sous-projets ».

Sous-projets 1, 2, 3 (OMPr, PEC MP, Procédures de reconnaissance) : cinq membres de la CMP font partie des groupes de travail et suivent les travaux de près. Cependant, en raison de la confidentialité des discussions, les informations n'ont pas toujours pu être partagées en temps réel avec l'ensemble des membres de la CMP.

Sous-projet 4 (Renforcement de la collaboration entre les partenaires de la formation professionnelle et de la communication) : deux membres de la CMP font partie du groupe de travail et ont communiqué avec la CMP sur les thématiques ci-après.

- *Stratégie sur la MP :* limitation de l'impact de la MP et des cours théoriques sur la formation CFC, respect des deux jours de cours, clarification de la situation au niveau de la concurrence entre les élèves issu.es de la filière gymnasiale et les élèves de MP qui conduit à une distorsion au niveau de l'admission HES.
- *Constitution de l'organe de surveillance et de développement de la MP qui devrait succéder en partie à la CFMP :* la mise sur pied d'une commission incluant les HES (swissuniversities) est prévue.
- *Cartographie des besoins en communication sur la MP :* il s'agira d'identifier quel partenaire s'adresse à quel public, avec quel message/contenu et sous quelle forme/fréquence.

Avenir du PER-MP : les programmes de branches du PEC MP devraient peu varier et, en comptant sur une large acceptation des cantons sur le PEC MP et l'OMPr, la CMP pourrait débiter ses travaux avant juin 2025, échéance prévue pour l'édiction des documents finaux de l'OMPr et du PEC MP.

Convertisseur de points en note pour les diplômes de langue étrangère de la CSFP et nouvel examen Goethe

Conversion des points des examens internationaux en notes d'examens pour la MP. Ce sujet a été discuté dans le groupe de travail MP de la CSFP et le problème est reconnu.

Barème fédéral

La CMP a été sollicitée pour répondre à une question de la HEP VD sur l'utilisation du barème fédéral pour les évaluations sommatives.

Évaluation des examens des branches composites (Sciences sociales et Sciences naturelles)

La possibilité de fractionner l'examen de ces branches en examens « partiels » (ayant lieu sur des années différentes) doit actuellement faire l'objet d'une demande de dérogation dans le cadre de la procédure de reconnaissance. Dans le cadre de la révision de l'OMPr, cette possibilité est intégrée dans le nouveau texte légal.

Tenue à jour du site PER-MP

La CMP est restée informée des travaux de la Commission fédérale de la maturité professionnelle (CFMP) par son vice-président, également membre CMP. La CFMP est désactivée à partir du 31 décembre 2023 ; pour des raisons

juridiques, son existence formelle demeurera maintenue jusqu'au 31 décembre 2024.

Présidence : Tanja Fux (VS).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutation : départ en retraite de Fabienne Raccaud (VD) fin février.

Commission de coordination « Maturités spécialisées – CMS »

La CMS a notamment pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en œuvre des Maturités spécialisées (MS), d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de proposer d'éventuels ajustements aux programmes de maturité spécialisée en veillant à l'adéquation entre les exigences des filières HES et les contenus de formation du secondaire II.

En 2023, la CMS a procédé, lors de chaque séance, à un tour d'horizon de la situation dans les cantons, à la HES-SO et à la CECG SRT, en lien avec ses travaux. Elle a notamment :

- Pris acte que le modèle actuel de la HES-SO dans le domaine de la santé sera revu en profondeur. D'une part, la logique des modules complémentaires sera abandonnée au profit de celle d'expériences du monde du travail, acquises à travers divers stages réalisés dans le domaine de la santé. D'autre part, ces expériences pourront être acquises soit une année complète avant le début de la formation, soit deux mois minimum avant et 10 mois pendant.
- Suivi l'évolution des travaux liés à la nouvelle procédure de Régulation Santé et Travail social qui devrait être appliquée dès 2025, avec un nouveau régime d'inscription qui entrera en vigueur au 1^{er} décembre 2024.
- Pris régulièrement connaissance des abandons et échecs au cours et au terme de la première année d'étude dans les filières Bachelor Travail social, Santé (sauf soins infirmiers et TRM) ainsi que Design & Arts visuels, pour identifier les éventuels problèmes rencontrés par les porteuses et porteurs d'une MS obtenue dans les domaines correspondants du secondaire II.
- Pris acte, après de nombreux échanges, que les différentes filières régulées du domaine Santé s'inscrivent dans une perspective de croissance pour faire face aux besoins en personnel et tenter de résoudre la situation de pénurie.

Lorsque la situation sera parfaitement claire par rapport aux deux premiers points susmentionnés, le domaine Santé de la HES-SO et la CMS dialogueront étroitement pour identifier ce qu'il y a lieu de réviser dans l'actuel PER MS Santé.

La CMS a siégé à deux reprises en 2023, les 2 mars et 23 novembre.

Présidence : François Piccand (FR).

Secrétariat : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations : Sabine Kaufmann (GE) a pris sa retraite en juillet et Carole Bommer lui a succédé ; Muriel Gross (VD) a succédé dès mars à Sylvain Chollet.

Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

L'UMER-FP a pour mandat d'analyser les besoins en moyens d'enseignement dans la formation professionnelle initiale romande, de développer lesdits moyens lorsque le besoin est ubiqué et objectif, ainsi que d'en assurer la distribution dans les écoles professionnelles. Le cadre du mandat repose sur un projet intercantonal CIIP, subventionné par le SEFRI, dont le principe fondamental fixé est de fournir des moyens d'enseignement adéquats, actuels, au prix le plus avantageux, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs. Le projet SEFRI est quadriennal et reconductible, la période en cours s'achevant à fin 2025.

L'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les écoles professionnelles et dont la composition est représentative des cantons et des domaines de formation.

Le projet SEFRI prévoit également une structure italophone spécifique, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* (GLIMI) qui dépend structurellement du canton du Tessin.

L'UMER-FP travaille en étroite collaboration avec les écoles professionnelles, la HEFP, ainsi qu'avec de nombreuses associations professionnelles, dont elle distribue les ouvrages pour la Romandie. Elle fait également appel à un partenaire technique tiers, désigné par procédure de marchés publics, pour la gestion opérationnelle de son activité, en particulier la mise en page, la fabrication, la distribution et la facturation de ses ouvrages. Le site www.cataroproshop.ch permet l'achat direct de l'ensemble du catalogue.

Le groupe MENU (Moyens d'enseignement numériques), dépendant de l'UMER-FP, assure une veille technologique et favorise le développement et le partage de séquences didactiques répertoriées sur le site www.menucreme.ch, en libre accès.

En 2023, l'UMER-FP a poursuivi les travaux de développement de la nouvelle plateforme numérique **NovaPro**, laquelle proposera un environnement complet et modulaire offrant tant des outils externes, novateurs et pertinents aux usagers des moyens CREME, en lien avec la formation professionnelle 2030, que des outils internes de suivi et d'accompagnement de l'activité de l'UMER-FP. L'entreprise IDEATIVE Sàrl basée à Carouge, GE, s'est vu confier le mandat de développement à l'issue de la procédure de marchés publics y afférente. L'UMER-FP tend également à œuvrer de manière générale dans la formation professionnelle romande en collaborant à différents projets dans la continuité du dispositif d'édition de moyens d'enseignement et/ou dans l'intérêt direct des élèves.

Responsable de l'UMER-FP : Sadri Shili (SG-CIIP).

Coordination des projets et administration : Christine Furter (SG-CIIP).

Chef de projet commerce et numérique : Romain Marion (SG-CIIP).

Chef de projet ouvrages didactiques métier : Tristan Tièche (SG-CIIP).

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle, CREME

Mandat

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, pour le compte de l'UMER-FP.



*Sadri Shili, SG-CIIP
président*

Travaux

La CREME est composée de sept délégué.es cantonaux, chacun.e responsable d'un domaine de formation. Les principaux partenaires de l'UMER-FP y siègent également ou y sont invités permanents, comme le SEFRI et la coordination nationale du projet, la CLPO, la HEFP, le GLIMI, la Fédération des écoles techniques.

En 2023, la CREME a notamment poursuivi le projet de moyens d'enseignement accompagnant la réforme de la formation Employé.e de commerce, lancé en 2021. Cette collection « compétences commerce » est un projet-pilote pour le dispositif, appréhendant la nouvelle didactique par compétences opérationnelles, transversale à l'ensemble de la formation professionnelle à l'horizon 2030. La mise à disposition des ouvrages pour la première année de formation, laquelle a débuté à la rentrée 2023, est intervenue dans les délais escomptés, au vu de la complexité du projet. Le chef de projet de l'UMER-FP est épaulé par cinq coordinatrices et coordinateurs qui gèrent plus de quarante rédactrices et rédacteurs issu.es des écoles de Suisse latine. Cet ambitieux projet aux ramifications variées afin de répondre aux besoins des écoles professionnelles duales et des écoles de commerce à plein temps a d'ores et déjà permis à 54 ouvrages de voir le jour, augmentant de près de 10 % l'ensemble du catalogue CREME débuté il y a plus de 20 ans.

Le développement des moyens d'enseignement *stricto sensu* peut être résumé comme suit, le détail du catalogue étant consultable sur www.cataroproshop.ch :

1. Mises à jour

- 51 ouvrages issus de la collection Économie & Société, dans le domaine Commerce
- 9 ouvrages dans le domaine Construction
- 1 ouvrage dans le domaine Intendance
- 1 ouvrage dans le domaine Terre & Nature

2. Créations

- Processus diagnostiques d'imagerie médicale – Ouvrage théorique pour assistantes médicale/assistants médicaux
- 54 ouvrages et corrigés « Compétences commerce » pour la nouvelle réforme Employé.e de commerce
- Gestionnaire du commerce de détail – Culture générale 2^e année
- Detailhandelsfachleute – Allgemeinbildung – 2. Jahr

Données factuelles

La CREME s'est réunie à trois reprises, les 12 mai, 14 septembre et 9 novembre 2023.

Présidence : Sadri Shili (SG-CIIP).

Mutations : départ de Gilles Aeschlimann, délégué du canton de Neuchâtel et du domaine Terre & Nature, remplacé par Sébastien Cartillier, directeur du pôle Terre & Nature du CPNE ; départ de Michel Etienne, délégué du canton de Vaud et du domaine Arts Appliqués, remplacé par Claire Faller, directrice du Centre d'enseignement professionnel de Vevey ; départ de M. Paul-André Hartmann, Président de la fédération des écoles techniques (FET), remplacé par Patrick Duvanel, nouveau président FET.

Commission des responsables des économats de la formation professionnelle, CREFP

Mandat

La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.



*Sadri Shili, SG-CIIP
président*

Travaux

La CREFP réunit les représentant.es des écoles en charge de la distribution des ouvrages au sein de leur établissement, en particulier les ouvrages du catalogue CREME.

La CREFP occupe une fonction consultative et favorise les relations entre l'UMER-FP, la CREME et les usagères et usagers des moyens d'enseignement, du point de vue de leur distribution. Les informations sur l'évolution du catalogue, les pratiques de prix et de livraison y sont notamment évoquées, de même que les problèmes spécifiques rencontrés par les écoles. La commission permet en outre à ses membres d'échanger de bonnes pratiques, de collaborer et d'entretenir un réseau prolifique dans une profession qui n'en connaît pas d'autre.

Données factuelles

La CREFP s'est réunie le 29 mars 2023.

Présidence ad intérim : Sadri Shili (SG-CIIP).

Assistance administrative : Christine Furter (SG-CIIP).

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Point 3.4 du programme d'activité 2020-2023

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS

Mandat

La conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2020-2023.



Philippe Willi
président

Travaux

Soutien au développement de l'école à visée inclusive et à la prise en compte de la diversité

L'essor de l'école à visée inclusive rend indispensables des liens forts entre les responsables de la pédagogie spécialisée et les responsables de l'école obligatoire. La CLPS a œuvré en faveur d'un rapprochement avec la CLEO pour les travaux à venir sur l'école à visée inclusive dans le cadre du programme quadriennal 2024-2027.

Les fiches d'information destinées au corps enseignant de l'école régulière, rédigées par le CSPS sur mandat de la CLPS, constituent un instrument très apprécié dans le soutien au développement d'une école à visée inclusive. Au vu de leur succès, le CSPS les a mises à disposition également en langue allemande. Une dernière [fiche](#) sur les difficultés de comportement a été validée par la CLPS en 2023.

Pédagogie spécialisée – situation de l'emploi, formation

Logopédie : constatant une pénurie de logopédistes dans certains cantons latins, la CLPS a pris contact avec les responsables de la formation à l'Université de Neuchâtel afin de favoriser l'augmentation du nombre de places de stages dans les cantons concernés.

Capsules vidéo sur l'autisme : la CLPS a démarré une réflexion sur la pertinence de mutualiser des capsules vidéo sur l'autisme destinées au corps enseignant. Des pistes alternatives seront également étudiées.

Soutien au développement de MER – imprimés ou numériques – accessibles et inclusifs

La CLPS est régulièrement informée par le SG-CIIP sur la prise en compte de l'accessibilité dans le développement des nouveaux MER. Elle a par ailleurs été consultée sur le projet éditorial MER Français cycle 3 pour lequel elle a transmis un préavis essentiellement positif, dans la mesure où la structure du MER favorise la prise en compte de l'hétérogénéité des classes et la gestion de la diversité.

La CLPS a également régulièrement invité ses représentant.es qui siègent au sein de la CORES à l'informer sur les travaux de cette commission en lien avec le domaine de la pédagogie spécialisée.

Procédure d'évaluation standardisée

Le bilan du mandat de la COPES réalisé en début d'année par la CLPS a mis en évidence le fait que la plupart des tâches de cette commission sont devenues caduques. En attendant d'avancer sur les travaux du programme

d'activité 2024-2027, la CLPS a mis entre parenthèses les travaux de la commission durant l'année 2023 avant de conclure que certaines tâches de la commission pourront avantagement être réalisées par un groupe de travail ad hoc au cours de la prochaine période quadriennale.

Fédération suisse des sourds (FSS) : demande d'excuses officielles concernant l'interdiction de la langue des signes durant près d'un siècle

À la suite à la réception de la demande précitée, une délégation des membres de la CLPS a rencontré en fin d'année des représentants de la FSS en vue de mieux comprendre leurs attentes et de déterminer les démarches qui se poursuivront dans le courant du premier semestre 2024.

Suivi de dossiers développés au niveau suisse

Autisme : la CLPS suit avec intérêt les travaux au niveau suisse relatifs au projet d'intervention précoce intensive auprès des enfants autistes (projet IPI) et échange régulièrement concernant les évolutions y relatives dans les différents cantons latins.

Assurance invalidité (AI) : bien que l'ensemble des prestations de la pédagogie spécialisée relève de la compétence des cantons depuis l'entrée en vigueur de la RPT entre Confédération et cantons en 2008, des collaborations avec l'AI subsistent dans certains domaines. La CLPS poursuit notamment une veille concernant l'évolution des pratiques des Offices AI dans les cantons en matière de financement des moyens auxiliaires des élèves et de détection précoce.

Données factuelles

La conférence s'est réunie en séance plénière à cinq reprises, les 25 janvier, 22 mars, 28 juin, 20 septembre et 1^{er} décembre.

Présidence : Philippe Willi (NE).

Vice-présidence : Guy Dayer (VS).

Assesseure : Gabrielle Stiassny (GE).

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Marco Valsangiacomo (JU) a remplacé Edith Mateille en mars. Raphaël Gerber (VD) a remplacé Véronique Weimer en juin. Cédric Blanc (VD) a remplacé Giancarlo Valceschini en septembre.

Conférence latine de l'orientation, CLOR

Mandat

La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.



Andréas Häfeli
président

Travaux

Plan d'action de la stratégie nationale

Suite à l'adoption de la stratégie nationale par la CDIP, la CLOR participe activement aux travaux de la CS OPUC relatifs à la mise en œuvre du plan d'action : plusieurs de ses membres participent aux groupes de travail mis sur pied au niveau suisse et rendent compte – dans le cadre des plénières de la CLOR – des travaux et réflexions en cours au niveau national. Le cas échéant, ils consultent les membres de la CLOR pour s'assurer de représenter une position latine au sein de leurs groupes de travail. Ils renforcent ainsi la position de la Suisse latine dans les travaux relatifs à la stratégie nationale.

Représentation de la CLOR au sein de diverses instances

Les membres de la CLOR veillent à ce que les cantons latins soient représentés dans les instances et les groupes de travail intercantonaux latins et suisses importants, ainsi que dans des organes stratégiques dans le domaine de la formation des conseillères et conseillers en orientation professionnelle en vue d'y assurer la prise en compte de la sensibilité latine et de leurs réalités de terrain. À cet effet, la CLOR échange lors de chaque plénière sur l'avancée des travaux.

Elle maintient par ailleurs une communication régulière avec le CSFO, par la participation de son directeur général aux séances plénières de la CLOR en tant qu'invité permanent. Elle est ainsi en mesure d'être informée de l'évolution de projets spécifiques et de faire part de ses besoins et positions par rapport aux prestations du CSFO.

Échanges avec les responsables de la filière orientation professionnelle et gestion de carrière de l'UniL

Dans un contexte de plus en plus difficile en matière de recrutement de conseillers et conseillères en orientation professionnelle qualifié.es, les membres de la CLOR et les responsables de la filière de l'UniL se sont concertés sur les moyens permettant de susciter l'intérêt des étudiant.es en psychologie à suivre cette spécialisation dans leurs études de Master. Ils ont également reçu la responsable du MAS en gestion des carrières des Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg pour une présentation du cursus et un échange à ce propos.

Initiative parlementaire de R. Noser « Orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Garantir l'équivalence des prestataires publics et privés »

La CLOR a rédigé une prise de position conjointe avec la CLPO en guise de mise en garde de la CIIP face au risque présenté par l'initiative parlementaire précitée. Celle-ci se voulait complémentaire à la prise de position de la CS OPUC sur le même sujet.

Résultat des travaux du GT ressources numériques FG 33 de la CORES

Les membres de la CLOR ont apprécié les travaux du groupe de travail de la CORES, effectués avec le soutien de leurs collaborateurs et collaboratrices et qui ont abouti à la création d'une plateforme de ressources numériques OSP. Dans ce cadre, ils ont pointé la nécessité de procéder à une veille et une mise à jour régulière des ressources disponibles sur la plateforme. Ils se sont montrés prêts à soutenir le processus.

Présentations sur des développements cantonaux et échanges sur les pratiques

Les membres de la CLOR se sont informés mutuellement de développements spécifiques dans leurs cantons respectifs par le biais de présentations sur des thèmes aussi variés que l'accompagnement des parents et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2023, soit les 26 janvier, 24 mars, 22-23 juin, 5 octobre et 23 novembre.

Présidence : Andréas Häfeli (JU).

Vice-présidence : Cédric Vergère (VS).

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

FORMATION DES ENSEIGNANT.ES ET DES CADRES

Point 3.6 du programme d'activité 2020-2023

Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres, CLFE

Mandat

La conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chef.fes de services/directeurs et directrices de l'enseignement et par les recteurs, rectrices ou directeurs, directrices des instituts de formation d'enseignant.es.



Jérôme Amez-Droz
président

Travaux

Évolution de la profession

La CLFE a traité de la question de l'évolution de la profession enseignante de manière intensive au cours de l'année 2023.

Un modèle d'évolution de la profession d'enseignant.e primaire, présenté par le CAHR en 2022, inscrit cette évolution dans le *Life long learning* (LLL). Ce modèle maintient la formation de Bachelor tout en insistant notamment sur une phase d'introduction à la profession institutionnalisée et une extension des possibilités de formations en cours de carrière. Dans cette perspective, la CLFE a mandaté un groupe de travail autour du projet Calliope, chargé de proposer des pistes d'opérationnalisation pour l'évolution de la formation des enseignant.es du primaire, à commencer par un dispositif d'accompagnement à l'entrée en profession. Le dispositif romand se fonde sur un socle de base minimal commun, favorisant un aller et retour entre la pratique et la théorie, ainsi que sur l'analyse des pratiques professionnelles. Pour la suite, le groupe de travail va se focaliser en 2024 sur les formations continues, les formations certifiantes (CAS, DAS, MAS) et les formations diplômantes comme des Master facultatifs qui permettent aux enseignant.es d'évoluer dans leur carrière et de se spécialiser.

Valorisation de la profession enseignante

La CLFE organisera, dans le cadre des festivités autour du 150^e anniversaire de la CIIP en 2024, un événement concernant la valorisation de la profession enseignante. Un groupe de travail a été mis sur pied à cet effet avec des représentant.es des institutions de formation et des services employeurs.

Formation des enseignant.es

La CLFE a été amenée à échanger avec divers partenaires sur des questions concernant la formation des enseignant.es. Dans le domaine de la formation des enseignant.es, le système intercantonal de la CDIP et le système de formation pour les enseignant.es professionnel.les soumis au SEFRI ne connaissent pas toujours les mêmes exigences et ne répondent pas à la même logique. La CLFE a pris connaissance des éléments qui opposent ces systèmes ainsi que des marges de manœuvre pour la création de passerelles.

D'autres thématiques ont été traitées, comme les niveaux d'exigence en langue dans les institutions de formation ou l'utilisation pratique des documents et statistiques produites par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le domaine de la profession enseignante.

Éducation numérique

Après la mise à disposition en 2021 d'un *Référentiel de compétences pour la formation initiale et continue des enseignant.es dans le domaine de l'éducation numérique* (école obligatoire) et en 2022 d'un *Référentiel de compétences*

pour la formation initiale et continue des enseignant.es du secondaire II académique et professionnel dans le domaine de l'éducation numérique (RCNum Sec II), la CLFE a mandaté un groupe de travail chargé de déterminer les niveaux de maîtrises à atteindre par les enseignant.es à l'école obligatoire, ainsi que de proposer un outil d'autoévaluation.

Outre ces aspects, l'éducation numérique a également occupé la CLFE par le biais de réflexions concernant un DAS romand en éducation numérique et l'introduction d'un monitoring au niveau intercantonal des diplômé.es pour la branche informatique dès 2023.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à quatre reprises, les 26 janvier, 30 mars, 12 juin et 2 novembre 2023.

Présidence : Jérôme Amez-Droz (NE).

Collaboratrice scientifique : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Invité permanent : Stève Blaesi (président COFORDIF)

Mutation : Jackie Vorpe remplace Christophe Cattin (JU) dès septembre.

Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF

Mandat

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentant.es des conférences de la CIIP, à savoir : la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS), des représentant.es des associations professionnelles, des directeurs, directrices, des enseignant.es et d'un.e invité.e permanent.e, délégué.e du comité de direction du Consortium FORDIF.



Stève Blaesi
président

Travaux

État des lieux des formations et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Chaque année, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation.

CAS en administration et gestion d'institutions de formation

Les 60 participant.es de la volée CAS 21-22 ont reçu leurs titres lors de la cérémonie de janvier 2023.

Les 59 participant.es de la volée du CAS 22-23 ont eu leur dernière journée de formation présentielle en septembre 2023. La volée du CAS 23-24 a débuté avec un contingent complet de 60 personnes.

DAS en gestion et direction d'institutions de formation

Pour rappel, un nouveau concept de DAS par cumul de crédits a été mis en œuvre à partir de 2020. Ce DAS est composé de 15 crédits ECTS (5 modules de formation à 3 crédits ECTS, ou 4 modules de formation à 3 crédits ECTS et un travail d'approfondissement à 3 crédits ECTS). La volonté est de proposer 9 modules différents sur 3 ans.

Les 7 premières personnes ont obtenu le titre DAS selon cette nouvelle formule en janvier 2023.

Quatre modules DAS ont été organisés en 2023 :

- *Développer les pratiques communicatives*, avec 18 participant.es.
- *Capital humain et développement organisationnel*, avec 25 participant.es.
- *Management stratégique d'une institution*, avec 20 participant.es.
- *Santé et gestion du bien-être des collaborateurs et collaboratrices dans les établissements*, a débuté en fin d'année.

Mandat COFORDIF pour la période 2023-2027

À la suite du bilan structurel et du bilan du programme d'activité CIIP 2020-2023, la COFORDIF a jugé pertinent de maintenir le mandat sans modification ou adaptation, en l'accompagnant de propositions générales.

La COFORDIF souhaite thématiser la sensibilisation et la formation des cadres en ce qui concerne les systèmes d'assurance qualité qui existent ou sont en voie de se développer dans les différents degrés d'enseignement dans les cantons.

La COFORDIF désire prendre en compte les demandes récurrentes de cadres scolaires concernant l'acquisition et le développement des compétences sociales et psychopédagogiques favorisant l'exercice de leur mandat (en lien avec la notion de gestion de groupe, gestion de conflits, gestion de situations de crise, défiance vis-à-vis de la hiérarchie...). Ce renforcement doit pouvoir se faire au niveau du CAS et du DAS.

Données factuelles

La commission s'est réunie à deux reprises, les 7 mars et 14 novembre.

Présidence : Stève Blaesi (CLEO).

Collaboratrice scientifique : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Le consortium FORDIF est présidé en 2023 par Olivier Perrenoud (HEP Vaud).

Commission pour l'éducation numérique, CONUM

Mandat

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission pour l'éducation numérique (ci-après CONUM), en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la mise en œuvre d'une éducation numérique à tous les niveaux du système éducatif, de la veille technologique et pédagogique, ainsi que de la concertation entre la CIIP et diverses organisations partenaires.



*Christophe Cattin
président jusqu'en juin*



*François Modoux
président dès sept.*

La CONUM est en particulier le lieu privilégié des échanges entre les cantons membres de la CIIP et leurs partenaires (syndicats d'enseignant.es, directions d'écoles, Hautes écoles pédagogiques, Universités) sur les divers enjeux relatifs à l'éducation numérique et plus largement à la numérisation et ses impacts sur l'enseignement et la formation.

Travaux

La CONUM a la mission de suivre la mise en œuvre, dans les cantons de la CIIP, du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (PAN) adopté par l'Assemblée plénière de la CIIP (AP-CIIP) en novembre 2018. Ses travaux s'orientent donc essentiellement sur les cinq domaines d'action prioritaires inscrits dans le PAN : les nouveaux apprentissages fixés dans les plans d'études, l'équipement, la formation du corps enseignant, la collaboration avec les Hautes écoles et la veille technologique et pédagogique.

En 2023, la CONUM a pu largement échanger et mener des réflexions sur la place de l'éducation numérique dans l'école des cantons latins et en particulier dans le PER dont l'Éducation numérique constitue depuis 2021 un nouveau domaine disciplinaire. La CONUM a fait part de ses réflexions aux organes permanents concernés. La CONUM est représentée au sein du réseau national de déléguées et délégués cantonaux pour la numérisation dans le domaine de l'éducation créé par la CDIP, et la CDIP délègue à la CONUM un spécialiste de la numérisation issu de son secrétariat général. Cela garantit un échange régulier et constructif sur les expériences menées entre les cantons latins et les cantons alémaniques.

La stratégie numérique de la CIIP est lancée

En septembre 2021, l'AP-CIIP a approuvé le mandat donné au Comité de pilotage pour la stratégie numérique des plateformes de la CIIP (Copil StratNum). Au cœur de ce mandat figure le projet de réunir et présenter l'ensemble des ressources pédagogiques et didactiques de la CIIP sur une nouvelle plateforme numérique unique. Ce portail sécurisé et accessible par le corps enseignant dans un premier temps, puis par les élèves, sera conçu aussi pour favoriser et permettre la mutualisation des ressources pédagogiques et didactiques des cantons membres.

En 2023, un appel d'offres public pour le développement de cette plateforme baptisée REPERIO a été lancé avec succès. Un prestataire a été désigné pour réaliser la plateforme.

Le Copil StratNum compte parmi ses membres un représentant de la CLEO, un représentant de la CORES, un représentant de la COPED et deux représentants de la CONUM. Il est placé sous la responsabilité de la secrétaire générale de la CIIP. Les exigences de la pédagogie spécialisée en matière de ressources numériques font partie intégrante de son mandat.

Formation des professionnelles et professionnels

La CONUM et la CLFE ont continué à travailler ensemble et en collaboration avec les Hautes écoles pédagogiques réunies au sein du CAHR pour créer les référentiels de compétences numériques attendues du corps enseignant pour la scolarité obligatoire et pour les formations du postobligatoire.

À la fin 2023, le groupe chargé de ce travail (GT RC NUM) achevait la définition des niveaux de compétences requis en fonction des différents rôles et profils des enseignantes et enseignants de la scolarité obligatoire.

La collaboration excellente entre les Hautes écoles pédagogiques romandes, l'EPFL de Lausanne et la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) explique la rapidité et la qualité des travaux menés sur ces référentiels de compétences.

Tableau de bord de l'éducation numérique

Le monitoring de l'éducation numérique en Suisse romande constitue une des missions principales de la CONUM. Au premier semestre 2022, l'AP-CIIP a souhaité disposer d'un dispositif pérenne de monitoring de l'éducation numérique romand et 2023 a été l'année de la concrétisation de cet outil, appelé à être mis à jour progressivement, au rythme des progrès réalisés par les cantons dans le déploiement de l'éducation numérique.

Un comité de pilotage pour le tableau de bord de l'éducation numérique (TdB ÉN PAN) collecte les données à travers des questionnaires, en visitant plusieurs thèmes. Il s'appuie sur un réseau de référents cantonaux chargés de réunir les informations, présentées ensuite de manière standardisée afin d'offrir une vue comparative de la situation dans les cantons. Les domaines renseignés sont structurés selon différents sujets et couvrent les cinq priorités du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique de la CIIP.

À la fin 2023, un premier panorama des dispositifs de mise en œuvre de l'éducation numérique était disponible pour la scolarité obligatoire.

Intelligence artificielle – Veille documentaire et scientifique

En automne 2023, les cantons ont démarré les travaux en vue d'adopter un dispositif de veille scientifique sur l'intelligence artificielle en relation avec l'enseignement et la formation. Ce dispositif doit permettre aux cantons de la CIIP de bénéficier de la recherche et de l'expertise des Hautes écoles pour anticiper les innovations, évaluer les bonnes pratiques et se former de manière appropriée. Un modèle de dispositif a été travaillé puis adopté par la CONUM fin 2023. Il sera soumis, pour validation, à la séance de l'AP-CIIP de mars 2024 en vue d'une mise en œuvre dans le courant de l'année 2024. Ce dispositif concrétisera les objectifs énoncés dans les priorités 4 et 5 du PAN de la CIIP.

Glossaire PAN

Afin de favoriser un langage commun en matière d'éducation numérique pour les différents acteurs et actrices de l'école (personnel de l'administration, responsables de formation, corps enseignant, etc.), un glossaire romand a été publié par la CIIP en décembre 2023. Il est appelé à être mis à jour régulièrement, au fil des nouveaux outils et applications qui émergeront.

Données factuelles

La CONUM a tenu cinq séances plénières, les 18 janvier, 5 avril, 21 juin, 13 septembre et 17 novembre.

Présidence : Christophe Cattin (JU) jusqu'en juin, remplacé par François Modoux (VD) dès septembre.

Collaborateur scientifique : Serge Biefnot (SG-CIIP).

Secrétariat : Muriel Schneider (SG-CIIP).

Expert.es attaché.es : Béatrice Joyeux-Prunel (UNI GE), Francesco Mondada (EPFL), Giancarlo Valceschini (CLEO, CLPS) jusqu'en avril, Timon Rimensberger (FRITIC).

Site e-media et collaborations inter-institutionnelles

Travaux

En 2023, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

- pris part aux travaux du groupe de travail chargé d'intégrer l'éducation numérique dans le Plan d'études romand ; produit des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être insérés dans la plateforme du PER ;
- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en poursuivant la production, l'actualisation et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées et en diffusant trois infolettres à 1200 abonnés ;
- préparé la 20^e *Semaine des médias à l'école en Suisse romande*, en 2024 ; collaboré activement avec le Centre romand de formation au journalisme et aux médias (CFJM) à Lausanne et l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel ;
- collaboré avec la Radio Télévision Suisse (RTS), en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires, notamment dans le cadre des émissions *Y'a pas école ?*, *C'est la classe !* et *Brouhaha*, du Prix RTS littérature ados et des dossiers thématiques de RTS Découverte ; réuni trois fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS ;
- produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, du Festival Filmar en Amérique Latine, de Delémont-Hollywood et de certaines offres de Cinéculture, tout en coordonnant l'activité de la TRIBUne des jeunes cinéphiles ;
- assuré la promotion auprès des DIP cantonaux du glossaire en ligne *Silence ! on tourne* (en collaboration avec le Service écoles-médias du DIP GE) et du court-métrage *Joli jardin* (en produisant un dossier pédagogique d'appoint à ce film) ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes (un accord passé avec le CFDP, le SEM Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Valais assure la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur laPlatform.ch) ;
- participé aux séances du groupe stratégique « Jeunes et médias » de l'OFAS, dans le cadre du Programme national de promotion des compétences médiatiques ;
- pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex (concours romand de courts-métrages des écoles et de la jeunesse), aux réunions de Cineducation et du comité de Cinéculture, ainsi qu'au jury du Festival de l'Ultracourt ;
- rédigé une chronique mensuelle dans *l'Éducateur* en lien avec l'éducation aux médias ;
- animé un atelier au Lycée Blaise-Cendrars (La Chaux-de-Fonds) et apporté une contribution à la conférence des cadres du Secondaire II neuchâtelois.

Statistiques de fréquentation du site e-media en 2023 :

- Utilisateurs : 17'408
- Sessions : 25'532
- Pages vues : 52'707
- Durée moyenne des sessions : 1 min 06
- Nombre de téléchargements de documents PDF : 551'486

Unité Médias

Collaborateurs scientifiques : Christian Georges et Jacques Déboeuf (SG-CIIP).

Collaboration d'une quinzaine de rédacteurs/rédactrices-pigistes externes.

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

Semaine des médias à l'école en Suisse romande

Il n'y a pas eu de *Semaine des médias à l'école* durant l'année civile 2023. Après la 19^e édition, du 21 au 25 novembre 2022, il a été décidé de reporter la 20^e édition à février 2024 (du 5 au 9). De cette manière, cette édition anniversaire permet de lancer les événements marquant les 150 ans de la CIIP.

Responsable : Christian Georges (SG-CIIP).

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

Plan d'études romand et Plateformes numériques

Évolution du Plan d'études romand (PER)

Le Secrétariat général de la CIIP assume la coordination des travaux de suivi et de développement du PER. Il s'appuie sur la commission pédagogique (COPED), opérationnelle dans ce contexte et sous sa forme actuelle depuis janvier 2012. Le PER, considéré comme évolutif, a fait l'objet d'une première adaptation pour l'introduction de l'anglais au milieu du deuxième cycle (complément publié en 2013).

Le 22 novembre 2018, l'AP-CIIP a adopté un Plan d'action en faveur de l'éducation numérique, dont la première des cinq priorités porte sur la mise à jour du PER en ce domaine, dans le but notamment d'une mise à niveau avec les plans d'études plus récents de la Suisse alémanique et du Tessin. Cette priorité est exprimée de la manière suivante :

L'éducation numérique, incluant la science informatique, le développement des compétences d'utilisateur, utilisatrice actif des outils numériques, ainsi que l'éducation aux médias, est introduite pour tous les élèves, apprenant.es et étudiant.es, dans la scolarité obligatoire comme dans toutes les filières du degré postobligatoire, ce qui implique de s'entendre sur la détermination des compétences et connaissances à acquérir, sur les objectifs d'apprentissage, sur les contenus obligatoires et optionnels, sur la progression et les niveaux de maîtrise attendus (prérequis), ainsi que, par la suite, sur la recommandation d'une dotation horaire minimale et de supports d'enseignement.

Les travaux d'élaboration et de consultation pour ce développement du PER ont été lancés fin 2018, puis mis en consultation auprès des organes de la CIIP à l'automne 2019 et, enfin, auprès des cantons en automne 2020. La version finale de l'Éducation numérique a été validée en mars 2021 et une première version a été mise à disposition des cantons pour la rentrée scolaire 2021-2022. Les formations continues et initiales des enseignant.es ont pu ainsi démarrer dès le printemps 2021 sur cette base.

Mise en œuvre du plan d'études romand au travers des moyens d'enseignement

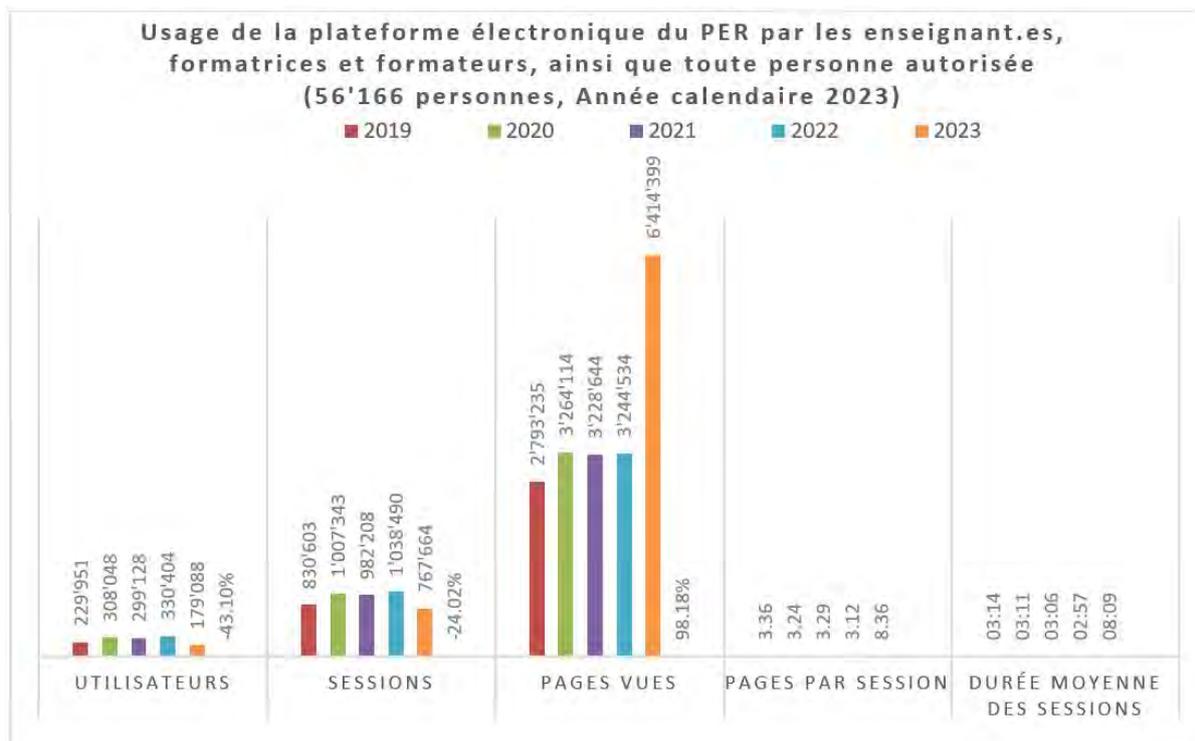
Tout au long de l'année, des groupes de validation fonctionnant sous l'égide de la COPED ont examiné les moyens d'enseignement en cours d'élaboration. Ils ont mission de vérifier leur conformité au PER et au public visé, ce qui représente un travail très intensif et exigeant, à même de garantir la compatibilité des moyens et leur bon accueil ensuite dans les classes. Un nouveau dispositif d'élaboration et de validation des MER, plus efficient et pragmatique, a été validé par l'AP-CIIP en 2021. Il est mis en œuvre pour les moyens de français en cours de rédaction.

Développement et usage de la plateforme numérique PER-MER

L'année 2023 a été celle de la transition technologique avec la mise en ligne de la plateforme PER-MER, incluant le nouveau moyen d'enseignement *Français 1^{re}-2^e* et 5^e et offrant une meilleure intégration du plan d'études et des moyens d'enseignement, effort qui sera poursuivi en 2024 avec, entre autres, la finalisation et la mise en ligne de l'Éducation numérique dans le PER.

Un important travail de modernisation a été également effectué pour pallier l'obsolescence de plusieurs plateformes.

Pour ces raisons, les statistiques d'usage 2023 sont difficilement comparables aux années antérieures.



Source : CIIP, plateforme du PER (de janvier 2019 à novembre 2023)

Réalisation du tableau : Secrétariat général de la CIIP (2023)

Projet REPERIO

2023 a également vu la finalisation du cahier des charges de la future plateforme REPERIO, émanant du groupe de travail *Stratégie numérique*. Le projet de conception et de réalisation démarrera au premier trimestre 2024. Il jette les bases d'une nouvelle plateforme de conception et d'utilisation des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire dans la suite de la plateforme PER-MER. Prévue pour être opérationnelle courant 2026, elle devra permettre la rédaction de contenus entièrement numériques à l'usage de l'enseignant.e.

Documents d'information

Des brochures d'information intitulées *Aperçus des contenus du PER* ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Elles sont essentiellement destinées aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futurs enseignantes et enseignants, ainsi qu'aux diverses personnes intéressées externes au système scolaire. Un nombre important en a ainsi été distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faitières. Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons ; il a été traduit en 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

Ces deux types de documents sont en cours d'actualisation, afin d'intégrer le nouveau domaine disciplinaire qu'est l'Éducation numérique, et seront disponibles en 2024.

Commission langues et échanges (COLANG)

Mandat

La COLANG a charge d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement, jusqu'ici dispersés ou en attente. Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignant.es et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement en groupes de travail ad hoc. La « Délégation suisse à la langue française » (DLF), constituée sous l'égide de la COLANG, prend quant à elle part aux travaux du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (réseau OPALE) et aux rencontres internationales se déroulant dans ce contexte.



Nicolas Bindschedler
président

Travaux

Pour rappel, les travaux ciblés de la COLANG sont menés principalement dans des groupes de travail ad hoc. Les séances plénières permettent de préciser les objectifs et de valider les travaux de ces derniers. Elles sont également le lieu de l'échange et de la prise de connaissance d'informations qui peuvent ensuite être relayées dans les cantons.

Séances plénières

En 2023, la COLANG a tenu deux séances plénières. Le principal objet de la première était une visite guidée des moyens pour l'enseignement du français en cours d'élaboration. La seconde a donné lieu à deux présentations, dont l'une par M. Daniel Elmiger d'une recherche menée en Suisse sur les parcours de formations bilingues, et l'autre par M. Johnny Seara d'un dossier dédié au français langue seconde élaboré par le canton de Vaud. Parmi les informations à diffuser plus largement, il a également été fait mention des ressources et prestations proposées par le Centre européen des langues vivantes de Graz, dont la Suisse est membre.

Groupe de travail sur la didactique des échanges

Ce groupe a pu terminer et restituer le résultat de ses travaux concernant l'anglais. Il s'agissait pour rappel d'élaborer un inventaire des points d'ancrage possibles des échanges dans les moyens d'enseignement de langues sans ajouter des activités, mais en exploitant celles présentes dans les moyens, dans la perspective d'échanges linguistiques sous toutes les formes possibles. Ces ressources sont mises à disposition en ligne sur les pages dédiées aux moyens d'enseignement. L'opportunité de réaliser le même travail pour l'italien reste en discussion, dans la mesure où, contrairement à l'allemand et à l'anglais, l'italien ne dispose pas de moyens d'enseignement unifiés pour l'ensemble de la Suisse romande.

Groupe de travail sur le français langue seconde (GT FLS)

Le GT FLS a collecté les informations sur les personnes responsables et les dispositifs mis en place dans les cantons pour le français langue seconde (FLS), ainsi que pour les cours de langue et culture d'origine (LCO). L'objectif est de prolonger ensuite cette récolte par une réflexion sur les besoins et les recommandations, en particulier pour le FLS, en réponse aux besoins croissants dans ce domaine.

Les activités de la DLF et la SLFF, toutes deux rattachées à la COLANG, sont détaillées ci-après.

Délégation suisse à la langue française (DLF)

La DLF dans sa composition actuelle (avalisée en septembre 2022) compte sept membres, incluant son président :

- Virginie Borel, Directrice du Forum du Bilinguisme, Bienne
- Odile Cornuz, écrivaine, Neuchâtel
- Jean-François de Pietro, linguiste et didacticien des langues, La Chaux-de-Fonds

- Laurent Gajo, Professeur ordinaire à l'Université de Genève, École de langue et de civilisation françaises
- François Grin (Président de la DLF), Professeur ordinaire à l'Université de Genève, Faculté de traduction et d'interprétation
- Stéphanie Pahud, linguiste, Maître d'enseignement et de recherche en Lettres à l'Université de Lausanne
- François Piccand, Chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré S2, DFAC Fribourg

Au cours de l'année 2023, elle a par ailleurs mis en place son réseau de « correspondantes et correspondants », nommés pour la période 2024-2027 (programme d'activité CIIP) :

- Mathieu Avanzi, Professeur ordinaire à l'Université de Neuchâtel, Directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional
- Marie-José Béguelin, Professeure émérite, Université de Neuchâtel
- Ecaterina Bulea Bronckart, Professeure associée à l'Université de Genève, FAPSE
- Isabelle Chariatte, Maître de conférences à l'Université de Bâle, séminaire d'études françaises
- Alexandre Duchêne, Professeur ordinaire à l'Université de Fribourg et membre de la direction de l'Institut de Plurilinguisme
- Daniel Elmiger, Professeur associé à l'Université de Genève, département de langue et de littérature allemandes et IUFÉ
- Laure Anne Johnsen, Professeure titulaire à l'Université de Neuchâtel, Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)
- Raphaël Maître, rédacteur au Glossaire des patois de la Suisse romande, Université de Neuchâtel
- Marinette Matthey, Professeure émérite, LIDILEM/Université Grenoble-Alpes.

Cette nouvelle formule permettra à la DLF de fonctionner avec un nombre réduit de membres, complété d'un cercle de personnes-ressources qu'il sera possible de solliciter plus ponctuellement et qui pourront également attirer l'attention de la DLF sur une panoplie élargie de préoccupations autour de la langue française en Suisse.

Comme chaque année, la DLF a organisé un événement dans le cadre de la SLFF. Cette dernière ayant eu pour thème les *Musiques et chansons dans les francophonies* en 2023, la DLF a proposé une soirée un peu différente des conférences publiques habituelles : elle a invité la chanteuse romande Phanee de Pool à participer à une rencontre et discussion autour de son expérience en « slap » (slam/rap). En dialogue avec elle, Camille Vorger a porté son regard expert sur l'originalité de ses textes, au cours d'une discussion animée par Stéphanie Pahud, linguiste et membre de la DLF – avant un espace réservé aux questions du public. L'événement a eu lieu au Théâtre du Pomnier, au cœur de la vieille ville de Neuchâtel, le vendredi 17 mars en fin de journée. Il s'est terminé par un repas réunissant les intervenantes et le public dans le foyer du théâtre. Les informations détaillées sont disponibles sur le site de la [DLF](#) ou sur celui de la [SLFF](#).

Fin 2023, la DLF a aussi organisé, à la suite de la première séance réunissant ses membres et les membres de son nouveau réseau de correspondantes et correspondants (le 7 décembre), une conférence ouverte au public sur la thématique « Le français dans les médias audiovisuels : attentes du public et réponses des professionnels ». La conférence était donnée par Renaud Malik, journaliste RTS, producteur et animateur de l'émission d'actualité *Forum*, et suivie d'une discussion dirigée par Marinette Matthey, professeure émérite LIDLILEM (UGA) et correspondante de la DLF. La discussion a pu se poursuivre autour d'une verrée et collation offerte par la DLF. Les informations détaillées sont disponibles sur le site de la [DLF](#).

Les autres activités de la DLF sont essentiellement tournées vers sa participation au réseau OPALE – cf. ci-après. Mais les préoccupations de la DLF sont également relayées par ses membres dans le cadre de leurs activités professionnelles respectives et de leurs engagements dans la société civile, notamment : à la présidence de l'association « [Réseau francophonieS](#) » qui met en relation des Universités et des Hautes écoles autour des enjeux liés à la formation des enseignantes et enseignants de français et en français ; à la coprésidence de [La Marmite](#), mouvement artistique, culturel et citoyen qui œuvre à la démocratisation de la culture ; au Comité d'[Helvetia Latina](#), institution qui promeut la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale ; au Comité directeur du [Forum Helveticum](#), fondation soutenue par la Confédération qui s'engage en faveur de la compréhension culturelle et linguistique entre les différentes régions de Suisse ; au Conseil scientifique de l'Observatoire de la langue française de l'OIF ; au Comité scientifique de l'[Observatoire de la francophonie économique](#) (OFÉ) ; dans le [MOOC Langues et diversité : de la variation au plurilinguisme](#) traitant, de manière croisée, les questions de diversité linguistique et de variation en français ; dans le projet [CARAP](#) (Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures) du Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV).

OPALE

Comme chaque année, la DLF a assuré pour la Suisse la coordination du travail sur le livret *Dis-moi dix mots*, projet pris en charge par le réseau OPALE dans le cadre des activités liées à la SLFF. L'édition 2023-2024, *Dis-moi dix mots sur le podium*, propose de nouveau dix nouvelles à chute tout public, pouvant notamment être lues par un public jeune (adolescentes/adolescents). Pour la Suisse, l'auteur Bastien Fournier a produit un texte autour du mot *col-lectif*; l'autrice Corinne Jaquet a produit un texte autour du mot *hors-jeu*. La version électronique du livret a été mise en ligne tout début octobre 2023 sur le site dédié du ministère de la Culture français (<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/> – site qui héberge également d'autres ressources autour des dix mots de la francophonie); la version papier est disponible sur demande au siège de la DLF (stock limité).

La DLF a par ailleurs participé à la Rencontre annuelle des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE), organisée à Québec du mardi 17 au jeudi 19 octobre, sous la responsabilité de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

La réunion des membres d'OPALE s'est tenue les matinées des 18 et 19 octobre et a notamment permis de parler des projets communs d'OPALE. La délégation suisse a proposé que les textes du livret *Dis-moi dix mots* puissent désormais être rédigés soit en orthographe traditionnelle soit en orthographe rectifiée, selon le choix des auteurs et autrices (seule l'orthographe traditionnelle était employée jusqu'alors dans le livret); cette demande a été acceptée. Il a par ailleurs été question de la Rencontre 2024 en Suisse et en particulier de son colloque scientifique, pour lequel la délégation suisse a proposé la thématique suivante : *La politique linguistique de corpus comme politique publique – Rédaction épïcène et/ou écriture inclusive, néologie, réformes orthographiques et glottophobie*. Cette thématique a été très bien accueillie, au point qu'il a été suggéré que la durée du colloque 2024 soit non pas d'une journée mais d'une journée et demie.

Le colloque scientifique 2023, dont le titre était *Le français au travail et dans le commerce : enjeux et rôle de l'État*, s'est tenu le mardi 17 octobre à la salle des Promotions du Séminaire de Québec. Uniquement sur invitation cette année, il a été très bien préparé et d'une grande qualité, dans la lignée du colloque de 2022 à Mons. Deux conférencières suisses y ont participé à l'invitation de la DLF : Virginie Borel (directrice du Forum du bilinguisme et membre de la DLF) est intervenue sur le thème *Les mesures de promotion du français dans le cadre d'une politique de bilinguisme local : modalités de collaboration avec les entreprises du secteur privé*; Nicoletta Mariolini (déléguée fédérale au plurilinguisme) a présenté une communication intitulée *La gouvernance numérique au service du plurilinguisme suisse : aspects choisis concernant la promotion du français en tant que langue de travail*.

La DLF avait préparé sa traditionnelle revue de presse (*Les langues dans la presse suisse*) en vue de cette Rencontre. Cette revue est offerte aux membres d'OPALE mais, pour des questions de droits d'auteur, ne doit pas être diffusée plus loin.

Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF)

La dernière *Semaine de la langue française et de la francophonie* (SLFF) s'est déroulée du 14 au 31 mars 2023 sur la thématique festive des musiques et chansons dans les francophonies. C'est une septantaine de manifestations qui a pu être présentée au public de quinze villes suisses ainsi qu'à de nombreux élèves des différentes régions linguistiques du pays qui ont, tous et toutes, été ravis de cet élan musico-poétique. Plusieurs artistes de différents pays francophones étaient au programme tant culturel que pédagogique de la SLFF. Quelques événements ont encore été présentés en ligne par des partenaires basés hors de nos frontières.

La traditionnelle soirée d'inauguration a réuni, au Bierhübeli de Berne, 170 invité.es venu.es de toutes les régions suisses, et de plus loin. Ce moment de convivialité et d'officialités a mis à l'honneur la langue française par le biais de cette poésie vivante et dynamique qu'est le slam avec, comme maître de cérémonie, le poète Narcisse entouré de deux autres slameur.es, suisse et belge, ainsi que de plusieurs élèves d'une classe bilingue de Biemme venus scanner des vers préparés pour l'occasion. Deux musiciens romands accompagnaient rythmiquement ces prestations. L'ambiance chaleureuse dans laquelle l'apéritif dinatoire s'est ensuite déroulé témoignait de la réussite de la soirée.

Le programme pédagogique de la SLFF présentait à nouveau une large offre d'activités pédagogiques destinées aux écoles des différentes régions linguistiques suisses. Les élèves ont pu profiter d'ateliers notamment d'écriture, de jonglage de mots en musique, de rencontre avec des auteurs animés par des artistes de différents pays francophones, mais aussi de projections de films, d'une vaste palette de dossiers pédagogiques et d'une sélection d'ouvrages préparés spécialement en lien avec le thème. Le livret des dix mots de la francophonie les complétait. Ces activités attendues par les écoles ont bénéficié d'un accueil enthousiaste et de retours extrêmement positifs.

Cette dernière SLFF aura duré plus de deux semaines et demie, en raison notamment des Journées *Francofilms* de Berne. Un événement devenu majeur dans le programme et coordonné par la SLFF. Dix projections présentées par autant d'ambassades francophones en lien avec leur pays étaient en effet à l'affiche pour un public motivé revenant d'une année et d'une soirée à l'autre. Finalement, et bien que certaines activités pédagogiques aient été proposées jusqu'en mai, l'édition 2023 de la Semaine de la langue française suisse se sera achevée fin mars sur un bilan réjouissant et positif.

Données factuelles

COLANG :

Présidence : Nicolas Bindschedler (GE).

Collaborateur scientifique : Andreas Dutoit Marthy (SG-CIIP).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

DLF :

Présidence : François Grin (UNIGE).

Collaboratrice scientifique : Virginie Conti (SG-CIIP).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

SLFF :

Coordinatrice : Isabelle Biedermann.

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

Mutations : Philippe Herter (BE) est remplacé par Amélie Martelet en mai ; Fabienne Motter (VD) est remplacée par Jennifer Valtuena en mars ; Vesna Wicht (SG-CDIP) est partie en mai ; Christine Salvadé (CDAC) est remplacée par Elodie Paupe en février ; Ariane Tonon (CAHR) est partie en retraite ; Gaëtan Emonet (SER) est parti et non remplacé ; Philippe Roduit (SG-CIIP) est parti en retraite.

Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR

MANDAT

Le Glossaire des patois de la Suisse romande est, depuis 1899, un acteur essentiel dans la mise en valeur du patrimoine linguistique romand. Placé sous le contrôle politique de la CIIP et établi dès son origine à Neuchâtel, il relève de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et est désormais intégralement rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il constitue l'un des quatre « Vocabulaires nationaux de la Confédération helvétique » et a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur.

Activités 2023

Totalement dévoué à la rédaction de son dictionnaire, dont les fascicules 136 et 137 ont été publiés durant l'année sous revue, le GPSR développe en parallèle divers projets avec le double objectif de mettre en valeur ses riches matériaux et de faire connaître ses travaux à un plus large public : une base de données consultable en ligne, un guide de lecture du Glossaire, un projet de « mots vedettes » et l'immense travail de rétrodigitalisation de l'ensemble déjà publié du Glossaire, dans ses trois perspectives diachronique, pluridialectale et critique.

Directeur : Yan Greub (CNRS).

→ [Portail web du GPSR](#) ←

Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC

Mandat

La conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chef.fes de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.



Marie-Thérèse Bonadonna
présidente

Travaux

Assemblée plénière – Culture

La CDAC a préparé les dossiers traités lors des séances de l'Assemblée plénière culture de la CIIP (AP-Culture) de la CIIP. En mars, elle a notamment présenté sa proposition de stratégie et de plan d'action pour un développement convergent des politiques cantonales en faveur du secteur culturel en Suisse romande 2024-2030, qui a été acceptée par les chef.fes de département. De cette décision a découlé la préparation d'une conférence de presse commune aux cantons romands et au Tessin, qui se déroulera en 2024.

La CDAC a également préparé la prise de position de l'AP-Culture relative au message de la Confédération concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025-2028.

CDAC suisse et Office fédéral de la culture

Les dossiers et interventions au sein de la conférence suisse des chefs de la culture (KBK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la conférence suisse. Plusieurs membres de la CDAC romande participent par ailleurs à des groupes de travail, par exemple celui qui concerne le statut des artistes. M. Philippe Trinchan, Chef du Service de la culture du canton de Fribourg, représente la conférence romande au sein du comité de la conférence suisse.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (rémunération appropriée des acteurs et actrices culturels, stratégie nationale en matière de patrimoine culturel, développement durable dans la production culturelle), réunissent des représentant.es de la Confédération, des villes et des cantons.

Plan d'action pour un développement convergent des politiques cantonales en faveur du secteur culturel en Suisse romande

Le Covid-19 a engendré un surcroît de travail considérable pour la CDAC, mais il a également permis d'en tirer de nombreux enseignements. En mettant notamment en évidence la fragilité structurelle, préexistant à la pandémie, de la situation juridique et financière d'un grand nombre d'acteurs et actrices culturels, la CDAC a jugé essentiel de faire un point de situation.

En s'appuyant sur plusieurs études récentes, la conférence a établi une synthèse des problématiques que rencontre actuellement le secteur culturel en Suisse romande ; sur cette base, elle a élaboré une proposition de plan d'action comprenant des objectifs, eux-mêmes déclinés en mesures opérationnelles. Les axes de ce plan d'action ont été validés par l'AP-Culture dans sa séance du 31 mars et la CDAC déclinera les différents objectifs de cette stratégie dans son programme d'activité 2024-2027.

Conférence de l'enseignement de la CIIP

Fin novembre, la CDAC était invitée à participer à la conférence de l'enseignement. Elle a collaboré à l'organisation de deux tables rondes abordant la thématique de l'accès à la culture à l'école. Intégrant des représentant.es des milieux scolaires et culturels, ces tables rondes ont permis de mettre en évidence différents enjeux et problématiques. Des réflexions qui seront reprises dans le cadre du programme de la CIIP 2024-2027.

Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture

En mai, la CDAC a relevé les bons résultats de l'association AG Culturel, tout en notant qu'il demeure un potentiel important de développement et que l'association doit travailler en ce sens. Suite au rapport final de la phase pilote du dispositif et d'une projection pour les années futures, elle a accepté en septembre de poursuivre le soutien à l'AG Culturel selon les mêmes modalités et avec des bilans annuels. Un travail sera fait sur la durée, afin à terme de pouvoir intégrer les cantons de Genève et de Vaud au dispositif.

Cinéforum – Fondation romande pour le cinéma

En 2020, les cantons se sont engagés à maintenir avec leurs partenaires institutionnels leur soutien annuel pour un budget de 10 millions de francs à Cinéforum et à augmenter dans la mesure de leurs possibilités leur contribution pour que la Fondation puisse disposer d'un budget de 11 millions en 2025.

En juin, Cinéforum a présenté son bilan intermédiaire à la CDAC. Celui-ci, réalisé par un groupe de travail professionnel, réévaluait les propositions acceptées par la CIIP en 2020 à la lumière tant des moyens disponibles et de leur temporalité que des évolutions majeures dans l'audiovisuel européen ces dernières années. Le but étant d'élaborer des mesures pour l'avenir qui soient les plus pertinentes en regard du contexte général dans lequel elles vont se déployer.

Nouvelles pratiques et formes artistiques

La CDAC a poursuivi sa veille dans le domaine des nouvelles pratiques et formes artistiques, notamment dans le domaine numérique, en recevant le Pôle de création numérique afin de déterminer la pertinence de collaboration future. Il apparaît que la structuration de la discipline ainsi que son financement prendront du temps.

Dispositif de soutien à la création théâtrale – Label+ romand – arts de la scène

La CDAC s'est réunie en tant qu'Assemblée générale de *Label+ romand – arts de la scène* et a validé le rapport d'activité, les comptes et le budget 2022 de l'association.

Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du nouveau dispositif *Label+ romand – arts de la scène* de 2023 à 2025, qui devient un dispositif annuel d'encouragement à la coproduction, la CDAC a, en mai, validé et apporté ses modifications aux règlements, budget prévisionnel, plan de financement et communication, ainsi qu'à la convention de prestation entre *Label+* et la Corodis. La première édition selon cette nouvelle formule a été lancée au printemps et la CDAC en a fait le bilan au mois de septembre. Le nouveau dispositif nécessitant quelques adaptations, la conférence a validé la constitution d'un groupe de travail chargé d'élaborer des propositions pour l'édition 2024.

La Corodis réformée

Sous l'impulsion d'un mandat d'étude de la CDAC puis d'un projet de transformation, la Corodis, qui facilite la diffusion des œuvres en arts de la scène, a revu sa stratégie, ses statuts et ses dispositifs en renforçant notamment son soutien aux reprises de spectacles romands.

Dispositif de soutien aux musiques actuelles – Musique+

La CDAC a pris connaissance des recommandations émises par la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA), suite à l'analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande réalisée en 2022. Afin d'être davantage en adéquation avec les besoins du milieu des musiques actuelles et de mieux articuler le dispositif *Musique+* avec les autres soutiens publics et parapublics, un groupe de travail comprenant des représentant.es de la FCMA, des villes et des cantons a été créé et s'est réuni pour la première fois à fin novembre.

[Histoire de la CDAC](#)

En octobre, à l'occasion des 30 ans de la conférence et afin de donner une suite au travail de Master de Mme Faustine Pochon sur l'histoire de la CDAC, une conférence-débat publique a été organisée à Fribourg, sous la thématique *De la coordination culturelle à la construction progressive d'un espace culturel romand*. Cet événement a réuni les

représentant.es des collectivités, faitières et dispositifs romands avec une belle représentativité du forum qu'est l'espace culturel romand.

Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

Données factuelles

La CDAC s'est réunie à treize reprises en 2023 :

- Lors de séances ordinaires : les 3 février, 5 mai, 15 et 16 juin, 15 septembre et le 3 novembre.
- Lors de séances dédiées au plan d'action culture : les 7 et 21 février.
- Et dans le cadre de rencontres relatives à l'espace culturel romand : les 21 mars, 11 octobre et 27 novembre.

Présidence : Marie-Thérèse Bonadonna (NE).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutation : Christine Salvadé (JU) est remplacée par Valentin Zuber, dès février.

Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Mandat – Missions

L'IRDp est l'une des trois entités du Secrétariat général de la CIIP et en constitue la structure scientifique permanente (cf. statuts CIIP, 2015). À ce titre, il est principalement chargé de :

- *l'évaluation des actions, des instruments et des résultats fondés sur les références communes au sein de l'Espace romand de la formation d'une part,*
- *de la recherche et du soutien scientifiques et documentaires nécessaires aux décisions, aux actions et aux organes de la CIIP d'autre part.*

Dans le cadre de l'élaboration de son programme d'activité pour une période administrative quadriennale, l'Assemblée plénière de la CIIP détermine le mandat de prestations de l'IRDp, qui précise les tâches spécifiques attendues. Dans le cadre des objectifs de la CIIP et du développement de l'Espace romand de la formation, l'IRDp peut également conduire des recherches scientifiques, généralement sur demande d'un canton, ou participer à des projets de recherche externes.



Viridiana Marac
Directrice IRDP

Soutien scientifique aux travaux romands

Investi dans divers organes de la CIIP, l'IRDp apporte son soutien sur plusieurs dossiers en valorisant au mieux les résultats des recherches menées notamment en Suisse romande dans les HEP et Universités, ainsi que sa connaissance des dispositifs et ressources cantonales. Il s'est en particulier investi en 2023 comme suit :

- Auprès de la COPED, pour la préparation du colloque de novembre sur la différenciation. Un questionnaire a été élaboré à l'attention des services cantonaux, instituts de formation et partenaires scolaires (SER et CLACESO). Une compilation des réponses et une thématisation ont ainsi pu être élaborées.
- Auprès de la CORES, dans le cadre des travaux d'évaluation et de sélection des ressources didactiques numériques complémentaires : soutien scientifique au Groupe de travail pour la sélection de ressources relatives à FG33 *Choix et projets personnels* (orientation scolaire et professionnelle), analyses et conseils en matière de ressources soumises à la CIIP par divers partenaires (RTS, BPA, Patrimoine suisse, Enfants du monde), ainsi que définition de la structure des [catalogues](#) pour *Santé et bien-être*.
- Auprès du Groupe de coordination et du Groupe de travail pour l'intégration de l'Éducation numérique dans le PER (cf. *Projet Activités numériques élèves*).
- Auprès de la COPAR, afin d'étayer les sujets tels que la relation École-famille et la violence scolaire, en particulier en vue du dossier sur le Climat scolaire en cours de réalisation.

Principaux projets de recherche

Monitoring de l'Espace romand de la formation

Franca Armi, Eva Leuenberger, Alina Matei

Afin de répondre à l'art. 4 du mandat de prestations attribué à l'IRDp pour les années 2020-2023, l'IRDp publie des informations concernant l'Espace romand de la formation (ERF), qui alimentent régulièrement la rubrique [Monitoring](#) sur son site. Pour ce faire, l'IRDp réalise différentes collectes de données harmonisées auprès des cantons romands et compile des informations existantes, mises à disposition par d'autres institutions, comme l'Office Fédéral de la Statistique.

Les données récoltées en 2023 par l'IRDP portent sur les effectifs des élèves et du personnel des écoles de l'ERF, le temps d'enseignement officiel des élèves, les effectifs des étudiantes, étudiants, des diplômées et diplômés des Institutions romandes de formation des enseignantes et enseignants, ainsi que sur la formation des cadres scolaires. Elles sont présentées dans le document [Statistiques de l'Espace romand de la formation 2023](#).

D'autres informations connexes aux formations ont également été collectées, en étroite collaboration avec le Conseil académique des Hautes écoles romandes de formation d'enseignant.es (CAHR). Elle vise à décrire et suivre l'évolution des structures de formation d'enseignantes et enseignants de l'ERF.

La constitution au fil des années de ces diverses informations permet de fournir une vision évolutive de l'ERF et également de suivre la mise en œuvre de la Convention scolaire romande. Pour plus de détails, consulter la page du projet [Monitoring de l'ERF](#).

Tableau de bord du PAN

Victor Daniel, Viridiana Marc (coordination)

Afin d'observer la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (PAN), des informations issues des cantons sont assemblées selon 5 axes prioritaires. Il est ainsi possible d'observer les actions des cantons sur les aspects déterminants tels que l'équipement, la sélection de ressources d'enseignement, la formation ou l'expérimentation.

Glossaire du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (PAN)

Romina Ferrari

Afin de soutenir l'opérationnalisation des travaux romands autour de l'Éducation numérique, un glossaire romand a été élaboré. Il doit permettre la création d'une culture commune autour de la terminologie propre à la mise en œuvre du *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique* (PAN) de la CIIP de 2018 en clarifiant les termes et concepts utiles à sa mise en œuvre. Ce nouvel outil de référence est élaboré par l'IRDP sous l'égide de la CONUM et implique des expertes et experts de différentes Hautes écoles, de départements cantonaux, ainsi que de l'IRDP.

Disponible en ligne depuis le 30 novembre 2023, le glossaire s'adresse à toute personne impliquée dans l'opérationnalisation d'un ou plusieurs axes du PAN. Fin 2023, il comportait une centaine de termes ; son contenu sera enrichi progressivement pendant toute l'année 2024.

www.glossaire-pan.ciip.ch



Activités numériques élèves

Shanoor Kassam (coordination), Romina Ferrari

Inscrit dans les travaux relatifs à la mise en œuvre du *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique* (PAN) de la CIIP (2018), le projet des *Activités numériques élèves* vise à élaborer des modèles théoriques en soutien à la réflexion sur l'intégration d'activités numériques dans les MER et leurs éventuelles plus-values pour les apprentissages des élèves. La typologie des *Activités numériques élèves* se veut un instrument opérationnel d'ingénierie pédagogique, dont l'objectif est de faciliter la scénarisation d'activités d'apprentissage numériques à travers leurs illustration, catégorisation et analyse.

Parallèlement à l'évolution de la typologie avec l'intégration d'actions-types de l'élève relatives au recours à l'intelligence artificielle ainsi qu'au pilotage de divers objets connectés (imprimantes 3D, découpeuse laser...), un rapport de cadrage est en cours de rédaction, qui permettra d'éclairer les choix opérés dans la catégorisation et apporter un étayage théorique sur certains usages et actions qui y sont proposés. Ces travaux ont donné lieu à des présentations lors de colloques scientifiques.

En sus de ces travaux, un important soutien scientifique a été apporté à deux projets romands :

- Auprès du Groupe de coordination et du Groupe de travail pour l'intégration de l'Éducation numérique (EN) dans le PER (liens interdisciplinaires, contributions des domaines disciplinaires et de Formation générale à l'EN, ainsi que contributions de l'EN à Formation générale et à la Langue de scolarisation).
- Auprès de la direction de publication pour une réflexion et une analyse de la possible intégration d'apprentissages et d'activités porteuses d'apprentissages de l'ÉN dans le projet éditorial du *Français 9-11*.

Épreuves romandes communes / Banque d'items

Viridiana Marc (coordination), Murielle Roth, Isaline Ruf, Géraldine Hoffer, Verónica Sánchez Abchi, Sophie Sieber (HEP-VD), Laura Weiss (experte externe), Alina Matei (méthodologie et statistique), Eric Maeder (stagiaire EPFL)

Depuis 2015 et sur décision de l'Assemblée plénière de la CIIP, le projet des Épreuves romandes communes (EpRo-Com) consiste en la création d'une **Banque romande d'items** destinée au corps enseignant et aux cantons. Dans la perspective de soutenir une culture commune de l'évaluation, les travaux ont d'abord porté sur les disciplines Français et Mathématiques pour la 8^e année, puis ont été ouverts à l'Allemand langue étrangère. Le dispositif mis en place a permis, depuis septembre 2021, la mise à disposition pour les enseignantes et enseignants romands de ressources évaluatives (éclairages et exemples de tâches) en compréhension de l'écrit en Français et de résolution de problèmes en Mathématiques, via les *PistEval* (Pistes pour l'Évaluation) accessibles depuis la plateforme du PER.

Les travaux réalisés en 2023 ont visé à enrichir ces pages. En Français, le dispositif qualitatif mis en place a permis de proposer des tâches évaluatives en production de l'écrit en 8^e année, certaines ayant été expérimentées dans des classes pour disposer ainsi d'un retour sur l'utilisation de celles-ci et d'envisager quelques ajustements. Un test-pilote a eu lieu entre avril et juin 2023, afin de vérifier et valider des tâches de Mathématiques et d'Allemand langue étrangère, dont une partie se déroulait sur support numérique.

En Mathématiques, de nouvelles tâches de résolution de problèmes ont été mises à l'épreuve, dont 5 en format informatisé dans une visée exploratoire et expérimentale des fonctionnalités offertes par ce support, à l'image de relances automatisées ou de tâches adaptatives. En Allemand, des tâches de compréhension et de production de l'oral ont été testées. L'analyse des résultats a montré que le dispositif numérique est effectif et qu'il permet de surmonter des défis liés à la gestion du temps dans l'évaluation des compétences orales en langue étrangère. Le test-pilote a également contribué au processus de validation de tâches testées, qui pourront ensuite être mises à disposition sur la plateforme *PistEval*.

Les concepts évaluatifs abordés dans ces travaux ont donné lieu à des présentations lors de symposiums et colloques en Suisse et à l'étranger. Diverses publications sont également en cours de préparation.

Modèles didactiques des genres textuels

Virginie Conti (coordination), Jean-François de Pietro (jusqu'en avril 2023), Philippe Roduit (jusqu'en avril 2023), Verónica Sánchez Abchi

Afin de soutenir le travail de rédaction des nouveaux MER *Français 1-8*, l'IRDP a été chargé, dès fin 2019, d'élaborer des « modèles didactiques » (MD) des genres textuels qui sont travaillés dans les différents parcours en construction. Ces MD consistent en une description des principales caractéristiques des genres concernés, description qui s'appuie sur les connaissances scientifiques à propos des pratiques sociales du genre, mais aussi sur les connaissances concernant le développement des capacités des élèves – autrement dit ce qui est enseignable. Les MD à construire se doivent de relier ces descriptions aux objectifs du PER afin, ainsi, d'aider les rédactrices des MER à définir les objectifs à atteindre grâce aux activités mises en œuvre dans chaque parcours.

Le projet s'est poursuivi tout au long de l'année 2023, avec la production de modèles pour plusieurs genres textuels, des échanges avec les rédactrices des parcours, quelques interventions dans des colloques et une publication.

L'équipe a continué à nourrir la [section spécifique consacrée aux MD](#) sur le site de l'IRDP avec plusieurs modèles (définition, modélisation, schématisation) de genres correspondant aux parcours 3-4 et 7-8. Le projet a été prolongé afin de permettre l'élaboration des derniers modèles utiles aux rédactrices et à leur mise en ligne, ainsi que des pages d'étayage théorique/conceptuel.

Autres activités de recherche

Thèse de doctorat dans le domaine de l'évaluation

Murielle Roth

Cette thèse s'intéresse à la difficulté des textes et des questions utilisés pour évaluer la compréhension de l'écrit chez des élèves de 8^e année. Les travaux de cette année se sont concentrés sur le codage et l'analyse des données récoltées auprès des huit enseignantes et enseignants avec lesquels Murielle Roth s'est entretenue suite à la passation d'une épreuve en compréhension de l'écrit dans leur classe.

Contribution théorique à l'instrument PCT

Viridiana Marc, Eva Leuenberger (jusqu'en octobre 2023), Camil Schneider

Le premier semestre 2023 a été consacré à la finalisation du matériel de l'Instrument PCT (Profil de compétences transversales) et à sa diffusion auprès des cantons qui ont débuté sa mise en œuvre à la rentrée scolaire 2023. Le second semestre a permis d'assembler les apports théoriques soutenant les choix réalisés dans ce projet, ainsi qu'à estimer les informations utiles à l'observation de cette implémentation.

<https://view.genial.ly/63ea50c7327fbd001a1b2ed3>



Différenciation

Eva Leuenberger (jusqu'en octobre 2023)

Afin de soutenir les réflexions menées par la COPED concernant le sujet de la différenciation, l'IRDP a assemblé un certain nombre d'apports scientifiques et préparé un questionnaire à l'attention des cantons et partenaires, base de travail pour le colloque de la COPED qui s'est tenu en novembre 2023.

Réseaux et activités associatives

Revue *Babylonia*

L'IRDP participe aux activités de la revue *Babylonia*, grâce à la présence de Verónica Sánchez Abchi au comité de rédaction.

Association internationale pour la recherche en didactique du français (AIRDF)

Cette association, organisée en sections nationales, réunit les chercheurs et chercheuses en didactique du français des pays et régions francophones. Elle organise des séminaires et colloques, édite une revue, *La Lettre de l'Association*, et une collection, *Recherches en didactique du français*. Virginie Conti est membre du conseil d'administration de la section suisse et le secrétariat est assuré par Nathalie Nazzari.

Forumlecture.ch – Association Forum suisse sur la lecture

Depuis 2010, l'IRDP soutient la revue numérique [Forumlecture.ch](http://forumlecture.ch) qui fait dialoguer la recherche et les pratiques pour promouvoir la littératie. Murielle Roth fait partie du comité de rédaction et coordonne certains numéros thématiques. Cette année, trois nouveaux numéros ont été publiés : *L'enseignement disciplinaire conscient des enjeux langagiers* ; *Enseigner la littérature dans le souci de l'éducation au développement durable* ; *Littératie et intelligence artificielle*.

ADMEE-Europe

L'IRDP contribue à la [section européenne](#) de l'Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation (ADMEE). Nathalie Nazzari en assure le secrétariat.

L'association organise un colloque annuel, des journées scientifiques, édite une revue annuelle *Mesure et évaluation en éducation* (MEE) en version numérique, un [journal en ligne e-JIREF](#) (Évaluer, Journal international de recherche en éducation et formation) sur son site Internet et publie des ouvrages via les [Presses de l'ADMEE](#).

IEAN-CH – réseau national pour l'*assessment for learning* (évaluation soutien d'apprentissage)

Les membres du réseau ont consacré cette année à la rédaction de plusieurs articles traitant de l'élaboration collaborative de documents relatifs à l'évaluation dans les différents cantons et à l'intercantonal, dans une visée de transformation des cultures évaluatives. Murielle Roth et Isaline Ruf ont rédigé un article qui aborde la création des Pistes pour l'Évaluation au niveau intercantonal, émanant du projet EpRoCom mené à l'IRDP.

Collectif romand des pratiques évaluatives (CREPE)

Le CREPE est composé de chercheurs et chercheuses des HEP et Universités et s'intéresse aux questions liées à l'évaluation en contexte scolaire. Les échanges portent sur la formation initiale et continue à l'évaluation des apprentissages dans les HEP et Universités, ainsi que, cette année, sur les ressources évaluatives mises à disposition du corps enseignant de Suisse romande via les *PistEval*. Le collectif souhaite entrer davantage dans les contenus des formations proposées dans les différentes institutions et dans ces ressources romandes.

CODICRE

La Conférence suisse des directeurs et directrices de centres de planification, développement et de recherche en éducation (CODICRE) est un réseau géré par le Centre suisse de la recherche en éducation (CSRE) pour échanger sur des thématiques importantes dans les services cantonaux et intercantonaux de l'éducation et sur les recherches menées sur ces questions dans le cadre de l'administration (centre de recherche des cantons) ou mandatées. La directrice de l'IRDP fait partie du bureau de la CODICRE. Le réseau se rencontre deux fois par année ; Eva Leuenberger y participe.

L'intérêt pour ces échanges entre cantons et surtout entre régions linguistiques est grand. Les thématiques discutées en 2023 portaient sur : le rapport sur l'éducation en Suisse 2023, la définition des prochaines thématiques de la CODICRE, avec notamment les compétences transversales, le concept des langues, la pénurie des enseignants, les COFO, la Menon Education (instrument zougois d'observation, de promotion et d'évaluation systématiques des compétences transversales et des approches orientées vers le développement des élèves).

Documentation en sciences de l'éducation

Bibliothèque

Isabelle Deschenaux (responsable administrative), Muriel Pematsang

Dans le cadre des activités quotidiennes des documentalistes, la sélection des articles pour la **revue de presse** hebdomadaire s'est plus particulièrement concentrée sur certaines thématiques telles que l'intelligence artificielle, l'influence des écrans et réseaux sociaux sur les enfants, le mal-être de la jeunesse, etc. La **veille documentaire**, quant à elle, reste un service fort apprécié des nombreux abonnés qui peuvent ainsi être rapidement informés de l'actualité dans leurs domaines.

La navette qui circulait entre les bibliothèques de l'espace BEJUNE a cessé de fonctionner en 2023 pour les institutions qui ont intégré SLSP (Swiss Library Service Platform). La bibliothèque de l'IRDP ne peut donc plus profiter de cette distribution gratuite pour ses utilisatrices et utilisateurs.

L'équipe s'est également attelée à localiser toutes les archives papier IRDP en prévision d'un tri qui doit être effectué par les collègues de l'institution.

Édition

Anne Bourgoz (coordinatrice), Nathalie Nazzari, Doris Penot

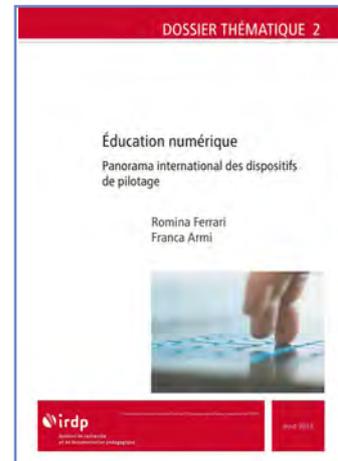
Le pôle édition se charge de mettre en page les publications et documents produits par l'IRDP et la CIIP. En 2023, l'équipe a notamment édité le dossier thématique 2 et son focus, l'Instrument PCT en lien avec l'UMER, ainsi que le focus de rentrée scolaire 2023.

Quelques productions de l'IRDIP en 2023

Ferrari, Romina & Armi, Franca.

[Dossier thématique 2 – Éducation numérique. Panorama international des dispositifs de pilotage](#)

et son [irdpFOCUS](#) associé



Alina Matei.

[Espace romand de la formation. Statistiques 2023](#) – novembre 2023

L'ensemble des publications 2023, expertises et cours est disponible sur le site de l'IRDIP

<https://www.irdp.ch/institut/publications-productions-2023-4602.html>

Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP

Mandat

Le Conseil scientifique de l'IRDP, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes écoles ou d'institutions scientifiques, a le mandat d'évaluer les travaux et les qualifications de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.



*Pierre-François Coen
président*

Travaux

Selon le fonctionnement retenu en 2021, les membres du CS-IRDP ont rencontré, durant le premier semestre 2023, les équipes des principaux projets de l'IRDP qui leur étaient attribués. L'intention de ces rencontres est de cerner plus précisément les dispositifs scientifiques mis en œuvre, les concepts à affiner et les améliorations possibles, en fonction des spécificités propres à chaque projet.

Ainsi, les rencontres suivantes ont été tenues pour chacun des projets ci-après :

- *Monitoring*, avec Jacques Babel de l'OFS, le 9 mars ;
- *Modèles didactiques des genres en français*, avec Olivier Maulini de l'UNIGE, le 28 mars ;
- *Activités numériques élèves*, avec Pierre-François Coen de l'UNIFR, le 31 mai ;
- *EpRoCom-Banque d'items*, avec Antoine Fischbach de l'Université du Luxembourg, le 16 juin.

Le CS-IRDP s'est ensuite réuni en séance plénière à l'automne durant une journée. Les constats relatifs à ces différents projets font l'objet d'un rapport du CS-IRDP à l'attention de la CSG.

La composition du CS-IRDP devrait légèrement évoluer en vue de la prochaine période quadriennale.

Données factuelles

Le CS-IRDP s'est réuni le 27 octobre 2023.

Présidence : Pierre-François Coen (UNIFR).

Secrétariat : Murielle Roth (IRDP).



Quatrième partie – Annexes

COMPTES

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2023

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur le site : www.ciip.ch

COMPTES
SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER)
Situation au 31.12.2023

| BILAN | |
|---|----------------------|
| ACTIF | 31'619'422.50 |
| Patrimoine financier | 31'619'422.50 |
| Disponibilités et placements à court terme | 6'898'436.78 |
| Débiteurs | 693'072.80 |
| Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers | 602'862.85 |
| Créances fiscales (TVA, IA) | 3'610.50 |
| Fonds de tiers | 36'577.45 |
| Fonds de tiers, projets de traduction OrTra/SEFRI (UMER-FP) | 36'577.45 |
| Autres créances (dont garantie compte en douane) | 50'022.00 |
| Actifs de régularisation | 27'706.50 |
| Moyens d'enseignement | 24'000'206.42 |
| Produits finis – UMER-SO (stock des ouvrages) | 967'000.00 |
| Produits finis – UMER-FP (stock des ouvrages) | 55'000.00 |
| Travaux en cours – UMER-SO (compte des investissements) | 22'978'206.42 |

| BILAN | |
|---|----------------------|
| PASSIF | 31'619'422.50 |
| Capitaux de tiers | 26'603'848.36 |
| Engagements courants | 1'767'346.46 |
| Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers | 1'759'906.96 |
| Comptes courants avec tiers | 7'439.50 |
| Impôts | 0.00 |
| Fonds de tiers | 30'133.00 |
| Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI) | 24'043.25 |
| Projets de recherche IRDP | 6'089.75 |
| Passifs de régularisation | 415'308.90 |
| Provisions à court terme | 356'000.00 |
| Provision pour les vacances non prises et heures au crédit | 356'000.00 |
| Engagements financiers à long terme | 24'035'060.00 |
| Contribution remboursable des cantons UMER-SO | 24'035'060.00 |
| Capital propre | 5'015'574.14 |
| Capital de dotation | 500'000.00 |
| Réserve UMER-FP | 1'158'932.50 |
| Réserve UMER-FP | 552'258.50 |
| Réserve UMER-FP, Nouvelle édition du Commerce ³ | 255'103.00 |
| Réserve UMER-FP, Plateforme numérique ³ | 351'571.00 |
| Fonds propres affectés | 2'670'163.00 |
| Développement stratégique du numérique ² | 346'777.00 |
| Banque romande d'items ¹ | 0.00 |
| Promotion de la lecture → soutien à <i>Livre +</i> (2021-2023) ¹ | 0.00 |
| Innovation numérique ¹ | 300'000.00 |
| Soutien <i>Livre +</i> (2024-2027) ¹ | 400'000.00 |
| Réactualisation Mathématiques 9-11 ² | 669'358.00 |
| Réactualisation Géographie 5-8 ² | 236'566.00 |
| Réactualisation Anglais 7-11 ² | 441'076.00 |
| Réactualisation Histoire 5-8 ² | 276'386.00 |
| Excédent/découvert du bilan | 686'478.64 |
| Résultat annuel SG-IRDP | -26'768.87 |
| Résultat annuel UMER-SO | -110'039.00 |
| Résultat annuel UMER-FP | 200'148.63 |
| Résultats cumulés des années précédentes (SG et UMER-SO) | 623'137.88 |

La différence de résultat entre le bilan et les comptes provient des fonds propres affectés aux projets suivants, respectivement de la réserve UMER-FP :

¹ SG : Banque romande d'items, *Livre +* et Innovation numérique.

² UMER-SO : réactualisation de moyens, *Mathématiques 9-11*, *Géo 5-8*, *Anglais 7-11*, *Histoire 5-8* selon le résultat net de ces collections (après amortissement) et développement stratégique du numérique.

³ UMER-FP : collection du Commerce (révision de l'ordonnance du SEFRI) et plateforme numérique pour la formation professionnelle, NovaPro.

COMPTE DE RÉSULTATS

| | SG-IRD | UMER-SO | UMER-FP | Totaux |
|--|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION | 6'174'602.59 | 19'600'642.90 | 2'819'129.32 | 28'594'374.81 |
| Charges de personnel | 4'257'217.90 | 1'591'023.03 | 675'575.18 | 6'523'816.11 |
| Salaires du personnel | 3'845'645.25 | 818'767.00 | 309'152.00 | 4'973'564.25 |
| Travailleurs temporaires | 299'689.68 | 744'125.58 | 357'387.25 | 1'401'202.51 |
| Prestations de l'employeur | 57'727.66 | 28'050.25 | 9'035.93 | 94'813.84 |
| Autres charges de personnel | 54'155.31 | 80.20 | 0.00 | 54'235.51 |
| Charges de biens et services, autres charges | 1'362'054.69 | 15'368'424.12 | 1'929'012.14 | 18'659'490.95 |
| Charges de matières et de marchandises | 31'517.69 | 14'193'286.94 | 931'044.34 | 15'155'848.97 |
| Immobilisations de biens non activés | 67'373.38 | 560'531.09 | 399'572.28 | 1'027'476.75 |
| Eau, énergie, combustible | 39'285.10 | 0.00 | 0.00 | 39'285.10 |
| Prestations de services et honoraires | 776'142.02 | 594'091.62 | 562'500.46 | 1'932'734.10 |
| Loyers | 273'188.00 | 0.00 | 0.00 | 273'188.00 |
| Dédommagements aux externes | 174'121.90 | 8'704.29 | 20'110.11 | 202'936.30 |
| Pertes sur créances | 0.00 | 19.05 | 0.00 | 19.05 |
| Diverses charges d'exploitation | 426.60 | 11'791.13 | 15'784.95 | 28'002.68 |
| Amortissement immobilisations incorporelles | 0.00 | 2'501'195.75 | 0.00 | 2'501'195.75 |
| Charges de transfert | 295'330.00 | 0.00 | 0.00 | 295'330.00 |
| Subventions pour soutien à l'édition (<i>Livre+</i>) | 249'330.00 | 0.00 | 0.00 | 249'330.00 |
| Subventions (CLACESO, SER, FAPERT, autres) | 46'000.00 | 0.00 | 0.00 | 46'000.00 |
| Subventions à redistribuer | 260'000.00 | 0.00 | 174'542.00 | 434'542.00 |
| Glossaire des patois | 260'000.00 | 0.00 | 0.00 | 260'000.00 |
| SEFRI UMER-FP | 0.00 | 0.00 | 174'542.00 | 174'542.00 |
| Imputations internes | 0.00 | 140'000.00 | 40'000.00 | 180'000.00 |
| REVENUS D'EXPLOITATION | 6'051'294.13 | 19'400'988.10 | 2'524'277.95 | 27'976'560.18 |
| Taxes | 99'606.13 | 19'400'899.30 | 2'008'893.95 | 21'509'399.38 |
| Taxes d'utilisation et prestations de services | 0.00 | 0.00 | 800'302.75 | 800'302.75 |
| Recettes sur ventes | 432.11 | 19'385'508.30 | 1'186'280.60 | 20'572'221.01 |
| Remboursement de tiers | 99'174.02 | 15'391.00 | 22'310.60 | 136'875.62 |
| Revenus divers | 0.00 | 0.00 | -52'000.00 | -52'000.00 |
| Autres revenus d'exploitation | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Variation de stocks, produits finis | 0.00 | 0.00 | -52'000.00 | -52'000.00 |
| Prélèvement sur fonds de tiers | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Revenus de transferts | 5'511'688.00 | 88.80 | 399'384.00 | 5'911'160.80 |
| Subvention de la Confédération | 0.00 | 0.00 | 208'000.00 | 208'000.00 |
| Subventions des cantons | 5'508'151.00 | 0.00 | 191'384.00 | 5'699'535.00 |
| Redistributions | 3'537.00 | 88.80 | | 3'625.80 |
| Subventions à redistribuer | 260'000.00 | 0.00 | 168'000.00 | 428'000.00 |
| Glossaire des patois | 260'000.00 | 0.00 | 0.00 | 260'000.00 |
| SEFRI UMER-FP | 0.00 | 0.00 | 168'000.00 | 168'000.00 |
| Imputations internes | 180'000.00 | 0.00 | 0.00 | 180'000.00 |
| RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | -123'308.46 | -199'654.80 | -294'851.37 | -617'814.63 |
| Charges financières | 152.41 | 211.20 | 0.00 | 363.61 |
| Revenus financiers | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| RÉSULTAT DE FINANCEMENT | -152.41 | -211.20 | 0.00 | -363.61 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | -123'460.87 | -199'866.00 | -294'851.37 | -618'178.24 |
| Utilisation fonds propres affectés et réserve FP : | | | | |
| - SG : Banque romande d'items | 68'342.00 | | | 68'342.00 |
| - SG : Soutien <i>Livre+</i> | 28'350.00 | | | 28'350.00 |
| - UMER-SO : Stratégie du numérique | | 367'768.00 | | 367'768.00 |
| - UMER-SO : Réactualisations MER | | -277'941.00 | | -277'941.00 |
| - UMER-FP sur réserve : Commerce | | | 235'000.00 | 235'000.00 |
| - UMER-FP sur réserve : plateforme NovaPro | | | 260'000.00 | 260'000.00 |
| RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS/ RÉSERVE FP (au bilan) | -26'768.87 | -110'039.00 | 200'148.63 | 63'340.76 |

COMPTE DES INVESTISSEMENTS UMER-SO

| | |
|--|----------------------|
| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | 3'727'572.13 |
| Immobilisations incorporelles | |
| Logiciels et licences | 49'055.00 |
| Autres immobilisations | 3'678'517.13 |
| Salaires du personnel | 656'797.00 |
| Travailleurs temporaires | 709'321.25 |
| Matériel didactique | 51'155.80 |
| Matériel informatique | 2'505.10 |
| Honoraires conseillers externes | 315'058.55 |
| Conventions de détachement avec les cantons | 1'811'744.61 |
| Déplacement et autres frais, collaborateurs externes | 91'035.75 |
| Indemnisation de droits | 40'899.07 |
| Report au bilan : actif travaux en cours | -3'727'572.13 |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT | 2'501'195.75 |
| Amortissement travaux en cours | 2'501'195.75 |
| Report au bilan : actif travaux en cours | -2'501'195.75 |
| RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | -1'226'376.38 |

BUDGET 2023 DES INVESTISSEMENTS UMER-SO

| | |
|--|----------------------|
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 4'000'000.00 |
| Immobilisations incorporelles | |
| Logiciels et licences | 120'000.00 |
| Autres immobilisations | 3'880'000.00 |
| Salaires du personnel | 500'000.00 |
| Travailleurs temporaires | 834'000.00 |
| Matériel didactique | 0.00 |
| Honoraires conseillers externes | 521'000.00 |
| Conventions de détachement avec les cantons | 1'890'000.00 |
| Déplacement et autres frais, collaborateurs externes | 111'000.00 |
| Indemnisation de droits | 24'000.00 |
| Report au bilan : actif travaux en cours | -4'000'000.00 |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT | 2'500'000.00 |
| Amortissement travaux en cours | 2'500'000.00 |
| Report au bilan : actif travaux en cours | -2'500'000.00 |
| RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | -1'500'000.00 |

BUDGET 2023

| | SG-IRDP | UMER-SO | UMER-FP | Totaux |
|---|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION | 6'154'700.00 | 18'021'000.00 | 2'790'000.00 | 26'965'700.00 |
| Charges de personnel | 4'238'500.00 | 1'340'000.00 | 736'600.00 | 6'315'100.00 |
| Salaires du personnel | 3'900'000.00 | 840'000.00 | 310'000.00 | 5'050'000.00 |
| Travailleurs temporaires | 240'000.00 | 460'000.00 | 414'600.00 | 1'114'600.00 |
| Prestations de l'employeur | 70'000.00 | 35'000.00 | 10'000.00 | 115'000.00 |
| Autres charges de personnel | 28'500.00 | 5'000.00 | 2'000.00 | 35'500.00 |
| Charges de biens et services, autres charges | 1'410'200.00 | 14'041'000.00 | 1'852'000.00 | 17'303'200.00 |
| Charges de matières et de marchandises | 76'500.00 | 12'086'000.00 | 900'000.00 | 13'062'500.00 |
| Immobilisations de biens non activés | 180'000.00 | 779'000.00 | 308'000.00 | 1'267'000.00 |
| Eau, énergie, combustible | 48'000.00 | 0.00 | 0.00 | 48'000.00 |
| Prestations de services et honoraires | 689'700.00 | 1'133'000.00 | 566'000.00 | 2'388'700.00 |
| Loyers | 272'000.00 | 0.00 | 0.00 | 272'000.00 |
| Dédommagements aux externes | 141'500.00 | 6'000.00 | 65'000.00 | 212'500.00 |
| Pertes sur créances | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Diverses charges d'exploitation | 2'500.00 | 37'000.00 | 13'000.00 | 52'500.00 |
| Amortissement immobilisations incorporelles | 0.00 | 2'500'000.00 | 0.00 | 2'500'000.00 |
| Charges de transfert | 246'000.00 | 0.00 | 0.00 | 246'000.00 |
| Subventions pour soutien à l'édition (<i>Livre+</i>) | 200'000.00 | 0.00 | 0.00 | 200'000.00 |
| Subventions (CLACESO, SER, FAPERT, autres) | 46'000.00 | 0.00 | 0.00 | 46'000.00 |
| Subventions à redistribuer | 260'000.00 | 0.00 | 161'400.00 | 421'400.00 |
| Glossaire des patois | 260'000.00 | 0.00 | 0.00 | 260'000.00 |
| SEFRI UMER-FP | 0.00 | 0.00 | 161'400.00 | 161'400.00 |
| Imputations internes | 0.00 | 140'000.00 | 40'000.00 | 180'000.00 |
| REVENUS D'EXPLOITATION | 6'059'160.00 | 16'709'000.00 | 2'176'000.00 | 24'944'160.00 |
| Taxes | 114'000.00 | 16'704'000.00 | 1'600'000.00 | 18'418'000.00 |
| Taxes d'utilisation et prestations de services | 0.00 | 50'000.00 | 500'000.00 | 550'000.00 |
| Recettes sur ventes | 500.00 | 16'654'000.00 | 1'100'000.00 | 17'754'500.00 |
| Remboursement de tiers | 113'500.00 | 0.00 | 0.00 | 113'500.00 |
| Revenus divers | 0.00 | 5'000.00 | 0.00 | 5'000.00 |
| Autres revenus d'exploitation | 0.00 | 5'000.00 | 0.00 | 5'000.00 |
| Revenus de transferts | 5'505'160.00 | 0.00 | 414'600.00 | 5'919'760.00 |
| Subvention de la Confédération | 0.00 | 0.00 | 214'600.00 | 214'600.00 |
| Subventions des cantons | 5'503'660.00 | 0.00 | 200'000.00 | 5'703'660.00 |
| Redistributions | 1'500.00 | 0.00 | 0.00 | 1'500.00 |
| Subventions à redistribuer | 260'000.00 | 0.00 | 161'400.00 | 421'400.00 |
| Glossaire des patois | 260'000.00 | 0.00 | 0.00 | 260'000.00 |
| SEFRI UMER-FP | 0.00 | 0.00 | 161'400.00 | 161'400.00 |
| Imputations internes | 180'000.00 | 0.00 | 0.00 | 180'000.00 |
| RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | -95'540.00 | -1'312'000.00 | -614'000.00 | -2'021'540.00 |
| Charges financières | 4'000.00 | 15'000.00 | 0.00 | 19'000.00 |
| RÉSULTAT DE FINANCEMENT | -4'000.00 | -15'000.00 | 0.00 | -19'000.00 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | -99'540.00 | -1'327'000.00 | -614'000.00 | -2'040'540.00 |
| Utilisation fonds propres affectés et réserve FP : | | | | |
| - SG : Banque romande d'items | 55'000.00 | | | 55'000.00 |
| - SG : soutien <i>Livre+</i> | 35'450.00 | | | 35'450.00 |
| - UMER-SO : Stratégie du numérique | | 350'000.00 | | 350'000.00 |
| - UMER-SO : Réactualisations MER | | 545'000.00 | | 545'000.00 |
| - UMER-FP sur réserve : révision collection du Commerce | | | 230'000.00 | 230'000.00 |
| - UMER-FP sur réserve : nouvelle plateforme numérique | | | 384'000.00 | 384'000.00 |
| RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS / RÉSERVE FP (au bilan) | -9'090.00 | -432'000.00 | 0.00 | -441'090.00 |

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2023

Les membres des Bureaux sont signalés d'un astérisque (*)

Assemblée plénière (CIIP)

| | |
|------------------------|---|
| VALAIS | Christophe DARBELLAY, président |
| FRIBOURG | Sylvie BONVIN-SANSONNENS |
| BERNE | Christine HAESLER |
| GENÈVE | Anne EMERY-TORRACINTA, vice-prés. → mai Anne HILTPOLD, dès juin |
| JURA | Martial COURTET, vice-prés. dès juin |
| NEUCHÂTEL | Crystel GRAF |
| TESSIN | Manuele BERTOLI → mars Marina CAROBIO GUSCHETTI, dès avril |
| VAUD | Frédéric BORLOZ |
| SG-CDIP, invitée perm. | Suzanne HARDMEIER |
| SG-CIIP | Pascale MARRO |
| SG-CIIP, secrétariat | Pascale LAMARRE |

CONFÉRENCES

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

| | |
|----------------------|---|
| VALAIS | Jean-Philippe LONFAT, président |
| FRIBOURG | Michel PERRIARD |
| BERNE | Pierre-Etienne ZÜRCHER |
| GENÈVE | Nicolas BINDSCHEDLER |
| JURA | Christophe CATTIN → août Manuel DONZÉ, dès sept. |
| NEUCHÂTEL | Jérôme AMEZ-DROZ, vice-président |
| TESSIN | Emanuele BERGER |
| VAUD | François MODOUX |
| SG-CIIP | Pascale MARRO |
| SG-CDIP | Suzanne HARDMEIER |
| IRDIP, invitée perm. | Viridiana MARC |
| SG-CIIP, secrétariat | Pascale LAMARRE |

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

| | |
|------------------------|--|
| JURA | Fred-Henri SCHNEGG* prés. dès juin |
| BERNE | Stève BLAESI |
| FRIBOURG | Hugo STERN |
| GENÈVE | Isabelle VUILLEMIN Eric STACHELSCHIED* |
| NEUCHÂTEL | Jean-Claude MARGUET |
| TESSIN | Omar BALMELLI Alma PEDRETTI Tiziana ZANINELLI |
| VALAIS | Michel BEYTRISON* vice-prés. dès juin |
| VAUD | Nathalie JAUNIN |
| VAUD | Giancarlo VALCESCHINI, prés. → juin Cédric BLANC, dès juillet |
| SG-CIIP, invitée perm. | Viridiana MARC |
| SG-CIIP | Caroline DE RHAM → sept. Eva LEUENBERGER*, dès oct. |

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

| | |
|-----------|--|
| VAUD | Lionel EPERON* président |
| BERNE | Florent COSANDEY → sept. Renato KUONEN-MARTIN |
| FRIBOURG | François PICCAND Christophe NYDEGGER |
| GENÈVE | Gilles MISEREZ* vice-prés. Gilles THOREL |
| JURA | Manuel DONZÉ |
| NEUCHÂTEL | Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY |
| TESSIN | Paolo COLOMBO Daniele SARTORI |
| VALAIS | Yves FOURNIER Tanja FUX |
| VAUD | Jean-Daniel ZUFFEREY |
| SG-CIIP | Jean-Pascal MOUGIN* |

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

| | |
|-----------------------|--|
| NEUCHÂTEL | Philippe WILLI* président |
| BERNE | Andréa FUCHS FATEH |
| VAUD | Giancarlo VALCESCHINI → juillet Cédric BLANC, dès juillet Véronique WEIMER, → juin Raphaël GERBER, dès juin |
| FRIBOURG | Stéphane NOËL |
| GENÈVE | Gabrielle STIASSNY* |
| JURA | Edith MATEILLE → mars Marco VALSANGIACOMO, dès mars |
| TESSIN | Mattia MENGONI |
| VALAIS | Guy DAYER* vice-président |
| CSPS, invité.es perm. | Géraldine AYER Romain LANNERS |
| SG-CIIP | Jacqueline GYGER* |

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

| | |
|--------------------|---------------------------|
| JURA | Andréas HÄFELI, président |
| BERNE | Adriano CATTANEO |
| FRIBOURG | Thomas DI FALCO |
| GENÈVE | Jean-Pierre CATTIN |
| NEUCHÂTEL | Christel BORNAND |
| TESSIN | Massimo GENASCI BORGNA |
| VALAIS | Cédric VERGÈRE |
| VAUD | Alexandra PETROVITCH |
| CSFO, invité perm. | Claude POTTIER |
| SG-CIIP | Jacqueline GYGER |

Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (CLFE)

| | |
|--|-----------------------------|
| CSG | Jérôme AMEZ-DROZ, président |
| Départements de l'instruction publique | |
| BERNE | Pierre-Etienne ZÜRCHER |
| FRIBOURG | Hugo STERN |
| GENÈVE | Céline MERAD-MALINVERNI |

(suite >>)

| | |
|--|--|
| JURA | Christophe CATTIN → juillet Jackie VORPE, dès sept. |
| NEUCHÂTEL | Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY |
| VALAIS | Michel BEYTRISON |
| VAUD | Carlos VAZQUEZ |
| Hautes Écoles et Institutions assimilées | |
| BEJUNE | Maxime ZUBER, vice-président |
| FRIBOURG primaire | Frédéric INDERWILDI |
| FRIBOURG sec. (CERF) | Roland PILLONEL |
| GENÈVE (IUFE) | Olivier MAULINI |
| TESSIN (DFA) | Alberto PIATTI |
| VALAIS | Fabio DI GIACOMO |
| VAUD | Thierry DIAS |
| HEFP | Jean-Pierre PERDRIZAT |
| Invité permanent | Stève BLAESI, président COFORDIF |
| SG-CIIP | Eva LEUENBERGER |

Conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC)

| | |
|----------------------|--|
| NEUCHÂTEL | Marie-Thérèse BONADONNA, présid. |
| FRIBOURG | Philippe TRINCHAN |
| JURA | Christine SALVADÉ → févr. Valentin ZUBER, dès févr. |
| BERNE | Mélanie CORNU |
| GENÈVE | Cléa REDALIÉ |
| VALAIS | Alain DUBOIS |
| VAUD | Nicole MINDER |
| SG-CIIP, secrétariat | Virginie BEYELER |

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission de gestion (COGEST)

| | |
|----------------------|---|
| CSG | Pierre-Etienne ZÜRCHER, président |
| CSG | François MODOUX |
| CLEO | Isabelle BOURQUI |
| CLDF | Stéphanie PORTMANN |
| CLPO | Alexandre REY |
| COMOS | Thierry VIAL |
| SG-CIIP | Pascale MARRO |
| SG-CIIP, secrétariat | Florence GILLET → oct. Daniel GARCIA, dès oct. |

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

| | |
|----------------------|--|
| CSG | Jean-Philippe LONFAT, président |
| CLEO | Fred-Henri SCHNEGG → oct. Jean-Claude MARGUET, dès oct. |
| CDGSRT | Christophe STAWARZ |
| CLACESO | Pierre-Etienne GSCHWIND Fabrice SOURGET |
| FAPERT | Isabelle COLLIARD-RICHOZ Jean-François STASSEN Laurence NGUYEN-FAGNONI |
| SER | David REY Pierre-Alain PORRET Claire SPRING |
| SSRE | Stéphanie BOECHAT-HEER |
| IRDP | Anne BOURGOZ |
| SG-CIIP | Pascale MARRO |
| SG-CIIP/IRDP | Viridiana MARC |
| SG-CIIP, secrétariat | Doris PENOT |

Commission pédagogique (COPED)

| | |
|-------------------------|---|
| VALAIS | Christophe GERMANIER, président |
| BERNE | Virgil BRÜGGER → sept. Maud MACHO GERBER |
| FRIBOURG cycles 1-2 | Pierre-Etienne SAGNOL |
| FRIBOURG cycle 3 | Nicole GAILLARD → mai |
| GENÈVE cycles 1-2 | Nicole BUDLIGER |
| GENÈVE cycle 3 | Rodrigue ECKERT |
| JURA | Ségolène EBERLIN |
| NEUCHÂTEL | Alain RAMELET → juillet Serge RAMEL, dès août Pierre ANTILLE |
| VALAIS | Nathalie JACCARD |
| VAUD | François SULLIGER |
| SER cycle 1 | Mireille BRIGNOLI |
| SER cycle 2 | Charlotte WIRZ → mai Marc ANDREY, dès mai |
| SER cycle 3 | David REY |
| Recherche et didactique | |
| CAHR | Rosanna MARGONIS-PASINETTI → mai Catherine TOBOLA COUCHEPIN → nov. |
| IRDP / SG-CIIP | Viridiana MARC |
| TESSIN, invité.es perm. | Serena RAGAZZI Matteo PIRICÒ |
| SG-CDIP, invitée perm. | Vesna WICHT → mai |
| SG-CIIP | Caroline DE RHAM → sept. Eva LEUENBERGER, dès oct. Shanoor KASSAM |
| SG-CIIP, secrétariat | Concetta COPPOLA |

Commission des ressources didactiques numériques (CORES)

| | |
|-----------------------|-----------------------------------|
| CELLCIPS | Elvio FISLER, président |
| BERNE | Christian ROSSÉ |
| FRIBOURG | Sylvain LANG |
| GENÈVE | Jean-René GUÉNÉE |
| JURA | Roberto SEGALLA |
| NEUCHÂTEL | Frédéric FREY |
| TESSIN | Giuseppe LAFFRANCHI |
| VALAIS | Dominique AYMON |
| VAUD | Bertrand MAGNIN |
| CLPS | André TISSOT-DAGUETTE |
| SER | Claire SPRING Olivier SOLIOZ |
| SG-CIIP | Jacques DÉBOEUF Shanoor KASSAM |
| SG-CIIP, invité perm. | Gaël TEGUIA |
| SG-CIIP, secrétariat | Jessica SAUSER |

Commission langues et échanges (COLANG)

| | |
|-----------|--|
| CSG | Nicolas BINDSCHEDLER, président |
| BERNE | Philippe HERTER → mai Amélie MARTELET, dès mai |
| FRIBOURG | Frédéric GANDER |
| GENÈVE | Catherine SONINO |
| JURA | Anne-Lise NAGEL |
| NEUCHÂTEL | Françoise SIMON-VERMOT |
| TESSIN | Brigitte JÖRIMANN |
| VALAIS | Sandra SCHNEIDER |
| VAUD | Fabienne MOTTET → févr. Jennifer VALTUENA, dès mars |
| SG-CDIP | Vesna WICHT → mai |
| CLEO | Michel BEYTRISON |

(suite >>)

| | |
|----------------------------------|--|
| CLPO | François PICCAND |
| CDAC | Christine SALVADÉ → janv. Élodie PAUPE, dès févr. |
| CHANCELLERIE FÉD. UNIVERSITÉS | Fabienne BERTAGNOLLO Laurent GAJO François GRIN |
| CAHR | Barbara TSCHARNER |
| CLACESO | Laurent WINKLER |
| ASPF | Lisa MARTIN |
| SER | Mélanie MARIDOR-JEANNERET |
| SG-CIIP, invité perm. | David BÜRKI |
| SG-CIIP | Andreas DUTOIT MARTHY Philippe RODUIT → avril Virginie CONTI |
| SG-CIIP, secrétariat | Nathalie NAZZARI |

Commission pour l'éducation numérique (CONUM)

| | |
|------------------------|---|
| CSG | Christophe CATTIN, prés. → juin François MODOUX, prés. dès sept. |
| BERNE | Pierre-Etienne ZÜRCHER |
| FRIBOURG | Philippe FROIDEVAUX |
| GENÈVE | Nicolas TAVAGLIONE |
| JURA | Cyril JEANBOURQUIN |
| NEUCHÂTEL | Frédéric FREY Fabien MAIRE |
| TESSIN | Daniele PARENTI |
| VALAIS | Dominique AYMON |
| VAUD | Karen JONES, dès sept. |
| CAHR | Julien CLÉNIN → juin Sophie CANELLINI, dès sept. |
| CDIP | Marius BEERLI → juin Wendelin BRÜHWILER, dès sept. |
| CLACESO | Fabrice SOURGET |
| SER | Olivier SOLIOZ |
| Expert.es permanent.es | |
| CLEO, CLPS | Giancarlo VALCESCHINI → avril |
| CLEO | Hugo STERN, dès nov. |
| EPFL | Francesco MONDADA |
| HEP-FR | Timon RIMENSBERGER |
| UNI-GE | Béatrice JOYEUX-PRUNEL |
| SG-CIIP | Viridiana MARC Serge BIEFNOT |
| SG-CIIP, secrétariat | Muriel SCHNEIDER |

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

| | |
|----------------|---|
| SG-CIIP | Sadri SHILI, président |
| BERNE et Santé | Daniel ROULIN |
| FRIBOURG | Rolf WEHREN |
| GENÈVE | Pascal EDWARDS |
| JURA | n.n. |
| NEUCHÂTEL | Gilles AESCHLIMANN → janv. Sébastien CARTILLIER, dès sept. |
| VALAIS | Bernard DAYER |
| VAUD | Michel ETIENNE → févr. Claire FALLER, dès sept. |
| CRT-EPC | Luca PESSION |
| FET | Patrick DUVANEL |
| GLIMI | Catya LOFARO Tatiana LURATI GRASSI |
| MENU | Alexandre BIRR |
| HEFP | Ana ALBORNOZ |
| CREFP | n.n. |

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| MATU PRO | Jérôme PITTET |
| SEFRI | Fritz JORDI |
| CLPO, invité perm. | Lionel ÉPERON |
| Collabo. technique | Chloé ZENHÄUSERN Gérard ZENHÄUSERN |
| SG-CIIP | |
| - coord. projets | Christine FURTER |
| - réforme commerce & plateforme | Romain MARION |
| - chef projets ouvrages did. métiers | Tristan TIÈCHE, dès sept. |

CONSEILS

Conseil Média-formation (CMF)

| | |
|---------|--|
| RTS | Pascal CRITTIN, président |
| AP-CIIP | Martial COURTET, vice-prés. |
| RTS | Tania CHYTIL Nathalie HOF Christine POMPÉI |
| FAPERT | Isabelle COLLIARD-RICHOZ |
| SER | Olivier SOLIOZ |
| SSR-SR | Nathalie ABBET |
| SG-CIIP | Pascale MARRO |
| SG-CIIP | Christian GEORGES |

Conseil scientifique de l'IRDP (CS-IRDP)

| | |
|-------------------|---------------------------------|
| UNI-FR | Pierre-François COEN, président |
| HEP-VD | Catherine BONNAT |
| UNI-GE | Olivier MAULINI |
| UNI-Nancy | Eirick PRAIRAT |
| UNI-Luxembourg | Antoine FISCHBACH |
| OFS | Jacques BABEL |
| IRDP | Viridiana MARC Murielle ROTH |
| IRDP, secrétariat | Maria-José MARTINEZ |

COMMISSIONS DE COORDINATION

Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS)

| | |
|----------------------|--|
| FRIBOURG | Nicolas AEBISCHER, président |
| GENÈVE | Olivier PORCHET |
| BERNE | Franziska WIEDMER → août Philipp HÄUSLER, dès sept. |
| JURA | Jérémy BERNARD |
| NEUCHÂTEL | Christine ZIADI |
| VALAIS | Yves CRETTON |
| VAUD | Sara FREI Natacha SCHILD |
| SG-CIIP, secrétariat | Séverine ERARD |

Commission de coordination d'évaluation et d'épreuves communes (COMPRO)

| | |
|---------------------|----------------------------|
| VAUD | Philippe LINDER, président |
| BERNE | Maud MACHO-GERBER |
| FRIBOURG | Jean-Paul SIMONET |
| GENÈVE | Isabelle VUILLEMIN |
| JURA | Dominique INGLADA |
| NEUCHÂTEL | Annick CHALLET JEANNERET |
| VALAIS | Sébastien VASSALLI |
| IRDP/SG-CIIP | Viridiana MARC |
| SG-CIIP secrétariat | Maria-José MARTINEZ |

(suite >>)

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée (COPES)

| | |
|--------------------------------------|---|
| BERNE | Stéphane NOËL, président Emmanuel SCHWAB |
| FRIBOURG | Leila CHOUITER |
| GENÈVE | Renato BORTOLOTTI Pierrick DUDOGNON |
| JURA | Dominique INGLADA |
| NEUCHÂTEL | Rachel TARDON FARINE |
| TESSIN | Mattia MENGONI |
| VALAIS | Sylvie NICOLE-DIRAC Laurence LONFAT |
| VAUD | Véronique WEIMER |
| CSPS, invitée perm. Expert invité | Géraldine AYER Patrick BONVIN |

Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs.trices d'institutions de formation (COFORDIF)

| | |
|-----------------------|--|
| CLEO | Stève BLAESI, président |
| CLEO | Michel BEYTRISON |
| CLPO | Lionel EPERON |
| CLPS | Gabrielle STIASSNY |
| CLACESO | Fabrice SOURGET Alain BASSET |
| SER | Pierre-Alain PORRET |
| FORDIF, invités perm. | Olivier PERRENDOD Jean-Pierre PERDRIZAT Christian WURLOD |
| Sec. II (form. prof.) | René CONSTANTIN |
| Sec. II (form. gén.) | Violaine SABBAH |
| SG-CIIP, secrétariat | Eva LEUENBERGER |

Classes et accords intercantonaux (CAI)

| | |
|----------------------|---|
| NEUCHÂTEL | Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY, présidente |
| BERNE | Janine BOSS Émilie OBERLING Cristina VOUTAT, dès mai |
| FRIBOURG | Stefan BRÜLHART Jérôme TORNARE |
| GENÈVE | Jean-Denis BABEL, dès déc. Thierry DURAND Karin PETITDEMANGE- NIEDERHAUSER |
| JURA | Vincent JOLIAT |
| NEUCHÂTEL | Leticia BONI Corinne DE MARCO Julie MELLA → mars |
| VALAIS | Marilyne DUTOIT Jodok KUMMER |
| VAUD | Tanja ANGELOVA Jean-Daniel ZUFFEREY |
| SG-CIIP, secrétariat | Sylvette DEGUIN |

Maturités professionnelles (CMP)

| | |
|----------------------|--|
| VALAIS | Tanja FUX, présidente |
| BERNE | Seraina ZOPPI |
| FRIBOURG | Luca PESSION |
| GENÈVE | Andreas FINK |
| JURA | Clément SCHAFFTER Loïc STALDER |
| NEUCHÂTEL | Pierre-Yves MORET |
| TESSIN | Claudio DEL DON |
| VALAIS | Patrick BORNET |
| VAUD | Fabienne RACCAUD → févr. Fabrice ROUILLER |
| SG-CIIP, secrétariat | Sylvette DEGUIN |

Maturités spécialisées (CMS)

| | |
|----------------------|--|
| FRIBOURG | François PICCAND, président |
| BERNE | Mirjam WÄCKERLIN |
| FRIBOURG | Claude VAUTHEY |
| GENÈVE | Sabine KAUFMANN → juillet Carole BOMMER, dès août |
| JURA | Clément SCHAFFTER Sébastien GERBER |
| NEUCHÂTEL | Pierre-Yves MORET |
| TESSIN | Claudio DEL DON |
| VALAIS | Yves FOURNIER |
| VAUD | Muriel GROSS, dès mars |
| SANTÉ | Laurence ROBATTO |
| TRAVAIL SOCIAL | Olivier GRAND |
| DESIGN-ARTS VISUELS | David MONNET |
| CECG SRT | Frédéric MOIX |
| SG-CIIP, secrétariat | Jean-Pascal MOUGIN |

Mobilité et échanges (CME)

| | |
|----------------------|-----------------------------------|
| FRIBOURG | François PICCAND, président |
| BERNE | Simone SPACK |
| FRIBOURG | Leïla BERSIER |
| GENÈVE | Catherine SONINO Natacha JUDA |
| JURA | André FERLIN |
| NEUCHÂTEL | Christel KAISER |
| TESSIN | Andrea TOGNI |
| VALAIS | Sandra SCHNEIDER |
| VAUD | Pierre FANTYS |
| MOVETIA | Arnaud CLEMENT Olivier TSCHOPP |
| HEFP | Marina GROLIMUND Eric SWARS |
| SG-CIIP, secrétariat | Jean-Pascal MOUGIN |

Formation et qualification des adultes (CFQA)

| | |
|----------------------|---|
| GENÈVE | Gilles MISEREZ, président dès oct. |
| BERNE | Sylvie CHRISTEN → mai Patricia CAPIT, dès juin Florent COSANDEY, prés. → sept. Myriam ROSSELET, dès août |
| FRIBOURG | Stefan BRÜLHART Sophie VOILLAT |
| GENÈVE | Dao NGUYEN |
| JURA | Blaise KOLLER Ana Laura KRAEHEBUEHL |
| NEUCHÂTEL | Mariana PERRET Cyril REGAMEY |
| TESSIN / CIFIC | Tatiana LURATI GRASSI |
| VALAIS | Raphaël CRITTIN |
| VAUD | Noémie CROSA BEN AHMED |
| VAUD | Patrick DUFOUR |
| SG-CIIP, secrétariat | Sylvette DEGUIN |

Cours interentreprises (CCIE)

| | |
|-----------|--|
| VAUD | Jean-Daniel ZUFFEREY, président |
| BERNE | n.n. |
| FRIBOURG | Joana DA SILVA Reto JULMY |
| GENÈVE | Ana-Maria BARBEITO Yves CHARDONNENS COOK |
| JURA | Vincent JOLIAT |
| NEUCHÂTEL | Roman HELFER Sylvie PERRET → nov. |
| TESSIN | Ingrid FURGER |
| VALAIS | Tanja FUX Laure MOOS, a.i. dès mars David VALTERIO → févr. |

(suite >>)

VAUD Nathalie BERNHEIM
Philippe MUGGLI

SG-CIIP, secrétariat Jacqueline GYGER

Enseignement de la culture générale (CeCG)

BERNE Florent COSANDEY, prés. juin à sept.
Clémence BURGÉREY

FRIBOURG Daniel BENDA
Bertrand CHANEZ

GENÈVE Anne CUJEAN

JURA Jean-Pascal LUTHI, a.i. → juillet
Xavier BEUCHAT, dès août

NEUCHÂTEL Michel BERNASCONI

TESSIN Rosa BUTTI

VALAIS René CONSTANTIN

VAUD Christine RAMA

HEFP Cindy GALVANETTO KOTTELAT

Invitée permanente Ana CUJEAN → nov.

CREME / SG-CIIP Sadri SHILI, prés. a.i. → mai,
puis dès oct.

SG-CIIP, secrétariat Jacqueline GYGER

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Collaborateurs/Collaboratrices (SG-CIIP, IRDP, UMER)

Shana ALMEIDA Apprentie médiaticienne, dès août

Franca ARMI Collaboratrice scientifique

Behar AZIRI Apprenti empl. de comm. → juillet

Mariève BALLESTRAZ
BLANC Collaboratrice spécialisée

Yolande BERGA Collaboratrice scientifique

Virginie BEYELER Assist. présidence AP-Culture et CDAC, dès sept.

Isabelle BIEDERMANN Coordinatrice de la SLFF

Serge BIEFNOT Collaborateur scientifique

Gaël BLANCHET Collaborateur scientifique

Romina BOTTEL Assistante scientifique

Anne BOURGOZ
FROIDEVAUX Responsable de la communication éditoriale

Virgil BRÜGGER Collaborateur scientifique, dès nov.

Chiara BUDIN Apprentie empl. de comm. dès août

Magali BUEHLER Secrétaire

David BÜRKI Directeur de publication

Virginie CONTI Collaboratrice scientifique

Concetta COPPOLA Secrétaire

Yves CRETTON Responsable UMER-SO

Victor DANIEL Collaborateur scientifique

Jacques DÉBOEUF Collaborateur scientifique

Sylvette DEGUIN Secrétaire

Claire DETCHEVERRY Rédactrice en chef adj.

Caroline DE RHAM Collaboratrice scientifique → sept.

Isabelle DESCHENAUX Responsable Documentation

Caroline DUCREY EVEQUOZ Rédactrice en chef adj.

Andreas DUTOIT MARTHY Collaborateur scientifique

Séverine ERARD Assistante de direction UMER-SO

Nancy FAVRE-ZEISER Collaboratrice scientifique

Christine FURTER Coordinatrice de projet

Daniel GARCIA Resp. financier et gestion, dès oct.

Christian GEORGES Collaborateur scientifique

Florence GILLET Administratrice → oct.

Simon GLASSEY Collaborateur scientifique → juin

Julien GRANDOLA Médiaticien

Patrick GUELAT Agent d'exploitation

Jacqueline GYGER Collaboratrice scientifique

Géraldine HOFFER Assistante scientifique

Myriam HULMANN Collaboratrice spécialisée

Shanoor KASSAM Collaboratrice scientifique

Pascale LAMARRE Assistante de direction

Eva LEUENBERGER Collaboratrice scientifique

Viridiana MARC Directrice IRDP et Secrétaire générale adj. SG-CIIP

Romain MARION Collaborateur scientifique

Pascale MARRO Secrétaire générale

Maria-José MARTINEZ Secrétaire

Alina MATEI Collaboratrice scientifique

Stefan MITTERMAYR Resp. produits numériques

Jean-Pascal MOUGIN Resp. secteur postobligatoire

Nathalie NAZZARI Secrétaire

Debora ORLANDO Iconographe, dès févr.

Daniel PALUMBO Requirement engineer

Muriel PEMATSANG Bibliothécaire-documentaliste

Doris PENOT Secrétaire

Laura PIERINI Iconographe → févr.

Alexandre REGAD Directeur de publication

Steve RICHARD Collaborateur technique, dès févr.

Rosa Maria RICHART MEJIA Agente de propreté

Murielle ROTH Collaboratrice scientifique

Isaline RUF Collaboratrice scientifique

Verónica SANCHEZ ABCHI Collaboratrice scientifique

Jessica SAUSER Secrétaire

Camil SCHNEIDER Assistant scientifique

Muriel SCHNEIDER Secrétaire

Loïc SCHREYER Médiaticien

Karin SEILER Secrétaire

Sadri SHILI Responsable UMER-FP

Oriane SIMONET Médiaticienne, dès avril

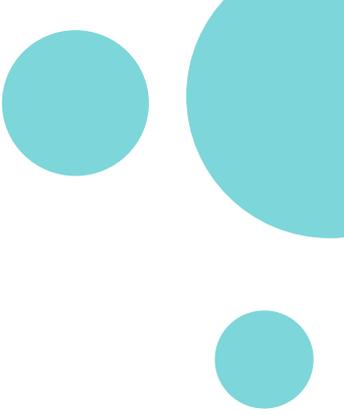
Gaël TEGUIA Responsable informatique

Tristan TIECHE Collaborateur scientifique, dès sept.

Joram VUILLE Éditeur numérique

Ramce ZEKIR Médiaticien

(suite >>)



Conférence intercantonale
instruction publique et culture
Suisse romande et Tessin

*Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH – 2002 Neuchâtel*

*Tél : +41 32 889 69 72
E-mail : ciip@ne.ch
www.ciip.ch*